

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RÉFLEXION SUR LES RAPPORTS DYNAMIQUES ENTRE LES INSTANCES
PSYCHIQUES CHEZ UN HOMME CONDAMNÉ À PERPÉTUITÉ EN
LIBÉRATION CONDITIONNELLE TOTALE

ESSAI
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
RANDY LAVOIE BELLEY

NOVEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cet essai doctoral se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*Se perdre dans un verre pour deux,
Se perdre dans son plus beau rêve
Se perdre dans un miroir sans faille
Se perdre dans ses propres mots, entre un 1 et un 0
— Ariane Moffatt, Se perdre*

*It's only half past the point of oblivion
The sun before the burn, the thunder before the lightning
The walk before the run, the breath before the kiss
Have you ever felt this way?
— P!nk, Glitter in the Air*

*Alors que rien n'est plus facile que de dénoncer le malfaiteur,
Rien n'est plus difficile que de le comprendre.
— Fiodor Dostoïevski*

REMERCIEMENTS

À mes directeurs, Dianne Casoni et Louis Brunet, qui ont été des mentors pour l'écriture de cet essai. Vous êtes des sources d'inspiration par l'ampleur de vos connaissances et votre désir de les partager. Que ce soit dans le développement de ma compréhension dynamique ou le raffinement de mon style d'écriture, chacun a su m'apporter un bagage d'une grande utilité. Merci pour votre confiance et votre présence. Mention spéciale à Dr Picard ainsi qu'à madame Girard pour l'aide apportée à l'amélioration de la communication de mes idées.

Un énorme remerciement à Louis P., avec qui j'ai partagé l'ensemble de cette montagne russe doctorale. Il est difficile de rendre justice à l'importance que ton amour et ta présence ont eue pour moi tout au long de ce parcours. Merci d'être aussi sensible, patient, compréhensif et solide. Le bonheur que tu m'apportes est extrêmement précieux à mes yeux. Je n'aurais pu trouver le courage d'écrire ses pages sans ton apaisante présence. Je te remercie très sincèrement d'être à mes côtés et d'avoir trouvé la motivation de vivre un deuxième doctorat par procuration. J'ai très hâte d'investir de nouveaux projets avec toi!

Ma détermination à terminer ce doctorat s'est aussi nourrie de la présence de plusieurs personnes extraordinaires dans ma vie. À ma famille, qui malgré les tempêtes et la distance, reste grandement importante à mes yeux. Je réalise que ce que

vous avez semé en moi au cours des années me permet aujourd'hui de m'épanouir amplement. Je suis très heureux de pouvoir enfin partager les résultats concrets de toutes ses années d'études avec vous. Merci d'avoir cru en moi. À tous mes amis, qui ont une place fort privilégiée dans ma vie. Merci Sarah, Catherine, Eugénie, Vickie, Linda, Suzie, Anne-Louise, Mike, André, Joëlle, Vanessa, Alexis, Julien, Maxime, Marie-Claude, Dominique, Catherine et Mathieu. Ce que l'on partage est unique, mais surtout très cher à mes yeux. Merci pour votre complicité, votre simplicité, votre confiance, votre sensibilité, votre accueil ainsi que vos encouragements. Je vous aime énormément! Un merci particulier pour Karine, ma « sœur doctorale », avec qui j'ai partagé beaucoup des étapes de ce projet. Et pourquoi pas souligner la douceur et l'attachement d'Arachide et Oréo, les deux chats à la psyché la plus complexe que je connaisse! Votre présence était divertissante pendant les moments de solitude.

À mes superviseuses, Véronique Lussier, Amélie Dombek, Martine Vincent et Danielle Desjardins, dont l'influence a été primordiale dans ma formation clinique. J'ai pu, grâce à vous toutes, développer la confiance et les compétences nécessaires au développement du clinicien que je suis aujourd'hui. Merci!

À tous ceux que j'ai croisés pendant mon doctorat, que ce soit les collègues, les professeurs ou les clients, comme tous ceux que j'ai croisés à l'extérieur du cadre universitaire. Un merci spécial à Sophia, Rana, Catherine, Marc-Étienne, Émilie, Sébastien, Isabel, Vincent, Benjamin, Michaël, Mylène et David. Je tiens aussi à remercier mes collègues du CSP, ceux croisés au CARPH, à l'école de danse Louise Lapierre, ainsi qu'à mes internats à l'hôpital Notre-Dame et au CPF Desjardins.

Finalement, un merci à monsieur G. ainsi qu'une pensée spéciale pour Sebastian et Julia, sans qui cet essai n'aurait pu exister.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
RECENSION DES ÉCRITS: LES INSTANCES PSYCHIQUES ET LA DÉLINQUANCE	7
1.1 Les instances psychiques : conceptions psychanalytiques	8
1.1.1 Développement du concept du surmoi	8
1.1.2 Conceptualisation contemporaine du surmoi.....	10
1.1.3 Concepts d'idéal du moi et de moi idéal	12
1.1.4 Apports d'André Lussier	15
1.1.5 Culpabilité et honte.....	17
1.2 La délinquance : compréhension psychodynamique	19
1.2.1 Délinquance et contexte social	20
1.2.2 Distinguer l'individu de ses actes	21
1.2.3 Trouble du narcissisme et délinquance.....	22
1.2.4 Dysfonction du surmoi et délinquance	23
1.2.5 Fonctions du moi	24
1.2.6 Facteurs environnementaux	27
1.3 Abandon de la criminalité	29
1.3.1 Désistement criminel	30

1.3.2 Processus de changement	31
1.4 Problématique et objectifs	33

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE	35
2.1 Approche méthodologique	35
2.1.1 Le récit de vie	36
2.1.2 Perspective phénoménologique	36
2.1.2 Visée exploratoire.....	37
2.1.4 Étude d'un cas unique	38
2.1.5 Anonymat	39
2.2 Participant.....	40
2.2.1 Description du participant.....	40
2.2.2 Recrutement.....	41
2.3 Collecte des données	42
2.4 Analyse des données.....	43

CHAPITRE III

LE RÉCIT DE VIE DE MONSIEUR G. : COMMENT VIVRE APRÈS L'ABYSSE.....

3.1 Enfance	49
3.1.1 J'avais encore des rêves.....	49
3.1.2 Ça a vraiment dégringolé!	50
3.1.3 Encore rejeté	52
3.2 Adolescence.....	55
3.2.1 Mes premiers vols.....	55
3.2.2 Premier moment clé : "Je vais pouvoir refaire ma vie!"	56
3.2.3 J'étais anti-autorité, anti-société, anti-toute!	58
3.3 Début de l'âge adulte	60
3.3.1 Triper le plus possible.....	60

3.3.2 Deuxième moment clé : "Je l'ai quasiment tué!"	61
3.3.3 J'étais de plus en plus mal	63
3.3.4 Une accusation troublante.....	66
3.3.5 Le dernier trip	68
3.4 Incarcération à perpétuité	72
3.4.1 Le mood du bon détenu	72
3.4.2 Crises d'angoisse et vente de drogues	75
3.4.3 Troisième moment clé : "Ce petit gars-là, il m'a sauvé la vie!"	77
3.4.4 Je dégèle tranquillement	80
3.4.5 Quatrième moment clé : "Pourquoi je ne m'abandonne pas?"	84
3.5 Libération conditionnelle.....	86
3.5.1 Enfin libre!.....	86
3.5.2 Tous ceux que j'aime.....	88

CHAPITRE IV

L'ANALYSE DU RÉCIT DE VIE : PORTRAIT DE L'ORGANISATION PSYCHIQUE.....

4.1 Analyse en fonction de la période temporelle	92
4.1.1 Enfance et petite enfance : deux visions opposées.....	92
4.1.1.1 La petite enfance : un paradis perdu.....	93
4.1.1.2 L'âge scolaire : la dure réalité.....	94
4.1.1.3 Compréhension psychodynamique de l'enfance.....	97
4.1.2 Adolescence : une identité négative.....	98
4.1.2.1 Adolescence : sévérité grandissante du surmoi.....	99
4.1.2.2 Adolescence : attrait du moi idéal	100
4.1.2.3 Adolescence : projection du surmoi	103
4.1.2.4 Compréhension psychodynamique de l'adolescence.....	104
4.1.3 Début de l'âge adulte : la désorganisation.....	106
4.1.3.1 Âge adulte : démesure du moi idéal	107

4.1.3.2 Âge adulte : surmoi et méfiance excessive	109
4.1.3.3 Compréhension psychodynamique du début de l'âge adulte	112
4.1.4 Incarcération à perpétuité : développement de nouvelles capacités du moi	113
4.1.4.1 Incarcération à perpétuité : surmenage du surmoi.....	114
4.1.4.2 Incarcération à perpétuité : valorisations réalistes	117
4.1.4.3 Incarcération à perpétuité : découverte de forces nouvelles.....	118
4.1.4.4 Compréhension psychodynamique de l'incarcération à perpétuité	121
4.1.5 Libération conditionnelle : l'idéal du moi guide le moi.....	122
4.1.5.1 Libération conditionnelle : le moi et l'identité citoyenne.....	123
4.1.5.2 Libération conditionnelle : l'idéal du moi réinvesti	124
4.1.5.3 Libération conditionnelle : un surmoi "bienveillant"	126
4.1.5.4 Compréhension psychodynamique de la libération conditionnelle	128
4.2 Analyse des moments clé du processus de changement.....	128
4.2.1 Premier moment clé : la fugue.....	129
4.2.2 Deuxième moment clé : la raclée paternelle.....	131
4.2.3 Troisième moment clé : la réunion	133
4.2.4 Quatrième moment clé : une épiphanie	136
4.3 Métaphore du changement selon monsieur G.	138
CHAPITRE V	
DISCUSSION.....	141
5.1 Résumé des constats importants	141
5.1.1 À propos du surmoi	141
5.1.2 Au sujet des idéaux.....	144
5.1.3 Concernant le moi.....	149
5.1.4 Le processus de changement	152

CONCLUSION.....	157
-----------------	-----

RÉFÉRENCES.....	163
-----------------	-----

RÉSUMÉ

Les motivations associées au fait de commettre un acte violent tel que le meurtre s'inscrivent dans le code moral et les valeurs du meurtrier bien qu'elles divergent des principes généralement reconnus dans la société. Plusieurs chercheurs et théoriciens se sont intéressés à mieux comprendre le phénomène de la délinquance. En psychanalyse, il est reconnu que le représentant interne de la loi est le surmoi. Toutefois, plusieurs imprécisions théoriques dans la définition du surmoi par Freud ont permis l'éclosion de définitions parfois contradictoires. Une certaine confusion émerge, particulièrement au sujet de l'inclusion, ou non, des idéaux du moi dans les fonctions liées à l'interdit. Cet essai retient les définitions de Lussier (2006) pour différencier et définir le surmoi, l'idéal du moi et le moi idéal. Plusieurs auteurs psychanalytiques ayant étudié le développement de la délinquance notent l'importance des rôles du surmoi et du moi idéal. Toutefois, il demeure que très peu d'auteurs se sont intéressés à comprendre le processus de changement qui permet le désistement des comportements délinquants et le rôle de l'idéal du moi dans ce changement. La présente étude a pour objectifs d'identifier les manifestations des instances psychiques et l'articulation des processus psychiques entre surmoi, moi, idéal du moi et moi idéal, chez un homme condamné à la prison à perpétuité pour homicides, mais bénéficiant d'une libération conditionnelle totale. Pour ce faire, un récit de vie a été utilisé, de façon à permettre une identification qualitative de ces relations dynamiques complexes. Les verbatim des entretiens de recherche ont été analysés principalement à l'aide de l'analyse-retour ainsi que l'analyse par consensus. L'analyse a permis d'établir le récit de vie du participant et d'en dégager quatre moments clés ayant eu un impact marquant sur la dynamique entre les instances. L'analyse du récit de vie fait ressortir l'importance de la toute-puissance du surmoi et du moi idéal dans le développement de la délinquance du participant. Celle-ci s'exprime par la grande sévérité du surmoi, qui écrase le moi par des sentiments d'angoisse envahissants et l'empêche d'exercer ses fonctions. La toute-puissance s'exprime aussi par l'investissement du moi idéal, qui nourrit une illusion temporaire d'être libre de toute angoisse. Le désistement criminel du participant n'a été possible que par un renoncement à la toute-puissance, ainsi qu'un développement des fonctions du moi et un investissement de l'idéal du moi. De plus, l'analyse met en

évidence que l'arrêt des comportements délinquants s'explique par l'accomplissement de projets visant la réparation psychique, ainsi que la mise en œuvre constante de gestes et d'attitudes réparatrices. La présence d'un surmoi jouant le rôle d'un guide sévère, mais bienveillant est aussi notée. La présente étude met aussi à l'avant-plan l'importance du renforcement du moi dans un processus de réhabilitation. Ces différents éléments ont été discutés de façon à fournir une orientation pour les recherches futures.

Mots clés : délinquance, meurtrier, surmoi, moi idéal, idéal du moi, récit de vie, processus de réhabilitation

INTRODUCTION

Pour plusieurs, il est difficile de s'imaginer dans la peau d'une personne violente et de comprendre les motivations qui la poussent à commettre de tels gestes. L'incompréhension et la méfiance du public sont d'autant plus fortes lorsque le crime commis est un meurtre. Ces cas généralement médiatisés, tel le cas du Norvégien Anders Behring Breivik, soulèvent tout l'inconfort ressenti par rapport à ce tabou humain. Puisque l'homicide est perçu comme un crime abject, il est difficile de comprendre qu'un individu puisse commettre de tels actes tout en ayant une morale. Certains adoptent alors un point de vue catégorique : les personnes violentes sont des délinquants et des êtres mauvais, sans plus. Ils considèrent que ces individus ne changeront jamais. L'incompréhension va parfois même jusqu'à mettre en doute le mérite des meurtriers à conserver leurs droits fondamentaux. Pour Thomas De Koninck (cité par Doyon, 2012), il reste préoccupant de constater que certains semblent oublier que derrière les actes criminels commis se cache toujours un être humain, ayant aussi droit à la dignité. En ce sens, plusieurs recherches s'intéressant à la délinquance démontrent que de multiples facteurs peuvent contribuer au développement de celle-ci (Casoni et Brunet, 2003; Ernst, 2011). Le délinquant est alors compris comme un être humain, ayant aussi ses angoisses et ses problèmes. Malgré toute la méfiance que la violence et la délinquance suscitent chez la population, le sujet continue assurément d'intriguer. Au-delà de ces points de vue divergents, plusieurs aimeraient comprendre ce qui pousse une personne à agir ainsi.

La présente étude vise à comprendre les facteurs influents dans le parcours de vie d'un individu qui commet des actes délinquants à l'aide d'un point de vue psychologique. Elle tentera de mettre en lumière les processus dynamiques poussant à la délinquance chez un individu, tout en tentant de cerner les changements qui s'opèrent au niveau de cette dynamique lorsque ce même individu décide de cesser ses comportements délinquants. Cette réflexion est appliquée à un meurtrier, ajoutant ainsi une particularité à cette réflexion : celle de comprendre l'influence de cette dynamique inconsciente sur les éléments qui poussent un être humain à enlever la vie à un autre être humain.

Il n'y a pas que dans la population que l'idée qu'un délinquant ait une morale soit contestée. En effet, Schmideberg (1954) soutient qu'à une certaine époque, plusieurs auteurs croyaient que les délinquants n'avaient pas de code moral ou de surmoi, l'équivalent psychanalytique. Son expérience avec cette clientèle apporte un éclairage opposé à ce constat. En effet, elle affirme que bien que leur morale soit différente de la majorité, il serait faux de croire qu'elle est inexistante. Elle ajoute qu'il faut regarder l'ensemble de la vie du délinquant pour évaluer ce qui constitue sa morale. De Greeff (1932) partage un point de vue semblable lorsqu'il met de l'avant l'importance d'avoir une meilleure connaissance de l'expérience de l'homme derrière les actes criminels. Ce qui lui importe, c'est de prendre en compte la phénoménologie de cet être humain plutôt que de le catégoriser. Il ajoute qu'il est essentiel de mettre ses idées préconçues de côté pour réussir à les aider. De Greeff croit que, comme un malaise physique ou psychique, la délinquance peut se résorber. Ainsi, la vision propagée d'un psychopathe immuable et sans morale ne semble plus tout à fait juste.

Mais quand est-il de la dangerosité réelle actuelle? Les chiffres récents de Statistiques Canada (2010) démontrent une diminution des actes criminels, dont le taux est à son plus bas depuis 1973. Il équivaut à 5 953 crimes pour 100 000 habitants.

De plus, il semblerait que depuis 2003, l'*Indice de gravité de la criminalité* a diminué tous les ans, tout comme l'*Indice de gravité des crimes violents* qui diminue depuis 2006. En 2010, cette tendance décroissante du crime s'est observée également dans la plupart des provinces, tout comme dans la plupart des grandes villes du pays. Ainsi, au Québec, le taux d'homicide est à son point le plus bas depuis 1960, résultat d'une pente descendante depuis 25 ans. Il est à remarquer que, selon Marshall et Block (2004), les données sur les homicides sont un baromètre valide pour estimer et pour comparer les taux de criminalité mondiaux puisque ce type de crime passe très rarement inaperçu d'où un très faible chiffre noir¹ et une comptabilisation comparable entre états. Les statistiques à propos de la récidive à la suite d'une incarcération à perpétuité signalent aussi une diminution de la violence. Avec cette population, le taux de succès de la réhabilitation dépasse 90 % alors que la récidive violente est qualifiée de restreinte (Lemire, Durand et Vallée, 2000). En résumé, la gravité de la criminalité semble être en baisse au pays, ce qui amène Ernst (2011) à soutenir que les villes actuelles sont relativement sécuritaires.

Pinker (2011) ajoute que le dernier siècle aurait été l'un des moins sanglants d'un point de vue historique. Pour lui, les débats actuels au sujet de la criminalité et des limites de la justice doivent être compris comme étant le reflet de l'évolution de la moralité et de sa complexification. Il ajoute que bien que la raison pousse l'humain à vouloir améliorer son propre confort, cela ne se passe pas sans engagement à protéger celui d'autrui. La raison n'est toutefois pas à l'origine de tous nos comportements puisque, sans surprise, des homicides continuent d'être perpétrés. Dans le contexte des discussions entourant le projet de loi C-10² au Canada, l'*Association du barreau canadien* s'est penchée sur des facteurs qui peuvent réduire la criminalité (Ernst,

¹ Le chiffre noir représente les crimes inconnus du système de justice pénale

² Loi déposée par le gouvernement en mars 2012 qui propose des ajustements au code criminel et qui, entre autres, modifie en profondeur le système de justice pénale pour adolescents.

2011). Elle suggère d'instaurer des mesures pour diminuer la pauvreté infantile, augmenter les services en santé mentale, tenter d'éloigner les jeunes du système correctionnel adulte et investir davantage dans la réhabilitation. Ces recommandations sont basées sur des études qui révèlent que plusieurs facteurs sociaux contribuent à la trajectoire délinquante. Ainsi, au-delà des facteurs communs, chaque jeune qui devient délinquant traîne avec lui sa propre histoire qu'il faut tenter de comprendre pour saisir ce qui l'a amené à ce parcours et ce qui peut l'aider à en sortir (De Greeff, 1932; Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1971; Casoni et Brunet, 2003).

Toutefois, même si l'emprisonnement neutralise le délinquant pendant un certain nombre d'années, ce dernier devra, tôt ou tard, retourner en société. Traditionnellement, il est entendu que deux points de vue s'opposent quant à la gestion des peines pour empêcher la récidive (Mascini et Houtman, 2006) : l'un privilégie une augmentation de la répression et de la sévérité des peines, et l'autre privilégie un investissement dans la réhabilitation du délinquant, pour l'aider à préparer sa remise en liberté éventuelle.

Ceux qui privilégient la répression sont d'avis que l'incarcération doit être perçue comme une punition puisqu'ils estiment que le criminel agit de son plein gré. Ils croient, de plus, que celui-ci doit payer pour les crimes qu'il a commis. Cette position se retrouve en avant-plan dans la stratégie actuelle du gouvernement fédéral canadien à travers la loi C-10. L'une des mesures proposées concerne une augmentation du temps des incarcérations ainsi que l'instauration d'une peine minimale pour certains crimes. Dans cette perspective, de telles modifications ont pour but de donner une punition juste en rapport à la gravité du crime commis (Banks, 2008). La répression devient ainsi une façon de démontrer le désaccord de la société par rapport aux gestes criminels et de décourager les délinquants potentiels à commettre des crimes, par

crainte d'être puni. Genest (2011) s'oppose à cette perspective puisque selon lui, l'effet de la « peur de la punition » n'aurait qu'un impact sur ceux qui ont déjà tendance à respecter la loi. Banks (2008) ajoute que cette peur de la punition n'a un impact que sur les criminels potentiels, et non sur les criminels d'habitude. Ainsi, un tel ajustement risque de ne pas être efficace auprès de la population visée par une telle loi.

La réhabilitation est l'approche qui est privilégiée au Québec. Celle-ci a pour but de préparer le criminel à sa sortie d'incarcération avant son retour en société. Le détenu doit ainsi passer au travers de programmes et d'ateliers qui visent à le soutenir et l'outiller pour éviter la récidive. Cette perspective mise sur le potentiel de changement des individus. Cette approche tente de minimiser les risques de rechute et de diminuer la souffrance qui a pu pousser le délinquant à choisir une solution antisociale. La réhabilitation tente d'amener la personne à respecter les lois en créant un désir sincère de se conformer à celles-ci (Mascini et Houtman, 2006). Même si la possibilité de récidive ne sera jamais nulle après ce processus, l'efficacité de ce modèle pour diminuer la récidive a été démontrée puisqu'elle combine une réduction du crime à un respect pour le criminel (Banks, 2008). L'angle d'analyse pour la réhabilitation s'intéresse non seulement aux facteurs de risque de la délinquance, mais aussi à ceux qui favorisent le désistement du monde du crime.

Il devient clair que les opinions à propos de la délinquance sont très variées. Que ce soit concernant les facteurs de risque, les méthodes de réhabilitation ou l'interprétation de l'opinion populaire, il devient difficile de savoir ce qui définit une personne délinquante. Ces multiples points de vue démontrent la nécessité de s'intéresser au processus à l'œuvre dans le développement de la délinquance, de même que dans l'arrêt de celle-ci. Comme l'objet de cet essai concerne l'équilibre interne d'un sujet en termes de rapports intimes avec la moralité dans une perspective

psychanalytique, le premier chapitre de cet essai décrira les principales contributions psychanalytiques au sujet des instances psychiques : le surmoi, le moi, l'idéal du moi et le moi idéal. Dans un second temps, ces concepts seront mis en relation avec les principales conceptualisations de la délinquance. Suivront la présentation de la méthodologie utilisée et celle des résultats obtenus. Ces résultats consisteront en une description la plus fidèle possible de la trajectoire de vie du participant, plus précisément des moments clés de la vie d'un homme soumis à une peine à perpétuité pour les meurtres de deux personnes, mais ayant obtenu une libération conditionnelle totale. Le récit de vie couvrira l'ensemble de la vie du participant, de son enfance à son retour à la vie en société. L'analyse de cette trajectoire de vie retracera les événements isolés afin d'en analyser les éléments qui permettent d'identifier la présence des instances psychiques à l'étude, soit le surmoi, le moi, l'idéal du moi ainsi que le moi idéal et de comprendre la dynamique derrière le processus de changement dans sa vie. La discussion des résultats suit ainsi qu'une courte conclusion.

CHAPITRE I

RECENSION DES ÉCRITS :

LES INSTANCES PSYCHIQUES ET LA DÉLINQUANCE

Pour mieux comprendre la problématique de cette recherche, le premier chapitre de cet essai, divisé en quatre sections, aborde les liens qui unissent les instances psychiques et la délinquance. Pour ce faire, la première section définit les fonctions du surmoi, de l'idéal du moi et du moi idéal. Ensuite, pour mieux comprendre l'influence de ces concepts sur la délinquance, la deuxième section expliquera les principales contributions des auteurs psychanalytiques à ce sujet. De plus, comme cette recherche s'intéresse également à l'arrêt des comportements délictueux, diverses positions sur le phénomène de l'arrêt de la délinquance seront présentées. Cette troisième section clarifie ce qui caractérise le changement à l'œuvre derrière ce processus de désistement. Finalement, avec ces informations, il sera possible de préciser les objectifs guidant l'ensemble de cette recherche.

1.1 Les instances psychiques : conceptions psychanalytiques

Cette première section aborde les définitions et les principales contributions à propos des instances psychiques à l'étude. En premier lieu, le développement du concept du surmoi dans l'œuvre de Freud ainsi que les imprécisions laissées par celui-ci à propos de sa définition seront expliqués. Par la suite, les travaux de certains auteurs psychanalytiques contemporains ayant tenté de clarifier et distinguer cette instance de l'idéal du moi et du moi idéal seront présentés. Suivront les travaux d'André Lussier (2006) qui base sa réflexion sur la différenciation théorique de ces trois concepts, pour mieux définir les fonctions associées au surmoi, à l'idéal du moi et au moi idéal. Finalement, une réflexion sur la nécessité de distinguer les affects de honte et de culpabilité sera présentée.

1.1.1 Développement du concept du surmoi

De nombreux concepts de base en psychanalyse découlent des réflexions théoriques et des observations cliniques de Freud du début du XX^e siècle. Une mise en contexte historique est donc utile pour mieux comprendre les origines de ces concepts. Freud propose une première conceptualisation des liens dynamiques entre diverses parties de soi dans *L'interprétation des rêves* (1900). Ces parties de soi sont alors désignées comme des topiques, ou des lieux, et rendent compte d'une :

[...] différenciation de l'appareil psychique en un certain nombre de systèmes doués de caractères ou de fonctions différentes et disposés dans un certain ordre les uns par rapport aux autres, ce qui permet de les considérer métaphoriquement comme des lieux psychiques dont on peut donner une représentation figurée spatialement. (Laplanche et Pontalis, 1967 : 484)

Dans sa première topique, Freud attribue aux pulsions inconscientes un rôle central dans la psyché puisqu'elles sont conceptualisées comme à la source des conflits psychiques. Dans la poursuite de sa réflexion, Freud en vient à reconnaître l'insuffisance de l'utilisation d'une théorie où les rapports psychiques sont

exclusivement compris en terme d'inconscient ou de préconscient/conscient. En effet, dans cette première théorisation, ce qui compose l'inconscient est du refoulé, c'est-à-dire des représentations liées à une pulsion, qui sont inconscientes (Laplanche et Pontalis, 1967). De ce fait, l'agent refoulant est implicitement compris comme étant de l'ordre du conscient. Cependant, ce que Freud constate est que même l'action du mécanisme de refoulement semble s'opérer à un niveau inconscient, ce qui nécessite un approfondissement de sa conceptualisation théorique. Cette observation l'amène à postuler l'existence d'un agent responsable du refoulement dans l'inconscient sans que cet agent soit de l'ordre du refoulé. Il propose alors que des lieux psychiques d'une nature différente de la première topique soient à l'œuvre dans la psyché. Ce sera la seconde topique, éventuellement vue comme étant composée du moi, du surmoi et du ça. Il est alors possible de conceptualiser l'action refoulante du moi comme étant inconsciente.

Parallèlement, Freud (1913) s'intéresse aux rapports qu'entretient l'individu à la culture et aux exigences du fait de vivre en société. Puisque selon la première topique, les pulsions sont au centre du développement de la psyché, les restrictions imposées par la vie en société confrontent l'individu à des défis nombreux et mal compris, admet Freud. En ce sens, le respect des exigences de la culture et des lois, établies pour le fonctionnement de la société, crée des frustrations quant à l'expression des pulsions. En contrepartie, Freud observe que ce processus culturel et cette soumission aux règles amènent l'humain à se civiliser. Ces observations soulèvent un paradoxe : si les gens sont mus par leurs pulsions, pourquoi ne deviennent-ils pas tous des bêtes égocentriques, ne pensant qu'à satisfaire leurs besoins? Quelle est l'influence que ces enjeux culturels et extérieurs à l'humain exercent sur la psyché? Ces réflexions conduisent Freud à développer la notion de censure interne, un mécanisme qui empêche certaines représentations de devenir conscientes, ainsi que celle de

conscience morale, qui correspond à une représentation internalisée de la loi et qui joue un rôle dans la prévention des transgressions.

Les réflexions de Freud à propos de l'insuffisance de la première topique pour comprendre le rapport de l'individu à la société sont des éléments clés dans l'élaboration de sa deuxième topique publiée en 1923. Il introduit alors un concept de surmoi qui est une instance interne qui exerce la fonction « d'un juge ou d'un censeur à l'égard du moi » (Laplanche et Pontalis, 1967 : 471). À cette époque, Freud semble utiliser indifféremment l'expression idéal du moi et le surmoi pour désigner l'instance qui exerce une fonction de conscience morale. Il ne précisera jamais de différenciation entre les deux termes ni ne les distinguera-t-il clairement. Il s'en dégage une certaine confusion dans la définition de ces deux instances, surmoi et idéal du moi, puisque seul le contexte d'utilisation des deux termes permet aux lecteurs de suggérer des distinctions rendues nécessaires par l'extension des fonctions attribuées à ces instances. Quoi qu'il en soit, la notion de surmoi telle qu'elle est présentée en 1923 intègre autant des fonctions critiques et interdictrices, attribuées habituellement à une conscience morale, que des fonctions d'idéal, attribué à un modèle identificatoire. Le surmoi est utilisé indifféremment pour désigner tantôt ce qui agit en nous comme juge de nos réalisations, tout en étant l'instance qui « incarne la loi et interdit qu'on la transgresse » (Laplanche et Pontalis, 1967 : 471). Cette utilisation indifférenciée des termes surmoi et idéal du moi par Freud rendra difficile le processus définitionnel de ces deux instances.

1.1.2 Conceptualisation contemporaine du surmoi

Cette imprécision laissée par Freud donne le champ libre à l'éclosion subséquente de définitions variées sur le surmoi. Un consensus est particulièrement difficile à obtenir parmi les auteurs psychanalytiques au sujet de l'intégration ou non

des fonctions d'idéal au surmoi. Pour Lagache (1961), le surmoi est le représentant de l'autorité, tandis que l'idéal du moi est constitué des représentations des normes à atteindre pour satisfaire cette autorité. Il conceptualise « le surmoi et l'idéal du moi comme formant un *système* qui reproduit, à l'intérieur de la personnalité, la relation autoritaire parent-enfant [...] Ce qui est intériorisé, ce n'est pas l'image de l'autre, mais le modèle d'une *relation à l'autre*³ » (Lagache, 1961 cité dans Lussier, 2006 : 109). Ainsi, dans sa théorie, les idéaux d'un individu se retrouvent sous l'emprise du surmoi et ont pour but de le satisfaire. Green (1983) adopte une position semblable à celle de Lagache (1961) au sujet des notions de surmoi et d'idéal du moi. Il précise toutefois que le surmoi accomplit aussi une fonction protectrice formée par l'internalisation de l'amour que le parent a pour son enfant.

Jacobson (1964) met l'accent sur le développement du surmoi dans sa compréhension des fonctions qu'exerce cette instance. Selon elle, lorsque l'enfant reçoit le soutien nécessaire pendant son développement, le surmoi se développerait à travers trois phases caractéristiques. La première voit naître la couche la plus profonde de cette instance, qu'elle nomme le précurseur sadique du surmoi. Ce sont d'ailleurs ces images fantasmatiques, sadiquement interdiciques et punitives, que l'enfant projette à l'extérieur pour tenter de nier sa propre agressivité, qui en constituent le fondement. La deuxième phase met en scène le précurseur idéalisé, qui réunit les représentations d'un soi idéal ainsi que de l'objet idéal. Ce précurseur, aussi nommé idéal du moi par Jacobson, correspond à la dernière tentative effectuée par l'enfant pour reconstruire dans sa psyché la relation symbiotique perdue avec la mère. Si des conditions optimales pour le développement de l'enfant sont réunies, les précurseurs sadiques et idéalisés s'affaiblissent. Ils laissent alors place à un nouveau stade du surmoi, le troisième, que Jacobson qualifie de fonctionnel. Le surmoi

³ Italique ajouté

représente désormais à la fois les aspects punitifs et interdicteurs des parents. Jacobson ajoute que l'atteinte de ce dernier stade nécessite un moi suffisamment développé pour que les fantasmes sadiques et idéalisés ne soient plus ressentis comme constituant des éléments de la réalité. Sans l'atteinte de ce stade dit fonctionnel, les précurseurs sadiques et idéalisés conservent une grande influence sur le moi, ce qui rend le conflit entre le moi et le surmoi insupportable. Jacobson ajoute que pour régler ce problème, le surmoi est alors projeté à l'extérieur. C'est pourquoi un moi bien constitué est vu comme nécessaire pour que le surmoi soit clairement différencié. Dans un même ordre d'idées, Hartmann et Loewenstein (1964) affirment qu'une grande cruauté de la part du surmoi signalerait une faiblesse de la part du moi, position qui est cohérente avec la perspective de la psychologie du moi qu'ils défendent.

Pour Donnet (1995, 2009), le surmoi et l'idéal du moi vont de pair, ce qui le pousse à nommer cette instance le surmoi-idéal du moi. Pour lui, le moi tend « à rejoindre son idéal pour restaurer une complétude narcissique perdue, mais sans jamais coïncider avec lui [...]. N'est-ce pas précisément une des tâches du surmoi [...] de garantir cet écart qui protège la fonction du désir? » (Donnet, 2009 : 115). En ce sens, il affirme que l'atteinte d'un idéal n'est pas libre de tous conflits. Ce qu'il décrit trouve exemples dans les cas de névroses d'échec, ou simplement lorsque l'atteinte d'un but fixé engendre une grande tension psychique. Ainsi, pour Lagache (1961), Jacobson (1964), Green (1983) et Donnet (1995, 2009) les fonctions d'idéal sont liées au surmoi.

1.1.3 Concepts d'idéal du moi et de moi idéal

Il s'en suit qu'un consensus est également difficile à obtenir parmi les auteurs au sujet de la définition de l'idéal du moi. Précurseur aux définitions actuelles de l'idéal

du moi, Grunberger (1971) suggère de promouvoir le narcissisme au rang d'instance psychique, aux côtés du moi, du surmoi et du ça. Il propose de nommer cette nouvelle instance le self. Selon lui, la création du self comme instance met en lumière le rôle que le narcissisme joue dans plusieurs conflits psychiques. Comme le self devient une instance au même titre que le moi ou le surmoi, Grunberger lui attribue la fonction d'investir les différentes instances comme il le désire, tout en jouissant d'une énergie agressive et destructrice qui lui permet aussi de les désinvestir; le self pouvant, par exemple, désinvestir un moi défaillant ou jugé insatisfaisant. Cette conceptualisation explique, selon Grunberger (1971), les moments où les idéaux d'un individu deviennent plus écrasants que valorisants — phénomène aussi remarqué par Jacobson (1964) lorsqu'elle décrit un surmoi trop punitif qui n'encourage pas à mieux faire. Pour Grunberger (1971), l'idéal n'a donc pas seulement comme effet de gonfler narcissiquement le moi, mais aussi celui de le rabaisser.

Chasseguet-Smirgel (1990) parle, quant à elle, d'un idéal maturatif, c'est-à-dire d'une étape où les idéaux d'un individu évoluent, passant d'un idéal très centré sur soi-même, à un idéal plutôt ancré dans la réalité et capable de relativisme. Les idéaux suivraient donc en quelque sorte une évolution parallèle à celle du moi. Selon cette auteure, cette évolution est automatique et universelle. Elle précise, en outre que l'individu ne fait face qu'à un seul type d'idéal à la fois puisque lorsqu'une étape de développement est dépassée, celle-ci devient désuète.

Le concept de moi idéal ajoute à la complexité déjà présente à la définition de l'idéal. Selon Lussier (2006) et Chasseguet-Smirgel (1990), Freud utilise peu le terme de moi idéal dans ses écrits. Cela a conduit plusieurs théoriciens à s'interroger sur la nature du concept de moi idéal pour savoir s'il s'agissait d'une entité équivalente à l'idéal du moi ou d'une entité différente. Chasseguet-Smirgel (1990) soutient, pour sa part, que le moi idéal n'est pas un concept freudien. Selon elle, l'utilisation de *Ideal-*

Ich et *Ichideal* par Freud ne réfère pas à des notions différentes et constitue une formule de langage pour éviter la répétition. Le moi idéal serait plutôt un concept propre aux auteurs français qui l'ont utilisé pour décrire principalement une réalité clinique. En ce sens, Lagache (1961) voit dans le moi idéal, un idéal de grandeur et de toute-puissance qui reste sous le pouvoir du surmoi, tout comme l'idéal du moi. Green (1983) ainsi que Casoni et Brunet (2003) conceptualisent aussi le moi idéal comme étant constitué de fantasmes de toute-puissance narcissique. Enfin, Aulagnier (1975) décrit le moi idéal comme ce qui « représente à la fois ce qu'il y a de plus loin derrière nous et ce qu'il y a de plus lointain en avant, c'est-à-dire le Paradis perdu et le Paradis à la fin de nos jours. Toujours des fantasmes qui ne lâchent jamais prise » (dans Lussier, 2006 : 124).

Dans leur *Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis (1967) suggèrent une distinction entre ces trois concepts. Ainsi, ils décrivent le surmoi comme étant classiquement : « défini comme l'héritier du complexe d'Œdipe; il se constitue par intériorisation des exigences et des interdits parentaux » (1967 : 471). Ils définissent l'idéal du moi comme une : « instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme (idéalisation du moi) et des identifications aux parents, à leurs substituts et aux idéaux collectifs. En tant qu'instance différenciée, l'idéal du moi constitue un modèle auquel le sujet cherche à se conformer » (1967 : 184). Le moi idéal, quant à lui, est défini comme une : « formation intrapsychique que certains auteurs, le différenciant de l'idéal du moi, définissent comme un idéal de toute-puissance narcissique forgé sur le modèle du narcissisme infantile » (Laplanche et Pontalis, 1967 : 255). En résumé, la notion d'idéal regroupe deux aspects différents : celui d'un idéal valorisant et réaliste pour le moi ainsi qu'un idéal grandiose et tout-puissant.

1.1.4 Apports d'André Lussier

Lussier (2006) a effectué une démarche de systématisation de ces concepts qu'il présente dans son essai psychanalytique « La gloire et la faute », dans lequel il traite du conflit qui oppose narcissisme et culpabilité. Tout en se montrant le plus fidèle possible aux écrits et théories de Freud, il décrit une théorie nouvelle et ancrée dans les fondements psychanalytiques classiques. Dans ses travaux (1975, 2006), Lussier déplore la confusion dans la distinction entre, d'une part, le moi idéal et l'idéal du moi — qu'il qualifie de sous-instances⁴ — et, d'autre part, le surmoi qu'il voit comme une instance.

Lussier (2006) suggère que le surmoi constitue le représentant psychique des interdits parentaux. Il précise que le surmoi est essentiellement composé des fantasmes associés à ces interdits, auxquels s'ajoute la force pulsionnelle du ça. Le surmoi agit sur un mode automatique et son mode d'action est le refoulement, ainsi que la menace que le moi ne déclenche un sentiment inconscient de culpabilité. Ce sentiment a comme effet d'imposer des limites aux divers fantasmes de toute-puissance. Cette menace devient signal d'alarme pour le moi lorsqu'il se retrouve dans une situation où un conflit de valeur est envisageable. La menace de ressentir de la culpabilité devrait être ressentie avant un acte répréhensible, mais aussi après avoir été posé. Lussier précise qu'un surmoi aimant est contradictoire puisque « par sa nature d'interdit et de censure, le surmoi n'a aucun pouvoir pour donner l'amour » (2006 : 53).

Selon Lussier, les idéaux qui sont des investissements narcissiques du moi et qui n'ont pas la qualité d'excès des fantasmes de grandeur ou de toute-puissance

⁴ Distinction faite par Lussier (2006) dans le but d'être rigoureux, où il attribue le terme *instance* exclusivement au ça, moi et surmoi.

appartiennent à la sous-instance de l'idéal du moi. Celui-ci a pour fonction de guider l'action et le développement personnel. Il occupe donc une place essentielle dans le bon fonctionnement de la psyché. À l'instar d'autres auteurs (Lagache, 1961 et Green, 1983), Lussier juge ainsi nécessaire de distinguer l'idéal du moi du moi idéal. D'ailleurs, ceux-ci sont d'avis que l'idéal du moi se compose d'objectifs de vie réalistes en regard des habiletés de l'individu et de ses circonstances de vie. En ce sens, il s'agit de fantasmes d'idéaux qui sont en accord avec le principe de réalité et les exigences du surmoi. Lussier (2006) ajoute que puisqu'ils appartiennent au moi, ces idéaux servent de modèles réalistes pour le moi futur, prennent en compte l'objet et recèlent le potentiel d'enrichir l'individu au plan psychique. Comme pour tout idéal, l'idéal du moi n'est jamais parfaitement atteint, puisqu'il évolue avec le moi.

Quant au moi idéal, d'après Lussier (2006), mais aussi Lagache (1961) et Green (1983), il se caractérise par l'excès et la présence de fantasmes qui sont en désaccord avec le principe de réalité puisqu'ils sont de l'ordre de la grandeur et de la toute-puissance. Le moi idéal, de ce fait, est dit anobjectal puisqu'il se compose exclusivement de représentations narcissiques qui n'obéiraient qu'au principe de plaisir. En ce sens, le moi idéal constituerait une structure psychique plus primitive que ne l'est l'idéal du moi. Lussier (2006), tout comme Green (1983), le décrit comme la couche la plus primitive du moi, ce qui implique que le moi idéal partagerait plusieurs caractéristiques avec le ça. Le moi idéal pourrait en ce sens parfois être confondu avec le ça, lors d'une phase maniaque, où tous projets, aussi irréalistes soient-ils, sont perçus réalistes, par exemple. Lussier (2006) précise que cette connexion du moi idéal avec le ça le rend aussi familier du surmoi. Lussier est d'ailleurs d'avis que le surmoi tire sa force pulsionnelle de ses racines avec le ça. Malgré cette proximité, les fantasmes qui constituent le moi idéal ne sont pas restreints par le surmoi. Il arrive que chez certains individus aux prises avec une psychose maniaco-dépressive ou un trouble bipolaire aigu, cela conduise à un conflit de titans (Lussier, 2006) où les excès du moi idéal qui se manifestent par des projets

grandioses alternent avec les excès du surmoi qui s'expriment à travers une culpabilité paralysante.

Pour Lussier (2006), comme pour Lagache (1961) et Green (1983), les distinctions cliniques entre idéal du moi et moi idéal nécessitent une différenciation théorique. Ils sont d'avis que les notions d'idéal du moi et de moi idéal renvoient avant tout à des métaphores qui servent à décrire deux types différents de représentations mentales présents chez tout individu et qui sont, dépendamment des individus, plus ou moins investis. Ainsi, lorsque l'idéal du moi est investi de manière prédominante, l'individu poursuit des idéaux personnels réalisables alors que si le moi idéal est investi de manière prédominante, il est susceptible de présenter une régression moiïque qui pourrait se manifester par un délire ou une manie psychotiques. Enfin, Lussier (2006) précise que l'impossibilité d'atteindre les idéaux qui composent l'idéal du moi ne provoquera pas de culpabilité chez le sujet, ce qui démontre son indépendance du surmoi et sa nature plus évoluée par rapport au moi idéal. Sa théorie s'inscrit en ligne droite avec le point de vue dualiste⁵ qu'a adopté Freud à propos du conflit psychique (Brunet et Casoni, 2007).

1.1.5 Culpabilité et honte

Au-delà de la fonction interdictrice habituellement associée au surmoi et qui met en scène la culpabilité comme affect principal, une fonction complémentaire a été suggérée par plusieurs auteurs (Jacobson, 1964; Brunet et Casoni, 2003, 2007; Casoni et Brunet, 2003) qui voient dans l'affect de honte le résultat d'une action spécifique du surmoi. Ils distinguent ainsi une fonction du surmoi qui est dite « anti-pulsionnelle » d'une fonction complémentaire qui est dite « anti-narcissique »

⁵ Qui s'appuie sur la notion de conflit

(Brunet et Casoni, 2003). Dans ce dernier cas, l'individu plutôt que de ressentir de la culpabilité, associée à la fonction anti-pulsionnelle du surmoi, ressentirait de la honte qui est associée à sa fonction anti-narcissique. Le surmoi pourrait donc utiliser deux affects complémentaires pour imposer sa loi par rapport à des transgressions de type différent : la culpabilité quand il s'agit d'une faute associée à l'expression pulsionnelle, ou la honte lorsque la transgression implique davantage le narcissisme, comme, par exemple, de dépasser son père académiquement.

Pour Jacobson (1964), la présence de sentiments de honte ou d'infériorité est comprise comme un signe de la participation d'un idéal tout puissant (sa définition de l'idéal du moi) à la régulation du moi par le surmoi. Ainsi, elle affirme que moins le surmoi est intégré, plus les sentiments de honte l'emportent sur les affects dépressifs, qui eux sont associés à la culpabilité. Janin (2003) ajoute à la compréhension dynamique du phénomène en stipulant que la honte est associée à l'action de l'idéal du moi plutôt qu'à celle du Surmoi. Ainsi, il suggère que l'on peut distinguer deux représentations du destin de la libido, soit : « un destin réunissant *Œdipe-Surmoi-Culpabilité-Angoisie de castration* [...] et un destin réunissant *Narcissisme-Ideal du moi-Honte-Angoisie de perte d'objet* » (2003 : 1672). Ainsi, à la lumière de ces travaux, honte et culpabilité apparaissent comme des manifestations de fantasmes distincts, ce qui justifie l'étude spécifique de la contribution de l'idéal du moi, du moi idéal et du surmoi dans les conflits psychiques.

Cette première section du contexte théorique permet de constater que plusieurs définitions, souvent même contradictoires, existent au sujet du surmoi, de l'idéal du moi et du moi idéal. Il apparaît toutefois nécessaire, aux fins de cette étude, de choisir les définitions qui apparaissent à la fois complètes et propices à l'application clinique. Les définitions proposées par Lussier (2006) au sujet du surmoi, de l'idéal du moi et du moi idéal ont ainsi été retenues puisqu'elles permettent une distinction claire de

l'action et de la fonction de chacune des instances ainsi que leurs interactions dans les conflits intrapsychiques. L'idée que le moi idéal et l'idéal du moi constituent des sous-instances est également jugée utile pour cette recherche en ce que la référence à deux types de fantasmes distincts rendra possible leur identification potentielle dans les données colligées. Ainsi, selon cette conceptualisation, les fantasmes associés à l'idéal du moi seront en accord avec la réalité et viseront des objectifs atteignables, alors que les autres, associés au moi idéal, seront davantage de nature narcissique, se présenteront comme étant sans limites et exprimeront des vœux de toute-puissance. Les conceptions de Lussier (2006) permettront, de plus, d'observer la relation entre le surmoi et le moi idéal qui est vue comme étant particulièrement conflictuelle chez les personnes présentant des comportements délinquants (Casoni et Brunet, 2003).

1.2 La délinquance : compréhension psychodynamique

Après avoir abordé les origines et les définitions des concepts psychanalytiques du surmoi, de l'idéal du moi et du moi idéal, cette section présentera des perspectives différentes à propos de la délinquance. Il sera plus précisément question des motivations derrière les comportements d'un criminel d'habitude (Mailloux, 1971). Traditionnellement, il y a deux écoles de pensées en criminologie : l'école classique (Beccaria, 1767) et l'école positiviste (Ferri, 1913). Dans cette section, ces deux perspectives seront expliquées ainsi que leur implication dans la définition de la délinquance. Cette distinction faite, il sera possible d'aborder les principales contributions psychanalytiques qui expliquent les comportements délinquants à l'aide des troubles du narcissisme ainsi que des dysfonctions du surmoi. Considérant l'importance du rôle de médiateur du moi dans la psyché, une explication de ses contributions à la délinquance s'ajoutera. Finalement, cette section se terminera par un bref exposé à propos de l'importance de certains facteurs environnementaux dans le maintien de la délinquance.

1.2.1 Délinquance et contexte social

La délinquance est fonction du contexte normatif dans lequel elle se situe (Landreville, 1986; Poupart, 2004). Que les normes aient été développées pour servir les intérêts des plus puissants, pour la protection du public ou pour défendre les valeurs d'un peuple, la délinquance est toujours déterminée en fonction d'une réalité sociopolitique extérieure à l'individu et relative à son contexte de vie (Muncie, 2001; Casoni et Brunet, 2002). Les actions qualifiées de criminelles changent avec les époques et les sociétés, elles sont différentes d'un pays à l'autre, voire d'une ville à l'autre dans certains cas. Ce point de vue, selon lequel la définition de l'acte criminel et son analyse juridique sont centrales, caractérise depuis trois siècles l'école de pensée dite classique en criminologie (Beccaria, 1767). Ainsi, criminalité ou délinquance se comprennent comme le fait de commettre un acte interdit selon les normes en vigueur.

Une autre perspective sur le comportement délictueux est proposée par les auteurs du DSM qui portent leur attention sur les comportements qui caractérisent les personnes identifiées socialement comme étant délinquantes. Selon le DSM-IV-TR (2000), la délinquance est actuellement associée en Amérique du Nord à la présence d'un ensemble d'attitudes et de comportements qui permet de poser le diagnostic de trouble de la personnalité antisociale. Ainsi, le diagnostic du DSM-IV-TR (2000) s'applique aux personnes qui présentent : « un mode général de mépris et de transgression des droits d'autrui qui apparaît dans l'enfance ou au début de l'adolescence et qui se poursuit à l'âge adulte » (2000 : 833). Parmi les manifestations qui sont décrites par les auteurs du DSM-IV-TR, plusieurs concernent des attitudes, par exemple : « mépris inconsidéré pour sa sécurité ou celle d'autrui, [une] irresponsabilité persistante [ainsi qu'une] absence de remord » (2000 : 837) alors que

d'autres concernent des comportements sociaux comme : une « incapacité à se conformer aux normes sociales qui déterminent les comportements légaux » et « tendance à tromper par profit ou par plaisir » (2000 : 837). Ces attitudes et comportements décrivent bien ce qui est observable chez un individu qui transgresse les lois criminelles de manière volontaire et persistante. Le fait d'attribuer un diagnostic psychiatrique à ces manifestations a été critiqué par plusieurs criminologues (Cusson, 1974) qui sont d'avis que cette avenue n'est pas prometteuse pour identifier les personnes qui présentent de tels problèmes, pour prévenir leur apparition ni pour les aider à surmonter leurs difficultés. La perspective psychiatrique est toutefois bien représentative de la manière dont la délinquance est conceptualisée actuellement en Amérique du Nord dans le sens où l'importance des facteurs psychosociaux est minimisée à la faveur des facteurs biologiques et personnels, voire des facteurs moraux.

1.2.2 Distinguer l'individu de ses actes

La psychiatisation de la délinquance dirige l'attention sur les comportements et en accorde peu aux enjeux qui poussent ces personnes à agir. Quelques auteurs (Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1971; Kernberg, 1992) mettent de l'avant l'idée qu'il ne faut pas confondre l'individu avec ses actes, même s'ils sont délictueux. Eissler (1949) suggère que :

[si] la délinquance doit être définie par rapport à des comportements qui enfreignent les lois et les valeurs normatives édictées par une société donnée, il serait abusif d'étendre ce sens au plan psychologique, comme si une correspondance de faits existait entre les deux niveaux de réalité » (Eissler, 1949 cité dans Casoni et Brunet, 2003 : 76).

Utilisant cette approche, Casoni et Brunet (2003) affirment que le facteur qui unit toutes formes de délinquance est l'utilisation de « la décharge pulsionnelle passant par l'acte moteur comme solution économique à un état de tension psychique » (2003 : 139). Dans cette perspective, la délinquance est comprise comme un passage

à l'acte qui traduit l'existence d'une pathologie sous-jacente. L'attention portée à la personnalité du criminel définit la seconde école de pensée en criminologie, l'école positiviste, qui s'intéresse aux motifs de la délinquance (Ferri, 1913). Cette approche sera privilégiée au cours de l'analyse des données colligées dans cette recherche puisqu'elle rend la construction d'un portrait psychologique du délinquant primordiale. La compréhension de la place qu'occupent l'instance surmoïque et les sous-instances de l'idéal du moi et du moi idéal dans la psyché de l'individu à l'étude pourra ainsi s'inscrire aisément.

Enfin, Doyon et Bussi res (1999) rappellent que, selon l'entendement courant, le terme d linquance est associ  aux mineurs alors que celui de criminalit  est associ  aux personnes majeures. Toutefois, cette diff renciation est peu utile pour  tudier la d linquance d'un point de vue psychologique puisqu'il s'agit de comprendre les caract ristiques psychiques de la personne qui commet des d lits, peu importe son  ge. C'est pour cette raison que les deux termes seront utilis s indiff remment dans cet essai pour d crire ce qui est partag  au plan psychodynamique.

1.2.3 Trouble du narcissisme et d linquance

Pour Merceron, Ponce et Rossel (1983), la d linquance est un am nagement de la personnalit  sp cifique qui doit  tre inclus dans ce que Bergeret (1974) d signe comme l'organisation limite, aussi d sign e comme structure limite ou  tat limite. L'angoisse centrale relative   cette organisation est l'angoisse de perte d'objet (Bergeret, 1972, 1974) et de l'effondrement narcissique (Merceron, Ponce et Rossel, 1983). Kernberg (1984) conceptualise aussi la personnalit  antisociale comme ayant un trouble narcissique grave, auquel s'ajoute une pathologie importante du surmoi, ainsi qu'une grande probl matique en ce qui concerne le monde interne des relations d'objet. Cette pathologie s'exprimerait particuli rement par la centration sur soi,

l'idéalisation ainsi que la présence de colère, de mépris et de méfiance. Aichhorn (1925) décrit aussi une catégorie de délinquants comme ayant une personnalité dite narcissique. Ce type de personnalité se distingue par :

[...] des aspirations normales de perfection, de maîtrise et de complétude, de même que des distorsions pathologiques de ces aspirations prenant la forme de mégalomanie, d'exploitation impitoyable d'autrui et d'un retrait dans l'omnipotence ou dans le déni de toute dépendance (Diamond et Yeomans, 2008 : 115).

Il serait erroné d'affirmer que tous ceux qui souffrent d'une pathologie narcissique sont délinquants, quoique l'inverse soit fort probable (Casoni et Brunet, 2003). Kernberg (1984) remarque aussi une grande occurrence de comportements antisociaux chez ceux qui répondent aux critères de la personnalité narcissique.

1.2.4 Dysfonction du surmoi et délinquance

En plus du trouble narcissique explicité précédemment, Kernberg (1984, 1992) perçoit aussi chez le délinquant une pathologie importante du surmoi. Selon lui, il n'y aurait pas d'intégration des précurseurs sadiques et idéalisés du surmoi (voir Jacobson, 1964) chez le criminel, ce qui le laisse avec un surmoi immature. Kernberg (1984) dresse d'ailleurs un continuum développemental chez les délinquants, de la personnalité antisociale, passant par la personnalité narcissique avec des comportements antisociaux syntones au moi jusqu'à ceux dont le comportement antisocial est l'expression d'une culpabilité inconsciente. Cette dernière catégorie correspond aux observations de Freud (1916) lorsqu'il propose de comprendre les comportements délictueux de certains individus qu'il avait en psychanalyse comme le résultat d'un sentiment inconscient de culpabilité, présent avant l'acte. Encore de nos jours, il arrive que certains politiciens ou artistes commettent des actes délictueux qui semblent associés à ce type de configuration psychologique (Casoni et Brunet, 2003).

Klein (1927, 1934) décrit le surmoi des délinquants comme étant sévère et cruel, qualificatifs que plusieurs auteurs reprendront par la suite dans des termes équivalents (Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1965, 1971; Kernberg, 1984, 1992). Mailloux (1965, 1971) précise que ce type de surmoi sadique impose même de la culpabilité lorsqu'aucun acte délinquant n'est commis. Il qualifie cette culpabilité « d'inhérente à la substance même de [leur] être » (Mailloux, 1965 : 69). Pour leur part, Johnson et Szurek (1952) qualifient le surmoi des délinquants comme étant lacunaire, c'est-à-dire inefficace dans certains domaines circonscrits de leur vie, généralement liés aux zones où la transgression était inconsciemment permise par leurs parents. Ainsi, ces auteurs décrivent des personnes qui en temps normal se comportent adéquatement, mais dans des circonstances particulières, lorsqu'ils se sentent en colère, par exemple, s'autorisent à transgresser les lois. Redl et Wineman (1951) ajoutent en contrepartie que les délinquants ont un code moral et des valeurs adaptés à leur mode de vie délinquant. En ce sens, Casoni et Brunet (2003) affirment que l'hypothèse avancée sur l'absence apparente de surmoi a rapidement été écartée pour laisser la place à des théorisations sur les « défauts spécifiques du surmoi ou de la neutralisation du surmoi » (2003 : 141).

1.2.5 Fonctions du moi

Le surmoi n'agit pas de façon isolée au sein de la psyché de l'individu. Les effets de cette instance sont médiatisés par le moi :

[qui] est dans une relation de dépendance tant à l'endroit des revendications du ça que des impératifs du surmoi et des exigences de la réalité. Bien qu'il se pose en médiateur, chargé des intérêts de la totalité de la personne, son autonomie n'est que toute relative (Laplanche et Pontalis, 1967 : 241).

De nombreux auteurs ont contribué à la description et à la compréhension du rôle du moi dans les études sur les délinquants. Friedlander (1949) ainsi que Redl et Wineman (1951) notent plusieurs déficiences du moi chez le délinquant. Ils citent,

par exemple, le manque de tolérance à la frustration ou une expérience du temps perturbé, particulièrement en rapport avec le futur. Cette dernière rend difficile le développement d'un idéal du moi réaliste, orienté vers le futur.

Redl et Wineman (1951) soulèvent une autre déficience du moi remarquée chez les délinquants. Ces auteurs stipulent que ce n'est pas seulement le surmoi des délinquants qui est sadique, mais aussi le moi qui se désorganise plus facilement lorsqu'il ressent de la culpabilité. Ainsi, la gestion des sentiments de culpabilité par le moi est inefficace et diminue la capacité du moi à exercer ses autres fonctions. C'est pourquoi ils suggèrent de renforcer le moi avant d'effectuer un travail sur la sévérité du surmoi.

S'intéressant à l'aspect développemental de la délinquance, Mailloux (1965, 1971) décrit que pour le jeune délinquant, le moi est souvent confondu à son agir délictueux, ce qui le place dans une situation de constante autoévaluation. Cela signifie que l'individu se sent perpétuellement en état de jugement par rapport à lui-même, alors qu'il confond ses actes, surtout ceux qui contreviennent aux diktats de son surmoi, à la totalité de son être. Du coup, il est susceptible de se dévaloriser continuellement. Dans un tel contexte d'autodévalorisation, le moi est à risque de se rendre au service du surmoi (Redl et Wineman, 1951).

Devant l'impossibilité d'être fier ou même satisfait de lui-même, l'individu est susceptible de chercher à contenter ses pulsions à tout prix. Pour Eissler (1949), le moi s'allie alors à un fantasme de toute-puissance pour compenser un profond sentiment d'incompétence. D'ailleurs, Friedlander (1949) décrit le psychisme du délinquant comme étant essentiellement organisé par le principe du plaisir. Pour Kernberg (1975, 1984), cette alliance à la toute-puissance s'explique par la nature sadique du surmoi. Selon lui, les délinquants ont tendance à projeter leur surmoi à

l'extérieur d'eux-mêmes. Cette solution défensive vise à leur donner l'impression d'être libérés de toute culpabilité venant de l'intérieur. Par contre, elle place l'individu dans un monde cruel et culpabilisateur, sur un mode plutôt paranoïde. L'alliance à la toute-puissance permet au moi de se sentir suffisamment fort pour affronter cette grande persécution, qu'il perçoit dans le monde extérieur. Cette projection permet d'expliquer l'affirmation d'Eissler (1949) selon laquelle les délinquants dirigent leur agressivité vers l'extérieur, vers leur environnement.

De leur côté, Casoni et Brunet (2003) qualifient l'alliance du moi à la toute-puissance du moi idéal comme la primauté dynamique du moi idéal sur le moi. Le moi du délinquant fait « siennes les fantaisies de grandeur et de puissance du moi idéal » (Casoni et Brunet, 2003 : 142). Le moi prend alors tous les moyens pour satisfaire ces fantasmes de grandeur. Cela a comme impact que le moi écoute les promesses de satisfaction du moi idéal plutôt que la voix prohibitive du surmoi qui s'étouffe de plus en plus. En effet, cette alliance rend l'action prohibitrice du surmoi relativement inefficace puisqu'il est relégué à un rôle secondaire. Comme ce dernier est en partie projeté, c'est le moi idéal qui a le plus d'influence sur le moi. C'est pourquoi :

les conduites sont motivées davantage par la recherche de situations, même éphémères, qui permettent au moi d'avoir une image de lui-même correspondant à ses aspirations grandioses [...] que par le désir de développer les capacités permettant d'accéder à une plus grande maîtrise de la réalité (Casoni et Brunet, 2003 : 143).

Redl et Wineman (1951) ajoutent que, malgré les nombreuses faiblesses du moi qui rendent possible l'acte délictueux, d'autres fonctions du moi deviennent au contraire particulièrement développées, ce qui résulte en le maintien de l'individu dans la délinquance. Par exemple, l'utilisation de la rationalisation par le moi des délinquants comme solution défensive privilégiée leur permet de justifier leurs agirs

délinquants et se défendre contre la culpabilité infligée par leur surmoi. En plus, l'alliance au moi idéal, telle que décrite par Casoni et Brunet (2003), permet de contrecarrer leur sentiment d'incompétence et d'infériorité.

1.2.6 Facteurs environnementaux

L'importance de l'environnement dans le développement des instances psychiques est reconnue de longue date (Bergeret, 1974). C'est par identification à l'environnement (particulièrement aux parents) que les représentations formant les instances peuvent se développer. Ainsi, des perturbations majeures de l'environnement objectal ne peuvent qu'avoir un impact important à la fois sur le développement du moi, du surmoi, de l'idéal du moi et du moi idéal du délinquant (Casoni et Brunet, 2003).

Pour Aichhorn (1925), le développement de la délinquance est associé à trois configurations familiales typiques qui habituellement se caractérisent ainsi : dans la première, l'enfant se trouve confronté à un excès de gratifications de la part de sa mère; dans la seconde, il est confronté à un excès de sévérité de la part de son père alors que dans le troisième scénario, il se confronte à un excès de sévérité du père et à un excès de gratifications de la part de sa mère. Ces configurations familiales apparaissent comme étant favorables au développement d'identifications fortement clivées. Mailloux (1971), dont la théorie de la délinquance se base sur la présence d'une identité négative, affirme que c'est lorsqu'un ou les deux parents rejettent leur enfant qu'une telle identité se forme. Plus précisément, c'est lorsque les parents ont l'impression que leur enfant est un vaurien et qu'ils lui transmettent cette impression que cette identité se développe. Cette attitude parentale serait alors enregistrée dans l'identité du futur délinquant, ce qui lui donne l'impression qu'il n'a rien à perdre à se faire reconnaître ainsi par les autres. Lorsqu'un jeune se définit comme tel, le risque

de se développer comme un délinquant augmente. Mailloux (1971) ajoute que l'appartenance à un gang consolide l'identité négative et, par le fait même, la délinquance. Le gang offre au délinquant à la fois une vie sociale et un sentiment d'appartenance, car il se retrouve dans un groupe qui partage les mêmes valeurs (et identités négatives) que lui. Redl (1945) souligne aussi que la dépendance au groupe soutient la délinquance et crée d'excellentes défenses psychologiques groupales pour la maintenir.

Différentes informations concernant la compréhension dynamique de la délinquance ont été présentées. Certains auteurs (Klein, 1927, 1934; Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1965, 1971; Kernberg, 1984, 1992) décrivent le surmoi des délinquants comme sadique et difficile à gérer pour le moi, tandis que d'autres (Johnson et Szurek, 1952; Casoni et Brunet, 2003) y verront plutôt un surmoi inefficace à remplir certaines de ses fonctions. De plus, des auteurs s'entendent pour décrire une alliance entre le moi et des fantasmes de toute-puissance (Eissler, 1949; Friedlander, 1949; Casoni et Brunet, 2003). Les éléments du conflit central entre le surmoi et le moi idéal, présenté par Lussier (2006), ont aussi été formulés de différentes façons. Pourtant, peu d'auteurs en ont décrit précisément les rouages, excepté Kernberg (1984, 1992) ainsi que Casoni et Brunet (2003). Un certain vide théorique semble aussi concerner la nature et les fonctions de l'idéal du moi chez les délinquants. Lussier (2006) mentionne néanmoins que plus un moi est envahi par des idées de grandeur et de démesure (présence du moi idéal), plus la santé mentale de l'individu est compromise. En contrepartie, un investissement de l'idéal du moi serait moins habituel dans les cas de pathologie. Ce silence sur le rôle de l'idéal du moi jette aussi le voile sur la facette active du processus de la délinquance lorsqu'aucun délit n'est commis. Pourtant, qu'arrive-t-il lorsqu'un individu ne régule plus sa tension psychique par l'utilisation de comportements antisociaux et qu'il arrête ses agissements délinquants? Peut-on considérer à ce stade qu'il y a eu un changement?

Si oui, est-ce que ce changement se répercute dans les relations entre l'instance surmoïque et les sous-instances du moi idéal et de l'idéal du moi?

1.3 Abandon de la criminalité

La psychanalyse a offert plusieurs voies de recherche pour mieux comprendre ce qui pousse un individu vers la criminalité. Par contre, peu d'études psychodynamiques s'intéressent aux changements qui conduisent à l'arrêt de l'agir délinquant. D'un point de vue plus global, le changement en psychanalyse s'exprime de diverses façons. Green (2011) répertorie :

la variété, la diversité et la richesse des investissements, avec une priorité pour les relations avec autrui, l'absence de rigidité des fixations et des défenses, [...] la capacité d'aimer et aussi de haïr sans se laisser déborder par une attitude passionnelle, [...] un partage pas trop conflictuel entre aimer et travailler, la possibilité [...] de faire un deuil sans que celui-ci devienne interminable [ainsi que] la faculté de supporter les déceptions et les frustrations (Green, 2011 : 133).

Le changement concerne donc les relations entre instances psychiques ainsi que les modifications du type d'investissement, passant d'un investissement narcissique à un investissement objectal. Est-ce que des modifications semblables sont à l'œuvre dans l'abandon de la délinquance? Dans une perspective criminologique, le changement s'observe principalement par l'arrêt des comportements délinquants et s'étudie sous le terme de désistement criminel. Ainsi, pour mieux comprendre les enjeux derrière cette question, il est utile de se pencher sur la définition de ce concept. Par la suite, l'importance de comprendre le processus qui sous-tend cet arrêt de comportement sera exposée.

1.3.1 Désistement criminel

Le concept de désistement criminel demeure complexe à définir. Le phénomène ne peut pas être considéré comme un évènement précis puisqu'il relève plutôt d'une absence de comportements criminels (Maruna, 2001). En conséquence, il est difficile de déterminer le moment exact où un délinquant s'est désisté d'un mode de vie criminel. Même lorsqu'aucun acte criminel n'est posé après la dernière infraction, il est impossible de prédire avec exactitude que cette infraction était la dernière. Le désistement criminel ne peut donc qu'être déterminé rétrospectivement. En plus, le concept de désistement criminel ne concerne pas seulement l'arrêt de comportements. Un engagement réel de la part du délinquant est nécessaire, sans lequel il pourrait revenir à ses anciennes habitudes. Quelques recherches (Shover, 1996; Maruna, 2001) suggèrent d'ailleurs qu'il peut être utile de marquer le début du désistement par le moment où le délinquant décide consciemment d'arrêter sa participation active au monde criminel. Maruna (2001) ajoute que ce moment peut parfois avoir l'allure d'une véritable épiphanie pour le délinquant qui identifie un tel moment dans sa vie. Il permet aussi à l'individu d'avoir la motivation nécessaire pour modifier ses comportements. Outre ce moment d'épiphanie, Casoni (2010) ajoute qu'il est souvent possible, pour le délinquant, d'identifier rétrospectivement certains moments clés ou « points tournants » dans sa vie qui ont modifié son histoire. Selon cette auteure, « il s'agit d'un évènement relationnel ou d'une interaction qui a pris un sens particulier pour l'individu et marqué de manière évidente le reste de sa trajectoire » (Casoni, 2010 : 359).

Selon Sapolskym (1997) et Adams (1997), les recherches qui tentent d'expliquer le désistement par des facteurs physiques et physiologiques ne sont pas suffisamment avancées pour expliquer l'entièreté du phénomène. La maturation en terme d'âge semble néanmoins constituer un élément qui contribue à expliquer l'arrêt des comportements criminels (Blumstein et Cohen, 1987; McCord, 1980). Cependant,

considérant que la plupart des comportements déviants diminuent avec l'âge (Gove, 1985), il est intéressant de trouver des facteurs spécifiques à la diminution des comportements criminels. Pour Shover (1996), c'est la possibilité d'avoir un nouveau regard sur sa vie qui rend le désistement possible. Zdun (2011) précise que certains évènements, comme l'immigration ou un mariage, peuvent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités. Celles-ci rendent possible ce nouveau regard sur sa vie et contribuent donc au désistement criminel. Pour Maruna (2001), c'est plutôt l'importance grandissante accordée à ses relations d'attachement qui incite au changement. Par ailleurs, Vaughan (2007) croit qu'une trop grande attention est mise sur le pouvoir de l'environnement social et trop peu sur les préoccupations du criminel. Loin de contredire l'impact de l'environnement social sur le désistement, il insiste plutôt sur la réflexion personnelle que l'individu doit faire pour amorcer ce changement. Selon lui, si seul le facteur social était en cause, lorsque celui-ci disparaît, par divorce ou perte d'emploi par exemple, les comportements délinquants reviendraient, ce qui n'est pas toujours le cas.

1.3.2 *Processus de changement*

Il paraît alors pertinent de s'intéresser plus précisément au processus interne qui est responsable de cet arrêt de comportement. En ce sens, Maruna et Roy (2007) ont développé le concept de *knifing off* (traduction libre : retranchement) qui fait référence au processus par lequel l'individu doit passer pour se désister au-delà d'un seul moment hypothétique de désistement. Dans cette perspective, Gove (1985) utilise un modèle du changement qu'apporte le passage de l'adolescence à l'âge adulte pour l'appliquer au processus d'arrêt de la délinquance. Ces changements s'observent par une aptitude à être moins centré sur soi-même et plus attentif aux autres, ainsi qu'une augmentation du besoin de se comporter d'une manière socialement acceptable, selon les valeurs de la société. Gove note aussi que les relations sociales deviennent plus confortables et qu'il y a une augmentation

considérable du souci pour des questions relatives au sens de la vie ainsi qu'une plus grande sollicitude pour les autres membres de la communauté. Ces mêmes changements sont attendus d'un individu désirant se désister du monde criminel. Même si ce modèle ne s'applique pas uniquement à l'arrêt des comportements délinquants, Gove croit que ce sont ces mêmes changements dans la vie d'un jeune adulte qui pourraient encourager un délinquant à réviser sa carrière criminelle.

Shover (1996) affirme que le nouveau regard sur soi-même que porte le délinquant est favorable au désistement puisqu'il mène à la construction d'une personnalité moins audacieuse, où les risques associés aux actes criminels sont mieux perçus. En parallèle, le délinquant donne plus d'importance au temps qui passe et prend conscience qu'il vieillit. Tout ce processus de réflexion mènerait le délinquant à développer de nouveaux buts et aspirations, avec lesquels une carrière criminelle est incompatible. Vaughan (2007) décrit d'ailleurs le processus de changement comme une conversation interne que l'individu doit avoir avec lui-même, afin de réexaminer son passé, son présent et son futur. Trois phases sont identifiées chez le criminel confronté à la possibilité et au désir de changer sa vie. La première est celle du *discernement* où l'individu doit prendre en compte les options qui s'offrent à lui. Pour que cette étape mène au désistement criminel, l'individu doit être intéressé par l'idée de modifier sa vie et doit évidemment considérer le désistement comme une éventualité. Cela sera suivi par une période de *délibération*, où une comparaison sera faite entre ce qu'il est actuellement et ce qu'il aimerait devenir. Ce processus se termine par une phase de *dévouement*, où l'individu s'engage à changer et rend ainsi la criminalité incompatible avec ses nouveaux choix de vie. L'individu passerait donc à travers un processus de réflexion personnelle qui intègre des éléments de son passé, de son présent et de ce qu'il imagine de son futur ainsi que les liens qu'il entretient avec son environnement. Cette remise en question permettrait alors de trouver la

motivation nécessaire pour cesser ses comportements délictueux. Il ajoute que l'ensemble des délinquants peut réussir un certain type de désistement.

En résumé, plusieurs auteurs (Gove, 1985; Shover, 1996; Maruna, 2001; Maruna et Roy, 2007; Vaughan, 2007) suggèrent de comprendre le désistement comme un processus plutôt qu'un moment isolé dans la vie du délinquant. Ce processus de réflexion amène l'individu à ne plus considérer les comportements délictueux comme avantageux (Shover, 1996). L'importance accordée à ces relations d'attachements (Maruna, 2001), la présence d'un engagement personnel (Vaughan, 2007) ainsi que l'acceptation d'obéir aux règles sociales (Gove, 1985) sont aussi des facteurs qui favorisent le désistement. Ainsi, ce nouveau regard que le délinquant porte sur sa vie (Shover, 1996) l'encourage à maintenir des comportements prosociaux.

1.4 Problématique et objectifs

La délinquance se caractérise par un rapport particulier aux interdits qui est associé aux relations dynamiques entre le surmoi, le moi, l'idéal du moi et le moi idéal (Freud, 1916; Klein, 1927, 1934; Redl et Wineman, 1951; Johnson et Szurek, 1952; Mailloux, 1965, 1971; Kernberg, 1984, 1992; Casoni et Brunet, 2003). Le conflit entre surmoi et moi idéal constitue un conflit fondamental associé au passage à l'acte délictueux chez le criminel (Kernberg, 1984, 1992; Casoni et Brunet, 2003). Le désistement criminel réfère à un processus qui implique une réflexion qui rend incompatible l'agir délictueux pour le criminel (Gove, 1985; Shover, 1996; Maruna, 2001; Maruna et Roy, 2007; Vaughan, 2007). À travers ce processus, il est attendu de retrouver de nouveaux investissements par les différentes instances psychiques (Casoni et Brunet, 2003; Lussier, 2006; Green, 2011).

Cette étude vise à élaborer une compréhension dynamique de ce conflit fondamental de façon rétrospective chez un individu ayant traversé un processus de changement qui a eu pour conséquence l'arrêt des comportements criminels. Ainsi, les liens entre les diverses instances psychiques seront étudiés à travers le récit de la vie de cet individu à partir de l'enfance jusqu'au processus d'obtention de la libération conditionnelle totale associée à une sentence à perpétuité pour un double meurtre non prémédité.

Objectif principal :

Il s'agit d'identifier les manifestations des instances psychiques dans le but de mieux comprendre les changements survenus dans les relations entre surmoi, moi, idéal du moi et moi idéal, chez un homme condamné à la prison à perpétuité, mais bénéficiant d'une libération conditionnelle totale.

Objectifs spécifiques :

1. Établir le récit de vie en identifiant les moments clés vécus par le participant.
2. Identifier les manifestations du surmoi, du moi, de l'idéal du moi et du moi idéal telles qu'elles se dégagent du récit de vie du participant.
3. Saisir les rapports dynamiques entre le surmoi, le moi, l'idéal du moi et le moi idéal.
4. Cerner, le cas échéant, les influences de ces rapports dynamiques sur les moments clés identifiés comme étant liés à son processus de changement.
5. Comprendre le processus de changement en fonction des rapports dynamiques entre le surmoi, le moi, l'idéal du moi et le moi idéal.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Ce deuxième chapitre présente le devis de cette recherche. La première section décrit les différentes approches utilisées pour réaliser cette recherche. Par la suite, la description du participant ainsi que des méthodes utilisées pour la collecte de données sont présentées. Ce chapitre se termine par la description des méthodes d'analyse de données.

2.1 Approche méthodologique

Puisque l'étude actuelle s'intéresse au rôle des instances psychiques, qui s'illustre par des manifestations subtiles, et qu'une compréhension approfondie du fonctionnement psychologique propre du participant est nécessaire pour atteindre cet objectif, une méthodologie qualitative s'impose (Rizkallah, 2011). En effet, une telle méthodologie permet d'approfondir des phénomènes complexes et de cerner des niveaux de réalité auxquels il est difficile d'avoir accès autrement (Peräkylä, 2005), comme la vision subjective d'un individu sur son expérience, par exemple (Deslauriers et Kérisit, 1997).

2.1.1 Le récit de vie

Le récit de vie a été privilégié pour avoir accès aux données nécessaires à la rencontre des objectifs puisqu'il permet de s'interroger sur « le déroulement d'un parcours » (Orofiamma, 2002 : 164) et d'avoir accès à l'ensemble de l'histoire d'une personne. Un regard plus global sur cette histoire devient donc possible, facteur essentiel pour mieux comprendre le processus de désistement ou de changement. La construction d'une histoire de vie donne une description vivante et sensible du parcours de vie de l'individu, tout en lui permettant de mettre en forme l'intégralité de son vécu. Le récit de vie est un « effort pour saisir [...] ce qui s'éprouve de la condition humaine dans sa complexité, sa confusion et son inachèvement » (Orofiamma, 2002 : 164). La création du récit de vie permet aussi de rechercher un sens à l'intérieur du récit, ce qui donne accès à des connaissances plus souples « moins dominées par le paradigme de la démonstration scientifique » (Orofiamma, 2002 : 168). Cette méthode de recherche offre au participant l'occasion de raconter son expérience de vie de la façon qui lui est propre (Chalifoux, 1984) et dans un contexte particulier, c'est-à-dire à l'intérieur d'une interaction déterminée qui se déroule à un moment précis (Desmarais, 1986). Considérant que le désistement ne peut se limiter à un moment spécifique (Maruna, 2001), cet accès à l'ensemble de la vie du participant est nécessaire pour pouvoir tenter d'en saisir les aléas.

2.1.2 Perspective phénoménologique

L'accès au vécu expérientiel du participant ne pourrait se faire sans l'aide d'une perspective phénoménologique qui privilégie le vécu, l'expérience et le point de vue subjectif du participant (Groulx, 1998). Cette perspective demande au chercheur d'approcher le participant sans préjugés ni a priori, afin de recueillir son discours sans le biaiser. Il s'agit donc de procéder par étapes inductives de manière à restituer le point de vue du participant le plus fidèlement possible au sens inhérent qu'il a pu

donner à ses actes et à ses pensées. Bien que la restitution du discours se fasse à l'aide de la compréhension du chercheur, une perspective phénoménologique implique que les phénomènes soient saisis « sous l'angle de sens [qu'ils] ont pour les sujets qui les vivent » (Giorgi, 1997 : 344). Ainsi, pour constituer le récit de vie du participant, une méthodologie fidèle à une approche phénoménologique a été utilisée pour dégager l'essence des communications de celui-ci. Ce n'est qu'en dernière analyse que le sens dégagé est lié aux concepts psychanalytiques à l'étude. Cette perspective a aussi été choisie afin de permettre que le chercheur se laisse surprendre par les résultats obtenus. C'est pourquoi la théorie est approfondie en grande partie après les rencontres avec le participant. Il serait d'ailleurs impossible de comprendre un individu sans laisser une place pour que ces imprévus puissent émerger (Giorgi, 1997).

2.1.3 Visée exploratoire

En considérant l'absence d'une conceptualisation précise quant aux fonctions du surmoi, du moi idéal et de l'idéal du moi dans le processus de changement lié au désistement criminel, une visée exploratoire est nécessaire pour faire ressortir « les divers enjeux que font apparaître les [...] problématiques inédites et les changements [...] qui touchent les individus » (Groulx, 1998 : 33). Cette visée privilégie la description des phénomènes et oblige le chercheur à être attentif à l'ensemble des dimensions présentes. Groulx ajoute qu'en mettant l'accent sur l'exploration, les résultats obtenus nécessitent de la modestie de la part des chercheurs qui l'utilisent, dans le but de ne pas oublier la couleur analytique de leur réflexion. Cette visée se veut aussi cohérente avec la perspective phénoménologique (Giorgi, 1997). Ainsi, cette recherche a une visée exploratoire puisqu'elle met à l'épreuve des théories qui jouissent au plan clinique d'une grande crédibilité.

2.1.4 *Étude d'un cas unique*

L'approfondissement d'un cas unique, une approche inductive où le point de vue des acteurs sociaux est mis en évidence (Archambault et Hamel, 1998), a été choisi comme méthode pour appréhender les concepts à l'étude. L'étude des instances psychiques nécessite non seulement des entretiens en profondeur, mais un grand nombre d'entretiens, compte tenu de leur complexité et du fait que les manifestations de ces phénomènes doivent être interprétées. Un nombre élevé de rencontres met en place un processus qui permet le dévoilement de processus inconscients, qui ne peuvent s'observer directement, et qui se fera à travers une forme de triangulation de l'analyse de contenu et d'un dévoilement graduel de contenus inconscients (Brunet, 2009). Un nombre élevé de rencontres permet aussi de créer un contexte de confiance avec le chercheur (Poupart, 1997; Poncelet, 2007), qui aide à obtenir les informations recherchées. Ainsi, la profondeur et l'étendue souhaitées des données commandent un nombre élevé d'entretiens, ce que l'étude de cas rend possible.

Cet accès au point de vue du participant permet aussi de cerner l'unicité de l'individu par rapport à son groupe théorique de référence (Pedinelli et Fernandez, 2007). Certains auteurs (Humery, 1995; Archambault et Hamel, 1998) ajoutent que c'est précisément ce retour vers la théorie qui est important lors de l'étude d'un cas unique. Ce n'est donc pas seulement la démonstration de l'unicité du cas analysé qui est importante, mais bien de dégager certaines caractéristiques de cette personne généralisables à un groupe plus large. Pires (1997) ajoute que cet objectif peut être complexe puisque les processus de généralisation et d'approfondissement ont des ambitions particulièrement opposées. Ce n'est donc pas l'analyse de cas qui permet la généralisation puisqu'elle rend possible la profondeur que d'autres méthodes ne permettraient pas. C'est plutôt le retour à la théorie qui donne accès à une certaine généralisation ou remise en question des modèles théoriques. Ainsi, ce ne sont pas tous les aspects du cas qui sont généralisables, mais seulement certains éléments-clés

qui permettent de comprendre le phénomène plus globalement. De son côté, Znaniecki (1934) soulève que si certaines caractéristiques sont centrales chez un individu, il est fort probable qu'elles le soient chez d'autres.

Il est aussi important de noter que cette étude s'inscrit dans une recherche plus large menée à travers le Canada : « L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines » (Casoni, 2010). Le certificat d'éthique a été obtenu par le *Comité d'éthique de la recherche de la faculté des arts et des sciences (CÉRFAS)* de l'Université de Montréal. Le matériel de la présente étude sera comparé aux récits de vie de vingt participants afin d'en faire ressortir les similarités et différences pour mieux comprendre tout ce qui influence ces détenus à renoncer à perpétrer des délits puis à maintenir ce renoncement au crime dans le temps.

2.1.5 Anonymat

Un soin particulier a été pris pour garantir l'anonymat des données recueillies, qui donnent un accès privilégié à l'histoire personnelle du participant. Les enregistrements numériques sont conservés dans un classeur, sous clé, et les fichiers informatiques sont protégés par un mot de passe. Lors de la rédaction de l'essai ou de toute publication, les recommandations de Gabbard (2000) seront suivies en vue de garantir l'anonymat au participant et protéger son identité. Ainsi, toutes les informations permettant de l'identifier ont été maquillées ou omises, sans altérer le sens de son histoire. Seules les informations pertinentes à l'objectif de cet essai ont été utilisées.

2.2 Participant

2.2.1 *Description du participant*

L'unique participant de l'étude est un homme condamné à perpétuité pour un double meurtre vivant actuellement en libération conditionnelle totale, population qui compte 1085 détenus au Canada (Comité de la statistique correctionnelle, 2006). Le participant devait avoir purgé une peine à perpétuité et s'être identifié, à un moment de sa vie, comme un criminel d'habitude. Le participant bénéficiait d'une libération conditionnelle depuis environ cinq ans lors des entretiens de recherche. Il a choisi de s'exprimer en français qu'il maîtrise, bien qu'il ne s'agissait pas de sa langue maternelle.

La libération conditionnelle vise à faire le pont entre le milieu carcéral et la réintégration sociale par une mise en liberté sous condition (Commission des libérations conditionnelles du Canada, 2011). À la suite d'une évaluation approfondie du risque, la libération conditionnelle totale est l'une des options les moins contraignantes qui peuvent être offertes aux détenus. Pour l'obtenir, ce dernier doit démontrer qu'il a les capacités à vivre en société, tout en respectant les règles imposées par la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Sa capacité à se soumettre à ces restrictions strictes permet d'évaluer sa disposition à devenir un membre de la société capable de respecter les lois. Pour accéder à la liberté conditionnelle totale, le détenu doit être évalué comme pleinement réhabilité. De plus, bien qu'il soit en liberté, il demeure condamné à vie, ce qui laisse la possibilité au Service correctionnel du Canada de le retourner en prison si ce dernier manifeste quelques manquements à ses conditions ou un risque de récidive, quel qu'il soit.

2.2.2 Recrutement

Le recrutement du participant s'est fait à l'aide de la société d'*Option-Vie* de Montréal. Ce service fait appel à des délinquants condamnés à perpétuité pour aider d'autres condamnés à perpétuité à se motiver et profiter des ressources mises en place pour favoriser leur réinsertion sociale graduelle. Le participant ne devait pas avoir de trouble cognitif, ni présenter un discours incohérent ou des problèmes de santé mentale qui affectent sa faculté de rappel ou de narration. Ce critère a été évalué lors d'une courte entrevue téléphonique avec le participant, aussi utilisée pour établir un premier contact avec celui-ci. C'est au cours de la première rencontre formelle que les détails de la recherche ont été expliqués et que le formulaire de consentement a été présenté, explicité et signé par le participant. Celui-ci était libre de donner son consentement et de se retirer en tout temps de l'étude. Il n'y a pas d'inconvénients notables engendrés par la participation à ce projet, mis à part les heures consacrées aux rencontres.

Deux incitatifs étaient liés à la participation à l'étude. Un premier étant d'une compensation financière de 300 \$ pour l'ensemble des rencontres. Le deuxième a été décrit par Maruna (2001) comme étant motivationnel. Selon cet auteur, la plupart des détenus savent que leur histoire est unique et qu'en la partageant avec la collectivité, ils pourront possiblement aider à développer une meilleure compréhension du parcours vers la criminalité (et son désistement). Formuler son récit permet aussi au participant de donner une cohérence à son histoire et l'« engage en toute occasion à reconsidérer, réélaborer des scénarios probables autour des mêmes personnages, décors et situations évoqués » (Orofiamma, 2002 : 170). Cette expérience permet donc d'approfondir sa propre histoire et peut contribuer à consolider son identité.

2.3 Collecte des données

Le récit de vie du participant a été recueilli au cours de 17 rencontres dans un local d'entrevue situé à l'Université du Québec à Montréal. Ces rencontres d'environ 90 minutes ont toutes été enregistrées et constituent environ 27 heures d'entrevue. Considérant ce grand nombre de rencontres, une attention particulière a été portée pour que celles-ci ne migrent pas vers un processus de psychothérapie. Cette attention s'est manifestée notamment par le choix des thèmes abordés restreints à ceux en lien avec les objectifs de recherche. Aucune intervention de type interprétation ou conseil n'a été utilisée et les questions ont été essentiellement des questions ouvertes visant à explorer et à approfondir les thèmes de la recherche. Ces mesures semblent avoir été suffisantes puisqu'à aucun moment, le participant n'a exprimé le désir que les rencontres se poursuivent ou n'a sollicité le chercheur pour des conseils ou des avis.

Les rencontres ont eu lieu à des intervalles irréguliers, ce qui a permis de respecter le rythme de travail du participant. Rétrospectivement, le déroulement des rencontres, s'étalant sur une dizaine de mois, pourrait être séparé en deux périodes. La première série de cinq rencontres a permis au participant de raconter l'histoire complète de sa vie, dans l'ordre qu'il le désirait. Les choix narratifs du participant sont ainsi respectés, tout en donnant accès à la construction qu'il se fait de sa propre histoire. Le participant a commencé par raconter celle-ci en ordre chronologique et a pris la cinquième rencontre pour revenir sur certains moments de sa vie qu'il avait oubliés ou qu'il jugeait pertinents d'approfondir. Peu d'interventions de la part du chercheur étaient alors nécessaires lors de ces premières rencontres considérant l'aisance démontrée par le participant pour raconter son histoire.

Les rencontres subséquentes (12) ont permis d'approfondir certains sujets ou certaines périodes de son histoire abordées précédemment. Ces rencontres étaient

guidées par quelques questions apportées par le chercheur pour approfondir des périodes précises de l'histoire du participant (son enfance, son parcours carcéral) ou des thèmes plus spécifiques (ses relations amoureuses, sa famille). À certains moments, le participant lui-même arrivait avec du matériel qu'il désirait partager au chercheur. Par exemple, il a utilisé une rencontre pour présenter certains de ses poèmes préférés écrits durant son incarcération et aborder les émotions qu'il vivait au moment de l'écriture.

Les rencontres ont été discontinuées lorsqu'une saturation des données a été obtenue (Laperrière, 1997). C'est pourquoi le récit du participant a été bien étudié avant de planifier une dernière rencontre pour s'assurer d'avoir abordé tous les sujets pertinents à l'atteinte des objectifs, dont ceux nécessaires pour inférer les interactions entre les instances et sous-instances psychiques dans son développement, lors du délit, de l'incarcération et de la période de libération conditionnelle. En plus, cette dernière relecture offrait une vision d'ensemble de l'histoire du participant (Giorgi, 1979). Pour ce faire, un intervalle d'environ 6 mois a été nécessaire entre les deux dernières rencontres. À ces entrevues s'est ajoutée une autobiographie partielle fournie par le participant, qui couvre la période avant le double meurtre et qu'il a écrite quelques années avant les entretiens de recherche, durant son incarcération. Ce récit a été comparé aux informations déjà obtenues dans les entrevues.

2.4 Analyse des données

Bien que la méthode de récit de vie donne accès à un matériel particulier, il ne faut pas la confondre avec une méthode d'analyse (Archambault et Hamel, 1998). Le récit de vie, en fait, « décrit une suite de faits temporels, [tout en étant] une construction, un agencement d'évènements mis en intrigue par un narrateur qui choisit d'ordonner ce qu'il relate selon un ordre chronologique et un ordre subjectif »

(Orofiamma, 2002 : 169). Une méthode d'analyse précise et rigoureuse s'avère nécessaire pour travailler cette organisation de l'histoire du participant et répondre aux objectifs de cette recherche. C'est pourquoi la présente analyse des données, pour s'assurer de la validité des résultats, est fondée sur des principes importants en analyse de données qualitatives, au-delà des étapes habituelles d'analyse verticale et horizontale.

Un des principes importants en méthodologie qualitative est « la simultanité de la collecte des données, de l'analyse [...] et de l'élaboration de la question » (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 106). Ces trois étapes sont donc interreliées et s'influencent tout au long de la recherche. Concrètement, le principe consiste à prendre en compte le matériel du participant entre les rencontres pour pouvoir revenir sur certains aspects de son récit (Mukamurera, Lacourse, et Couturier, 2006). Ainsi, entre chaque entretien, l'entrevue est écrite textuellement et relue, pour cerner les thèmes à approfondir dans les rencontres subséquentes à la phase initiale du récit par le participant. Cette transcription intégrale permet un premier temps de réflexion, considérée comme une première tentative d'organiser les données (Deslauriers, 1987). C'est aussi l'occasion pour le chercheur de réaliser ses premières analyses. Ce type d'analyse, que Brunet (2009) nomme *analyse-retour*, est un processus de va-et-vient entre chaque entrevue, qui permet la validation des inférences avancées :

L'analyse qualitative ayant affiné l'écoute du chercheur, celui-ci « entend mieux » le matériel recueilli dans les entrevues subséquentes, peut vérifier facilement sa compréhension par certaines questions ou relances associatives et donc lui permet de s'assurer de la valeur de ses inductions et du modèle compréhensif qu'il construit (Brunet, 2009 : 76).

Cette méthode offre la possibilité d'effectuer un retour avec le participant sur certaines hypothèses dégagées par l'analyse, permettant de vérifier la validité de celles-ci.

Une autre difficulté méthodologique de l'analyse réside dans le fait qu'une grande partie de la réflexion est basée sur la compréhension du chercheur principal (Giorgi, 1979). Bien que la subjectivité du chercheur soit importante pour comprendre des phénomènes sociaux (Laperrière, 1997), il est impératif que celle-ci ne vienne pas contaminer les données obtenues. C'est pourquoi l'analyse a été réalisée en étroite collaboration avec la directrice de recherche, ce qui a permis de reprendre le matériel analysé avec une personne extérieure à la relation participant-chercheur (Mukamurera, Lacourse, et Couturier, 2006). Cette analyse par consensus intersubjectif permet, de plus, de s'assurer de la cohérence des hypothèses avancées. L'analyse par consensus est aussi une méthode de validation des matériaux subjectifs (Brunet, 2009).

Le travail d'analyse est inspiré des modèles de Blais et Martineau (2006) ainsi que Thomas (2006) et regroupe aussi certaines étapes de la méthode phénoménologique présentée par Giorgi (1997). Après l'écriture intégrale des données brutes et une lecture approfondie de celles-ci, des segments de texte spécifiques aux objectifs de recherche ont été identifiés. Cela avait pour but de faire ressortir les aspects importants du récit ainsi que les événements clés présentés par le participant. Par la suite, ces segments ont été catégorisés à l'aide de phrase brève, pour décrire des phénomènes observables. Ces catégories étaient créées dans le but de donner un sens au récit, une démarche phénoménologique où le chercheur tente d'élaborer une compréhension du « sens que le sujet projette sur le monde » (Blais et Martineau, 2006 : 3). Chaque catégorie a été reprise dans le but de questionner si elle décrivait la manifestation d'une instance. Par la suite, ces catégories ont été regroupées selon leur ordre chronologique pour étudier la présence de chaque instance en rapport avec le passage du temps. Cette nouvelle analyse a fait ressortir certaines tendances centrales (Deslauriers, 1987) et a permis de préciser les enjeux en présence ainsi que la nature des instances psychiques dans l'ensemble son histoire.

C'est après avoir défini la place qu'occupait chaque concept dans le récit du participant qu'il a été possible d'étudier les relations entretenues entre chacun d'eux. Un journal de bord (Laperrière, 1997) a aussi été rempli par le chercheur lorsqu'un besoin de se distancier de la dyade participant-chercheur se faisait sentir. Le journal était utilisé pour noter des réflexions personnelles ainsi que des points importants de l'analyse.

Une considération supplémentaire est apparue pendant l'analyse des données. Ayant eu à passer au travers du processus d'évaluation pour la libération conditionnelle totale et ayant participé à plusieurs activités thérapeutiques (psychothérapie, groupe de soutien, alcooliques/narcotiques anonymes), le participant a mis beaucoup d'efforts pour construire un sens à son histoire, ce qui lui a permis d'être de plus en plus sensible à ce qu'il vit, tout en y étant à l'écoute. Depuis sa sortie de prison, il a aussi raconté son histoire plus d'une fois dans des conférences ou des *meetings*, avec la sincère intention de pouvoir aider une autre personne qui pourrait vivre quelque chose de semblable. Ainsi, l'histoire présentée par ce dernier reste très cohérente et comportait peu de surprises pour le participant. L'effet décrit par Orofiamma (2002), selon lequel le participant réorganise et réinterprète sa vie pendant la production de son récit semble donc avoir déjà eu lieu précédemment. Cette considération supplémentaire a demandé un travail de « déconstruction » du récit pour faire ressortir le vécu émotif derrière la construction cohérente présentée spontanément par le participant. Cette tâche s'inscrit dans la perspective phénoménologique puisqu'elle cherche à s'accrocher au ressenti du participant tel qu'il semble avoir été vécu au courant de son histoire et non seulement tel qu'il a été reconstruit par les multiples partages de ce récit (Giorgi, 1997).

CHAPITRE III

LE RÉCIT DE VIE DE MONSIEUR G. :

COMMENT VIVRE APRÈS L'ABYSSE?

Le présent chapitre a pour objectif d'établir le récit de vie de monsieur G. qui, à 54 ans, bénéficie d'une libération conditionnelle totale à la suite d'une sentence à perpétuité pour les meurtres de deux personnes perpétrés 25 ans plus tôt. Afin de protéger l'identité de monsieur G., les informations susceptibles de l'identifier ont été omises ou déguisées selon les recommandations de Gabbard (2000), en prenant soin de ne pas affecter le sens ou la portée de celles-ci.

Ce chapitre débute par un bref résumé de la vie de monsieur G. Par la suite, sa trajectoire de vie sera relatée en suivant un ordre chronologique, séparant le chapitre en cinq sections : enfance, adolescence, vie adulte, sentence-vie et libération conditionnelle. Une emphase sera mise sur les moments clés qui ont été identifiés par monsieur dans son cheminement. Les sous-titres utilisés rendent compte de l'appréciation qualitative qui se dégage de l'analyse des données d'entretien et donnent une idée de comment il voit chacune des tranches de vie relatées.

Introduction

Monsieur G. est né dans un village isolé du Canada et y a passé l'ensemble de son enfance. Il est le deuxième d'une famille de quatre garçons. La perte de son emploi de col blanc a plongé son père dans une consommation abusive d'alcool, alors que monsieur G. avait 6 ans. Le niveau socioéconomique de la famille en a été radicalement et durablement affecté. C'est dans le contexte de ces difficultés que les problèmes de comportement de monsieur G. ont débuté alors qu'il était âgé de 13 ans. Les premiers gestes délinquants commis consistèrent en de petits vols dans les commerces avoisinants. La fréquence et la gravité croissante de ces comportements ainsi que la présence de comportements agressifs menèrent au placement de monsieur en centre de réadaptation au cours de son adolescence. Après avoir quitté ce centre à sa majorité, des comportements d'errance, de consommation abusive d'alcool et de drogues, de prostitution masculine et de vols par effraction se manifestèrent. Monsieur estime aujourd'hui avoir eu besoin de s'étourdir au cours de cette période pour ne pas ressentir d'importants sentiments d'angoisse et de malaise qui ne le quittaient pas. À la suite de quelques incarcérations pour vols, il perpétra un double meurtre dans le contexte d'une sévère intoxication qui durait depuis plusieurs jours déjà. Il fut condamné à la prison à perpétuité pour meurtres au deuxième degré⁶. Monsieur G. obtint sa libération conditionnelle dite totale après une vingtaine d'années d'incarcération. Au moment des entretiens, il était en libération conditionnelle totale depuis environ cinq ans.

⁶ Meurtres non prémédités

3.1 Enfance

3.1.1 *J'avais encore des rêves*

Monsieur G. rapporte qu'il est né dans un contexte familial très positif. Bien qu'il dise en conserver peu de souvenirs, il conçoit ses premières années de vie, jusqu'à environ 6 ans, comme une très belle période de sa vie. Il raconte que sa famille jouissait d'un certain prestige dans sa ville natale, compte tenu de la bonne réputation de son père. La famille bénéficiait d'un revenu élevé et ils vivaient dans une belle maison, selon monsieur. Pour lui, cette période semble renvoyer à une époque où l'avenir lui semblait prometteur : « J'avais des rêves de devenir médecin ou boxeur, j'avais plein, plein de rêves d'enfant. Tu sais, j'étais vraiment là... J'étais vraiment encore connecté ». La suite de l'histoire de monsieur G. met en évidence qu'il est resté à la recherche d'un tel milieu idéalisé, qu'il concevait comme un lieu où il se sentait aimé et bien, c'est-à-dire sans angoisse.

Monsieur G. se rappelle vivement les événements consécutifs à la perte d'emploi de son père. C'est à cette période que remontent ses premiers souvenirs. Monsieur G. raconte que la diminution de revenus les a obligé à emménager dans un appartement trop petit pour leurs besoins. C'est à la suite de la dégradation de leur situation financière que monsieur a constaté l'augmentation de la consommation d'alcool de son père. Monsieur G. a aussi perçu un changement d'attitude chez son père lorsque ce dernier était saoul : il prenait une attitude de domination et de contrôle sur la famille. Monsieur G. se souvient que dès que celui-ci rentrait à la maison, chaque membre de la famille tentait de bien se comporter pour éviter la crise :

On fermait notre gueule [lorsque] mon père était là. On était tous comme : *ouf!* On était tous *low profile*. Quand il commençait à crier parce qu'il arrivait [saoul] là, on était *low profile* en estie! On écoutait! On avait peur! On avait complètement peur!

Monsieur G. souligne la rupture sociale et familiale causée par la perte d'emploi du père. Il ajoute : « j'ai tout le temps eu peur de mon père quand j'étais jeune ».

3.1.2 *Ça a vraiment dégringolé!*

Malgré l'importance que monsieur G. attribue à la baisse de leur statut socio-économique, il raconte que sa vie a réellement basculé le jour où il a été témoin, à l'âge de 7 ans, d'une scène au cours de laquelle son père a frappé violemment sa mère. Monsieur G. rapporte que celle-ci avait demandé à son père de ne pas aller à la taverne ce soir-là, ce qu'il a fait quand même. Monsieur G. décrit la réaction de son père à son retour de la taverne ainsi :

Quand il est revenu, ça a été vraiment le premier acte de violence. Mon père a battu ma mère. Je ne sais pas comment ça se fait qu'elle n'est pas morte. Il l'a frappée à coups de pied dans la face. Il l'a traitée de toutes sortes de noms. Puis moi, j'ai voulu défendre ma mère. [...] Il m'a frappé moi avec.

Monsieur G. met l'accent dans son récit sur la peur que la violence de son père a suscitée en lui. Dans l'extrait précédent, il se dégage aussi le désir de protéger sa mère, tout comme son impuissance à le faire. Il exprime la peur qu'il a éprouvée que son père tue sa mère tant sa rage était déchaînée. Pour monsieur G., ce moment revêt une grande importance, car il y voit un signe concret de la dégradation du climat familial et de la détérioration de l'état mental de son père. Pour lui, comme enfant, c'est cet événement qui a conduit vers le chaos relationnel au sein de la famille et la honte par rapport à leur environnement social :

Après ça, ça a tout le temps été comme ça [...]. L'alcoolisme [de mon père] a monté. Ça fait que mon père a fait de plus en plus de gaffes, genre [de] se déshabiller tout nu dans un restaurant.

Monsieur G. qualifie les manifestations de colère — les « crises » de son père — comme inévitables et imprévisibles puisqu'elles n'étaient pas provoquées par des comportements précis et facilement identifiables. Il ajoute que les crises contraignaient sa famille à partir de manière subite lors de festivités familiales, par

exemple. C'est aussi à cette période que son père a été hospitalisé à quelques reprises pour des états de « psychose ». Monsieur G. est d'avis aujourd'hui que ces crises consistaient probablement en des épisodes psychotiques induits par sa consommation excessive d'alcool.

Alors que monsieur G. parle abondamment de son père, il se montre plus réservé lorsqu'il est question de sa mère. Il la décrit comme une femme de « bonne compagnie, fière et travaillante », une femme forte, autonome et une « référence dans la famille ». Il se rappelle que sa mère leur chantait des comptines pour les aider à s'endormir. Monsieur G. rapporte avoir été son confident à plusieurs reprises; elle lui parlait des problèmes avec son mari. Il voyait sa mère comme un « refuge » en précisant qu'elle ne critiquait jamais les comportements de ses enfants. Toutefois, elle avait recours à la menace de rapporter les mauvais comportements à leur père, ce que monsieur G. associait à une certaine approbation de la violence de celui-ci. Elle avait aussi un problème d'alcool, qui, selon monsieur G., s'est développé en réaction aux multiples crises du père. Elle est d'ailleurs devenue une partenaire de consommation pour lui après sa majorité, ce qui fait qu'elle a peu à peu « perdu son rôle de mère » à ses yeux.

Monsieur G. affirme avoir eu une bonne relation avec ses frères lorsqu'il était plus jeune. Il se souvient d'avoir tenté à plusieurs reprises d'empêcher que son père frappe l'un de ses frères, ce qui avait pour conséquence qu'il recevait les coups. Monsieur G. décrit le climat qui régnait dans la chambre des quatre frères lorsque leur père revenait intoxiqué à la maison :

Je suis capable de m'imaginer toute la fébrilité qu'il y avait. [Moi et mes frères] on faisait semblant de dormir puis on écoutait pour voir [si mon père] n'était pas en train de battre ma mère.

Leur appartement, de petites dimensions, limitait les possibilités d'intimité. Monsieur G. raconte, à cet effet, qu'il a entendu à plusieurs reprises ses parents avoir des relations sexuelles. Il se souvient des propos méprisants et grossiers que son père lançait à sa mère lors de leurs ébats : « Crisse de pas bonne! T'es même pas capable de me sucer! ». Il était convaincu que les locataires du même immeuble entendaient ces propos. Il avait alors très honte de son père lorsqu'il sortait de chez lui.

3.1.3 Encore rejeté

Monsieur G. rapporte s'être rapidement senti rejeté dans ses contacts avec son environnement social dès son jeune âge, et ce, pour l'ensemble de son primaire. Il relate s'être senti « prisonnier de la dynamique familiale » chez lui et qu'il était l'objet d'opprobre dans sa communauté en raison de la déchéance sociale de sa famille. Ainsi, l'inconfort qu'il ressentait lorsque son père était présent à la maison se transposait aussi lorsqu'il était en société. Dans le tout premier entretien, monsieur G. commence à parler de lui-même en décrivant son lieu de naissance :

Je suis né dans une petite ville. Dans mon histoire, ça a de l'importance la petite ville [avec tout] le jugement que j'ai eu à subir quand j'étais jeune. La petite ville a fait que, je veux dire, tout le monde savait notre vie un peu. Le climat dans lequel j'ai évolué quand j'étais jeune était assez difficile pour moi.

Pour monsieur G., il était évident que la communauté connaissait son calvaire et surtout, le jugeait sévèrement. Son identité individuelle était alors associée à la mauvaise réputation qu'il percevait à l'égard de sa famille. De ce fait, monsieur G. affirme qu'il ressentait deux émotions à ce moment de sa vie : « Quand j'étais chez nous, j'avais peur, puis quand je sortais de chez nous, j'avais honte ». Monsieur G. résume l'ensemble de son état pendant son primaire à l'aide de ces deux émotions. Le sentiment de honte qu'éprouvait monsieur G. se traduit dans son discours et dans sa perception d'avoir été l'objet de rejet social. Il ajoute qu'il ne trouvait pas sa place dans la société :

La société m'a rejeté. [...] Je me suis vraiment senti rejeté à l'école. Un petit peu partout, je me suis senti jugé aussi, puis ils me jugeaient aussi. Peut-être pas au point que je pensais.

Monsieur G. affirme avoir trouvé très difficile d'être confronté à ce rejet perçu de la société, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir de bons résultats au primaire. Il mentionne avoir ressenti de la « compassion » de la part de quelques enseignantes.

Monsieur G. vivait surtout de l'isolement dans la cour d'école puisque les autres élèves ne voulaient pas le fréquenter. Il rapporte à ce sujet :

Les personnes de bonne famille, ou la majorité du monde, ils ne se tenaient pas avec nous autres parce qu'on était déjà comme un petit peu rejetés [en raison des] agissements de mon père. Ça fait que les mères des autres familles, [et] probablement avec raison, elles disaient : *[ne vous] tenez [...] pas avec les [G.]*.

En plus de croire qu'il était le mouton noir de sa communauté, monsieur G. rapporte que ses frères et lui étaient ciblés par les autres enfants, particulièrement par rapport aux agissements de son père. Monsieur G. trouvait difficile d'être la victime de ces invectives. Il choisit le mot « pression » pour exprimer ce qu'il ressentait à l'école, comme s'il avait le sentiment de peiner à répondre à des attentes sociales à son égard. C'est à cette « pression » qu'il a réagi lorsqu'il a décidé un jour, vers la fin de son primaire, de répondre aux insultes avec ses poings. Pour monsieur G., le fait de recourir à la force auprès de ses camarades de classe lui a fait gagner un certain respect auprès d'eux, respect qu'il s'empresse toutefois de qualifier : « Ils [ne] me respectaient pas parce qu'ils m'aimaient, ils me respectaient parce qu'ils ne voulaient pas se faire frapper ». D'après son discours, il semble que monsieur G. recourra de plus en plus souvent à la force pour s'imposer, mais aussi pour protéger son amour-propre :

Je me suis beaucoup battu quand j'étais jeune, aussi parce que je n'étais pas capable de rien prendre. Quand le monde me jugeait, je ne savais pas comment réagir. Je me sentais déjà tellement mal, ça fait que de me le faire dire, je sautais tout de suite. Je n'avais aucune estime, aucune estime de moi.

La violence s'avérait déjà un moyen efficace pour l'aider à tolérer le sentiment de honte qu'il ressentait. Il conservait cependant l'impression de n'être qu'une seule chose : « Moi, j'étais comme le fils du gars qui boit [et] qui fait plein de gaffes ».

Monsieur G. se décrit comme un enfant qui avait beaucoup de difficulté à interagir avec les autres, comme s'il ne savait pas comment s'y prendre :

Je n'ai jamais été capable d'entrer en relation avec des gens normaux. Je me suis tout le temps senti comme un trou de cul un peu, d'une certaine manière. Je pensais tout le monde plus haut que moi.

Ce sentiment d'être un « gars à part » ainsi que ce regard dévalorisant et dégradant à son égard diminuaient son estime personnelle, ce qui rendait l'interaction avec les autres difficile. Malgré ses difficultés, monsieur G. affirme qu'il aurait bien aimé pouvoir être comme tout le monde et vivre aussi aisément qu'eux. Ce désir d'être apprécié par les autres est nommé à plusieurs moments dans le récit de monsieur G. Même s'il essayait « d'être fort », il précise : « je ne me sentais pas trop trop fort ».

Ainsi, plus son primaire avance et plus il se décrit comme un être isolé par sa violence. Bien qu'il utilisait celle-ci pour se venger, il affirme qu'il souffrait de son isolement puisqu'il voulait aussi réussir à s'intégrer. Avec le temps, il raconte s'être retrouvé avec d'autres élèves « accidentés de la vie, avec différents problèmes familiaux [et qui étaient] rejetés eux autres aussi ». Il souligne que le fait d'être avec ces enfants marginalisés l'a emmené à développer des idéaux marginaux, comme s'il avait vécu la fin de son enfance dans un « monde parallèle [à] la société, avec d'autres codes, d'autres buts, d'autres rêves qui n'étaient nécessairement pas de réussir socialement. ».

Monsieur G. attribuait à des causes qui lui sont extérieures son sentiment d'avoir été rejeté de sa communauté, des autres élèves et des parents de ceux-ci au cours de son enfance. Il concevait son sentiment d'exclusion comme étant lié aux agissements violents répétés de son père, qui le laissaient avec un constat : « la vie m'attaquait ». Il explique ainsi le fait qu'il se sentait toujours « sur la défensive » et « prêt à réagir ». Il rapporte que ces émotions persécutrices étaient très intenses et ne lui laissaient aucun répit. Il s'explique aujourd'hui ces sentiments comme s'il avait : « arrêté de grandir émotivement [et qu'il s'était] dissocié de la réalité ». À son avis, il était incapable de « s'intérioriser ». Monsieur G. parle à plusieurs reprises au cours des entretiens de ce qu'il désigne comme une « immaturité émotive » et un sentiment d'infériorité qui lui donnait une impression omniprésente d'être sévèrement jugé et rejeté de la part de son environnement. Selon lui, cela teinte la suite du récit qu'il fait des événements qu'il a vécus.

3.2 Adolescence

3.2.1 *Mes premiers vols*

Au début de son adolescence, à l'âge de 13 ans, monsieur G. rapporte qu'il se sentait toujours aussi honteux de sa situation, tout en éprouvant un sentiment d'impuissance par rapport à celle-ci. Il soutient qu'une « vague de suicide » dans sa communauté l'a emmené à penser que c'était la « solution » pour se débarrasser de son angoisse. Sans expliquer davantage, monsieur G. affirme n'avoir jamais fait de tentative.

Au même moment, il a commencé à distribuer des journaux dans sa municipalité. À quelques reprises, au lieu de prendre possession seulement des journaux qu'il avait à livrer, il en prenait une dizaine de plus. Ensuite, il les vendait et gardait le surplus

d'argent pour lui. Monsieur G. s'est alors retrouvé avec une augmentation de son argent de poche :

Au début, c'était bien le fun! Ça me donnait quand même une certaine liberté de faire ce que je voulais. C'était déjà comme un peu, je ne disais pas ça dans ce temps-là ces mots-là, mais c'était comme : *fuck you! Vous n'avez pas voulu de moi, mais moi je fais ce que je veux!*

L'augmentation de ses moyens financiers l'a amené à fréquenter des « discothèques pour jeunes », où il s'est acheté de la bière et du cannabis pour la première fois. Monsieur G. rapporte que l'effet qu'il a ressenti à ce moment lui a fait un bien énorme : « Ça fait : *ah! Wow!* [Il n'y avait] plus de peur, plus rien. Je me câlissais de tout. J'étais comme quasiment prêt à aller affronter mon père ». Il se souvient d'avoir eu l'impression d'être fort et libre, comme s'il passait de « peureux [et] gêné au boutte » à « fonceur [qui] parle à du monde ». Dans cet état d'intoxication, il oubliait sa honte et ses idées suicidaires. C'est aussi dans les discothèques qu'il a rencontré des personnes plus âgées que lui, envers qui il éprouvait de l'admiration parce que : « ils avaient l'air bien ». Il aurait aimé s'en approcher, mais se sentait encore trop inférieur à eux : « ils avaient tout le temps de l'argent, ils jouaient, s'achetaient des affaires, ils avaient des filles autour d'eux ».

3.2.2 Premier moment clé : *“Je vais pouvoir refaire ma vie!”*

Monsieur G. raconte qu'un soir en particulier a changé le cours de son histoire, alors qu'une des filles qu'il admirait de loin s'est intéressée à lui. Il avait 14 ans à ce moment et devait respecter une heure de rentrée chez lui, ce qu'il omit de faire ce soir-là. Après avoir échangé quelques baisers avec elle, il a réalisé qu'il avait enfreint la règle parentale. Il a alors réagi avec des sentiments de peur et d'impuissance, inquiet de la punition que son père pourrait lui infliger. Il rapporte le contexte de ce moment clé ainsi :

Je pleurais, je me demandais vraiment vraiment ce que j'allais faire. Puis là, l'heure a avancé. Vers dix heures, dix heures et demie, je marchais dans la rue

puis je pensais à mes frères; je me disais : *tabarnac! Ils doivent capoter!* Dans notre chambre [à coucher], on était vraiment unis dans cette souffrance.

C'est la peur d'être reçu avec violence et d'être battu sévèrement par son père qui conduit monsieur G. à ne pas rentrer chez lui ce soir-là. Il décrit ainsi avoir erré dans les rues, terrifié à l'idée qu'il n'échapperait pas à une sévère correction, qu'il imaginait d'autant plus violente que les minutes s'additionnaient. C'est au cours de cette errance dans son quartier qu'il a croisé deux des jeunes qu'il admirait à la discothèque. Ceux-ci ont offert à monsieur G. de se joindre à eux pour faire un vol dans une école. D'abord inquiet, il en vient à voir ce projet de vol comme une façon de fuir la correction qui le terrifiait. Plus tard, lorsque monsieur G. a trouvé l'argent de la *petite caisse* de l'école, il a ressenti un sentiment de fierté et croyait être le héros de la soirée. Il se souvient s'être dit : « Là, j'ai de l'argent. Je ne retourne plus jamais chez nous. Je vais pouvoir refaire ma vie! ». Il croyait qu'il était libéré de la violence appréhendée de son père. À la suite d'une soirée passée à boire de la bière, les trois jeunes décidèrent de prendre l'autobus pour fuir leur petit village.

Monsieur G. est resté en fugue pendant quelques jours. Puisqu'il n'a que 14 ans, les policiers l'ont recherché et l'ont retrouvé chez une parente d'un de ses compagnons. Ils l'ont alors ramené à ses parents. La peur terrifiante qu'il avait éprouvée en ratant son couvre-feu regagna monsieur G., qui exprime ainsi sa crainte des représailles de la part de son père : « si je m'en vais chez nous, je me fais tuer ». Contrairement au scénario imaginé, son père, probablement inquiet pour son fils, l'a pris dans ses bras et lui disait qu'il ne voulait pas le perdre : « Il était content de me revoir, il pleurait ». Monsieur G. était stupéfait de ces retrouvailles et étonné d'entendre son père qui l'appelait « mon fils » avec tendresse.

Selon le témoignage de monsieur G., cet événement marque un moment décisif dans sa vie. Ce premier vol par effraction suivi de la fugue en dehors de la ville ont

exacerbé son désir de retrouver le sentiment ressenti lorsqu'il a trouvé l'argent de la *petite caisse* de l'école. Ce qu'il décrit comme un « *buzz* de liberté » l'a libéré de ses idées suicidaires, de sa honte et de son impression d'être un « trou de cul ». Il ressentait alors qu'il était libre d'angoisse et de contraintes. Ainsi, monsieur G. a compris qu'il n'avait qu'à faire plus de vols s'il voulait plus d'argent. Il utilisait l'argent amassé pour consommer de l'alcool puisque lorsqu'il était intoxiqué, il ressentait un sentiment semblable au « *buzz* de liberté » qu'il a décrit précédemment. En plus, les retrouvailles avec son père, à la suite de sa fugue, ont changé la dynamique avec celui-ci puisqu'il se sentait libéré de son emprise. Ces événements lui ont donné l'impression d'avoir un nouveau statut à l'intérieur de sa famille. S'il était contrarié, il s'imaginait déclarer à son père : « Si [tu n'es] pas content, je câlisse mon camp! Puis si [tu n'es] pas content, [je vais] te câliser une volée moi aussi! ». Monsieur G. affirme qu'à partir de ce moment, il a consacré une grande partie de son temps à penser au prochain vol qu'il commettra et à consommer de l'alcool.

3.2.3 *J'étais anti-autorité, anti-société, anti-toute!*

Comme les vols d'argent pour consommer de l'alcool devenaient plus habituels, monsieur G. s'est fait arrêter quelques mois après sa fugue du domaine familial : « ma vie c'était ça. Ma vie c'était triper, voler, liberté ». Il est alors placé en centre de réadaptation pour jeunes à 14 ans. Il était étonné de se retrouver dans un milieu de vie plus restrictif que ce qu'il avait connu à la maison. Il rapporte qu'il avait de la difficulté à respecter les règlements et que son attitude réfractaire a été punie à plusieurs reprises :

Les autres qui étaient juste sur les règlements, [...] c'était carrément : *mange de la marde puis crisse ton camp!* [...] J'essayais de me coller à des jeunes de plus en plus marginaux. Moi, je me tenais avec des *tough!* C'était ça, pas mon rêve, mais j'étais de même là! J'étais anti-autorité, anti-toute, anti-société.

Monsieur G. est d'avis que les punitions encourues en centre de réadaptation pour jeunes lui confirmaient qu'il n'avait pas sa place dans la société : « Ça confirmait que la société ne voulait pas de moi puis que la seule affaire [que les gens] voulaient, c'était de me faire du mal ».

Pour monsieur G., la privation de liberté qu'apportaient les centres de réadaptation pour jeunes était difficile à vivre. Il a continué de résister à l'autorité et a participé à plusieurs évasions avec d'autres jeunes. Ses comportements violents et antisociaux se sont amplifiés au fil du temps et, à chaque fugue, il renouait avec le vol jusqu'à perpétrer des vols à main armée dans des dépanneurs. Lorsqu'il était en fugue, il consommait alcool et drogues, en découvrant de nouvelles substances, comme les champignons magiques et le LSD. La consommation excessive d'alcool et de drogues est devenue une grande source de valorisation pour monsieur G. :

Je me sentais quelqu'un. Je veux dire, c'est juste la tape dans le dos : *hey! C'est beau le grand! C'est un bon coup! T'es un bon tripeux!* C'est là [que] j'ai été chercher mon identification.

Il affirme que son contact avec d'autres délinquants dans les centres de réadaptation pour jeunes renforçait ses valeurs délinquantes :

Plus je pratiquais ce mode de vie [délinquant], moins j'étais bien dans l'autre [la société]. Je n'étais [déjà] pas bien dans la société. Je n'ai jamais été bien. En [étant dans un] centre de mineurs, ça a renforcé mes rêves d'aller [en prison].

Il est transféré en prison pour adulte tout juste avant de devenir majeur. L'introduction au monde carcéral a un fort impact sur la construction de son identité : « Encore là, je me suis fait d'autres modèles aussi. J'ai voulu comme être hot, moi aussi ». Il avait alors l'impression que pour être respecté, il devait impressionner les autres avec des exploits délinquants.

3.3 Début de l'âge adulte

3.3.1 *Triper le plus possible*

À 18 ans, monsieur G. qualifie toujours son regard envers lui-même comme étant aussi négatif que sévère. Son sentiment d'être marginal et de ne pas se conformer au « moule » voulu selon lui par la société était toujours présent, tout comme le jugement négatif qu'il percevait de la part de celle-ci :

On dirait [que] tout le monde me regardait puis [que] tout le monde me jugeait. Puis je me trouvais moche. On dirait que tout le monde [le] voyait ça. Un coup [que] j'avais consommé, on dirait ça partait.

L'impression d'être jugé, comme lorsqu'il était plus jeune, continuait d'être une source de honte pour monsieur G. En plus de se sentir inférieur, il précise que, sans intoxication, il éprouvait une peur relativement à tout ce qu'il entreprenait :

J'avais peur de tout. J'avais peur de la réalité. J'avais peur d'entrer en interaction avec des filles. J'avais peur de même aller au dépanneur [...]. Je n'étais pas bien. Du moment où [...] j'étais plus bien pour sortir de chez nous quand [...] j'étais jeune parce que j'avais honte, [...] j'ai tout le temps [...] eu ça après.

Son regard actuel l'amène à penser qu'il était alors complètement perdu et sans repères. Il ne voulait qu'une chose comme jeune adulte : « ne pas sentir ce qui se passait en dedans [de moi] ».

Dès sa libération de prison, monsieur G. a recommencé à faire des vols pour avoir de l'argent qu'il pouvait dépenser en s'achetant de l'alcool et de la drogue. La consommation excessive permettait à monsieur G. de prendre congé des émotions et de l'angoisse souffrantes qu'il vivait sans celle-ci. Cela le conduisait à boire souvent de l'alcool jusqu'à perdre conscience de la réalité, comme son père le faisait, remarque-t-il. Dans un état d'ébriété, Monsieur G. n'avait pas l'impression d'être un « trou de cul » méprisable, ce qui le conduisait à vouloir : « tout le temps me geler! Je vais tout le temps boire! C'est ça la vie! ». Pour maintenir un tel degré d'intoxication, il raconte qu'il avait besoin de beaucoup d'argent qu'il acquérait en

faisant des vols par effraction. Il était impossible pour monsieur G. de « concevoir la vie sans consommer » au cours de cette période.

Ses relations interpersonnelles évoluaient au rythme de sa consommation. Il n'était prêt à passer du temps qu'avec ceux qui étaient capables de suivre son rythme d'intoxication. L'un de ses frères s'est ainsi retrouvé parmi ses meilleurs « partenaires de trip ». Il considère que sa consommation lui donnait aussi une confiance avec les filles, constatant qu'il ne pouvait les aborder qu'en étant intoxiqué :

[II] fallait que je sois saoul [...] pour toucher à une fille. Parce qu'à jeun, à jeun... Je [n]'étais plus capable d'être à jeun parce qu'à jeun, j'étais le trou de cul. Quand j'étais chaud, je [ne] sentais plus rien, ça fait que je pouvais comme vivre un peu. [...] Je me sentais tellement trou de cul qu'ostie je ne voulais pas être [à jeun]. La seule affaire que je voulais, c'était de me geler.

Il raconte qu'au fond de lui, il avait plutôt : « besoin d'amour [et] de se faire prendre dans ses bras ».

3.3.2 Deuxième moment clé : *“Je l'ai quasiment tué!”*

Monsieur G. identifie un autre événement important dans son histoire : celui où il a affronté physiquement son père. À la suite de la fugue et de l'augmentation de sa délinquance, monsieur G. affirme que son père était de moins en moins violent envers lui. Même s'il observait ce changement, il avait toujours peur de confronter son père. Cette situation a changé lors d'une soirée entre amis à la maison, où il célébrait avec alcool, haschisch et musique forte. Les parents de monsieur G. consommaient de l'alcool dans une pièce voisine. Pendant la soirée, son père est entré dans la chambre en criant : « baisse ta musique du diable ». Monsieur G. lui a demandé de retourner au salon, mais n'a pas diminué le volume. Quelques minutes plus tard, son père est revenu avec la même demande en les traitant de « gang de tapettes » et en donnant un

coup de pied dans la stéréo. Pour monsieur G., cette fois-ci, c'en était trop et il a réagi par une rage impossible à contenir :

Ça n'a pas passé! J'ai sauté la coche! Je l'ai quasiment tué! Je l'ai frappé. Mes chums m'ont arrêté de le frapper. Je l'aurais carrément tué! J'aurais pu me ramasser à 19 ans à peine au pénitencier pour meurtre. Parce que je le tuais, c'était clair. Je pense [que] je le coupais en deux. Tout le ressentiment [que] j'avais, tout le mal [que] j'avais [à] ce moment donné là Je m'étais déjà battu [plus jeune] : le gars tombe à terre, ou une bataille, [je] mange [quelques coups et] je tombe, au hockey [...] ou à l'école. Je m'étais [déjà] battu, mais pas comme ça. Pas à coups de pied dans [la] face, puis [à lui] sauter sur la tête. J'ai arraché une patte de lit, je l'ai frappé avec [la patte de lit]. Je l'ai pogné puis je l'ai *pitché* dehors.

Le lendemain matin, son père est revenu à la maison, plein d'ecchymoses.

Monsieur G. se rappelle avoir eu de la difficulté à voir son père dans cet état :

Il me demandait pardon, mais dans le fond, c'était moi qui voulais comme lui dire. Finalement, je n'ai rien dit. J'y ai dit : *décâlisse! On ne veut plus te revoir ici!* Il n'est jamais revenu chez nous après.

Au moins vingt-cinq ans ont passé avant qu'ils ne se revoient.

Monsieur G. a vécu plusieurs émotions intenses lors de cet événement important de sa vie. Il croit que c'est en réaction à l'insulte de son père qu'il est entré dans cet état de rage incontrôlable. Il décrit ce moment comme s'il se vengeait pour tous les coups reçus dans le passé et qu'il réussissait enfin à triompher sur le bourreau qui l'affectait depuis tant d'années. À la suite de la honte et la rage ressenties après l'insulte, monsieur G. rapporte avoir été en contact avec beaucoup de tristesse et de culpabilité par rapport à l'état de son père. Il a toutefois maintenu son attitude de « gars fort » en renvoyant son père hors de la maison. Lorsqu'il raconte son histoire, il reconnaît être devenu comme son père en agissant aussi violemment avec les autres. Dès qu'il se sentait fautif ou inférieur, il cherchait quelqu'un sur qui décharger sa violence. Ce triomphe sur son père a enlevé la dernière limite qui l'empêchait de vivre sa vie comme il l'entendait. À la suite de ce moment clé, monsieur G. décrit bien comment ses vols devinrent plus fréquents et plus violents :

[Ma violence] s'exprimait quand je faisais un vol par effraction. Je rentrais dans une place [et] j'étais violent dans ma manière d'agir. Je jetais tout à terre! [...] Je me câlissais de ça. Je n'avais pas conscience que je faisais du mal. Puis *anyway*, je m'en câlissais, je pense. J'ai besoin d'argent, faut j'aille consommer.

3.3.3 *J'étais de plus en plus mal*

Monsieur G. continuait d'avoir recours à l'intoxication comme mécanisme principal pour tenter d'éviter de ressentir ses émotions. Monsieur G. rapporte que cette tentative de fuir constamment ce qu'il ressentait avait toutefois de plus en plus de conséquences. De manière très impulsive, il lui arrivait de se battre dans un bar ou de voler puisqu'il voulait rester dans l'état de « trip » que lui procurait l'intoxication, sans se souvenir des événements le lendemain. Ainsi, peu de temps après avoir battu son père, il s'est retrouvé à nouveau en prison pour vol par effraction.

Même s'il ne souhaitait pas être incarcéré, monsieur G. rapporte avoir bénéficié des limites externes incarnées par le cadre de la prison :

Dans ce temps-là, ça m'avait sauvé la vie, les deux ans [que] j'avais pogné. J'étais tellement magané à cause du chimique [que] j'avais pris. Ça fait que ça m'avait fait [un moment] pour me remettre en santé.

Il rapporte que son rythme de vie avait changé : il consommait moins, mangeait trois repas par jours et s'entraînait régulièrement. Pour lui, l'entraînement était devenu une façon de conserver son corps et s'assurer de sa beauté extérieure. Son corps était sa « référence » puisqu'en étant beau, il pouvait cacher « ce qu'il avait en dedans ». Aujourd'hui, il analyse cette attitude de la manière suivante : « j'ai cherché à l'extérieur de moi pour essayer de me faire aimer parce qu'en dedans de moi, je ne m'aimais pas ».

Après sa remise en liberté de cette sentence d'environ deux ans, monsieur G. cherchait toujours à ce que le « trip » continue. C'est aussi lors de cette période qu'il

a réalisé qu'il plaisait aux hommes d'un certain âge. Il a donc décidé de faire de la prostitution pour obtenir de l'argent, de l'alcool ou de la drogue en échange de ses services sexuels. Monsieur G. affirme qu'il était satisfait de cet échange puisque cela lui permettait de poursuivre son rythme de consommation. Il ajoute avoir eu du plaisir à le faire puisqu'en plus de la satisfaction sexuelle, ces hommes lui faisaient plusieurs compliments, ce qui est rapidement devenu une source de valorisation et d'amour. Il ne comprenait pas pourquoi il n'avait pas de difficulté sexuelle avec les hommes puisqu'avec les femmes, ses difficultés ont augmenté pendant cette période. Même saoul, il affirme qu'il n'était plus capable d'avoir de relations sexuelles avec elles. Il avait extrêmement honte de ses contre-performances. Il préférait jouer au « gars qui n'aimait pas avoir de relations sexuelles ».

Alors qu'il était âgé de 21 ans, monsieur G. raconte l'étendue du malaise intérieur qu'il ressentait :

C'est sûr qu'intérieurement, j'étais de plus en plus mal. [C'était] une progression aussi. Je savais que ma vie... Je commençais à me questionner. Ma vie [ne] s'en allait nulle part!

Son seul projet était celui de faire un vol parfait qui lui donnerait l'argent nécessaire pour consommer jusqu'à la fin de ses jours. Comme monsieur G. n'a pas changé ses habitudes de vie pendant qu'il était en liberté, il a rapidement été réincarcéré pour le même type d'offense :

J'avais l'intention de [ne] pas y retourner [en prison], mais je ne savais pas qu'en ne changeant rien [à mes comportements], ça ne changerait pas. Je ne [pouvais] pas penser faire les mêmes choses puis obtenir des résultats différents.

Cette troisième incarcération a été plus marquante pour monsieur G. Il se rappelle particulièrement du nombre d'actes violent dont il était témoin tous les jours :

[J'ai vu] des [yeux] arrachés, des coups de tordeurs [...] de moppes en fer, [...] des coups de barre à poids, des balles de [billard] rentrées dans [la] bouche du gars, toutes les dents pétées. [...] J'ai vu des marres de sang dans [la] douche. [...]

[Quand j'y allais], j'avais peur en ostie. [...] Je pense c'était mes premières prières que je faisais : *Mon Dieu! Fais que je ne meurs pas [ici]!*

Lorsqu'il a obtenu sa libération, il était dans la mi-vingtaine. À la suite de cette incarcération, ses émotions sont devenues de plus en plus difficiles à comprendre pour lui. Elles ressemblaient plutôt à un malaise généralisé :

Dans ce temps-là, je ne savais même pas ce qui se passait en dedans de moi. Je savais [que] je me [sentais] mal, je savais [que] j'étais mal. J'étais incapable d'être dans [la] réalité, fallait [que] je me gèle. [...] J'étais vraiment un illettré au point de vue émotionnel. [...] Je pouvais dire des : *ah! Je ne feel pas bien!* [Mais] je ne pouvais pas mettre des mots là-dessus.

L'utilisation de la violence apaisait ce malaise sans mot qu'il ressentait : « C'est sûr qu'après la violence, ça me faisait du bien. On dirait que la charge émotive sortait ». Toutefois, cette grande violence le rendait aussi de plus en plus stigmatisé par rapport aux gens de sa ville natale. Monsieur G. raconte s'être réveillé plus d'une fois « taché de sang », sans se souvenir de ce qui lui était arrivé la veille. Il rapporte que les lendemains de veille marquaient aussi le retour des sentiments désagréables d'infériorité et d'être un perdant, ce qui l'incitait à consommer dès qu'il en avait l'occasion : « Le matin, j'avais tellement [de] remords que [quand] je me réveillais, [la] première affaire je pensais, c'était [d'aller] boire ».

Après quelques mois à consommer et voler, il est encore arrêté pour plusieurs vols par effraction. Cette fois-ci, il a obtenu une injonction de traitement en centre de désintoxication. Cela lui a donné l'occasion d'arrêter sa consommation pendant quelques mois. Celle-ci a toutefois recommencé à la suite d'une « surprise-party » pour son anniversaire :

Quand [qu'ils] m'ont fait [cette surprise], [...] ça m'a redonné le goût de consommer *ben raide!* [...] Trop d'émotions! [Je n'étais] pas capable de prendre ça, moi, ces émotions-là! Ni les belles, ni les mauvaises! [...] Le lendemain, je consommais.

Il a alors décidé de quitter le centre et d'habiter chez sa mère, où vivait aussi son plus jeune frère. Monsieur G. raconte avoir adopté des comportements semblables à ceux de son père puisqu'il imposait son respect par la peur :

[Mon frère] avait peur de moi. Quand j'arrivais, il fermait sa gueule. [...] Quand j'étais là, le monde m'écoutait ou ils s'en allaient. Parce que quand j'étais là, [il] fallait que ça se passe comme moi je pensais. [Il] ne fallait pas que personne ne dise rien à ma mère dans ce temps-là. [Mon frère], des fois, il criait après ma mère. [Pour la défendre,] je le frappais! [Je ne lui] disais pas : *[ne] cris plus après*. Je le frappais puis après ça, j'y disais : *prochain coup, ça va être pire*.

Peu de temps après, il s'est à nouveau retrouvé en prison pour avoir battu un homme avec qui il avait eu un échange sexuel dans le passé.

Pendant cette quatrième détention, son attitude délinquante n'a pas diminué : il a organisé des émeutes pour défendre les conditions des prisonniers, a participé à plusieurs entrées de drogues et a brisé ses conditions de libération conditionnelle. Ces événements ont eu pour conséquences, entre autres, qu'il a été transféré à une prison à sécurité maximale⁷ et que sa peine a été prolongée d'une année supplémentaire. Tout comme les comportements délinquants, le malaise intérieur continue de croître :

J'étais de plus en plus trou de cul, je m'aimais de moins en moins, donc j'aimais de moins en moins le monde [puis] j'étais vraiment violent. *Gang de screws⁸ sales, je vais tous vous tuer quand [je vais sortir]*. Toutes des estie de paroles super violentes de mêmes là. J'étais vraiment rendu violent.

3.3.4 Une accusation troublante

C'est dans ce contexte d'un malaise intérieur grandissant qu'il s'est retrouvé en liberté à la fin de sa vingtaine, sans endroit où aller ni personne avec qui « triper ». Il a été hébergé par un homme qui, moyennant des services sexuels, lui a offert un toit.

⁷ Dès son entrée en détention, le détenu subit une évaluation qui permet de le référer au niveau de sécurité qu'il nécessite, soit la sécurité minimale, moyenne ou maximale.

⁸ Insulte utilisée par les détenus pour désigner les gardiens de prison.

Lorsqu'il raconte son histoire, monsieur G. affirme qu'à ce moment, malgré la déchéance, il avait toujours le goût de s'en sortir puisqu'il était « vraiment écoeuré d'être en prison ». Malgré cela, comme son logement était à proximité des bars, il ne pouvait s'empêcher de consommer tous les jours. À cette époque, ses opinions étaient radicales et il ne cessait de juger les autres, particulièrement ceux qui prenaient de la cocaïne :

Je m'éloignais d'eux autres parce [que] c'était comme des déchets. [...] Imagine-toi, avec tout ce que j'avais déjà fait, je me permettais de juger du monde au boutte. Moi, la vie, c'était noir et blanc. T'as fait ça, t'es un ça. T'as violé, t'es un estie de cochon, si je te vois, je vais te tuer. Tu prends de la coke, t'es un déchet. Il n'y avait pas aucune zone [grise]. Il n'y avait pas d'humain là-dedans.

Ce rythme de vie a continué pendant quelques mois. Il pensait toujours à l'idée de faire un gros vol, mais il n'a jamais concrétisé le projet. En plus, sa recherche de consommation devenait plus difficile puisqu'il constatait avoir moins de succès auprès des hommes maintenant qu'il était plus âgé.

Après quelques mois de consommation excessive, alors qu'il était âgé de 29 ans, il a repris contact avec l'une de ses cousines. Ils avaient déjà consommé ensemble à quelques reprises. Ils ont passé une soirée ensemble à boire une bouteille de 40 onces de spiritueux, avant d'aller danser dans un bar, où celle-ci l'a embrassé. Cela a réveillé des émotions intenses chez monsieur G., qui, après lui avoir fait l'amour, trouvait que c'était « le plus beau jour de ma vie ». Ce bonheur s'est avéré éphémère puisqu'à son réveil, celle-ci l'avait quitté, sans lui dire au revoir. Monsieur G. l'a contactée pour comprendre son geste. Celle-ci lui a répondu que des souvenirs douloureux lui sont revenus pendant leur relation sexuelle. Elle l'accusait de lui avoir fait des attouchements sexuels lorsqu'elle était plus jeune. Monsieur G. ne se souvenait pas d'avoir commis un tel geste. Cette accusation de viol l'a énormément « troublé », rapporte-t-il. Même s'il ne s'en souvenait pas, il a rapidement été

« dégoûté » de lui-même et avait le goût de mourir. Ce rejet a été extrêmement difficile à encaisser pour monsieur G. :

Je n'avais rien en dedans, ça fait que quand quelqu'un m'aimait, ça me remplissait. Quand ça partait après, je me retrouvais vide en crise! [...] Moi j'étais le genre de gars qui, en amour, je me *pluggais* sur l'autre. C'est l'autre qui m'aimait pour moi.

Il a tenté de rejoindre certains centres d'aide, mais selon ses dires, aucun n'était prêt à le prendre au moment où il le voulait.

3.3.5 *Le dernier trip*

Monsieur G. rapporte avoir vécu beaucoup de honte et de « dégoût » par rapport aux accusations de sa cousine. Ce qu'il ressentait l'a poussé à poursuivre son rythme de consommation avec plus d'intensité :

Ça faisait cinq mois j'étais sur la grosse brosse! En me levant jusqu'au [lendemain]! Ça [finissait] tout le temps de même! Moi, toutes mes soirées, elles ont fini avec des *blackouts*. [Je ne suis] pas capable de boire puis m'arrêter! Je n'ai aucun contrôle là-dessus! Je bois jusqu'à l'épuisement. [...] C'était une vie complètement au jour le jour là. Quasiment une vie d'itinérant. Sauf que moi, je ne [quêtais] pas, [j'allais] voler [ou j'allais] vendre mon cul à [la] place!

Un soir, il a rencontré un homme, Sebastian (pseudonyme), qui l'a invité à venir consommer chez lui en échange de services sexuels. Monsieur G. voyait en cette invitation une occasion comme les autres de poursuivre le « trip ». Lorsqu'il est arrivé chez Sebastian, monsieur G. a fait la connaissance de Julia (pseudonyme), une vendeuse de drogue qui fournissait de la cocaïne à Sebastian. Monsieur G. se retrouvait alors avec ceux qu'il jugeait sévèrement depuis longtemps et qu'il considérait comme des « déchets de la société ». Monsieur G. a donc hésité avant de consommer, mais il affirme que son désir de se geler l'a emporté sur ses préjugés et ses principes. Monsieur G. raconte que cette décision de consommer de la cocaïne n'était pas sans raison. Son choix était le résultat de ce qu'il ressentait, de sa propre

perception qu'il avait de lui-même ainsi que de son sentiment d'être complètement seul :

Quand j'ai décidé de me piquer, c'est parce que je m'en voulais en estie! J'étais rendu comme que je jugeais les autres. [...] Je me sentais comme ça. Je ne sortais pas le jour. Je n'allais pas voir personne. Ça fait que [je n]'avais plus aucun entourage! Je n'avais plus aucun lien avec personne.

Au départ, il a décidé de consommer la cocaïne, tout en se disant qu'il n'avait « qu'à arrêter le lendemain » si ça ne lui plaisait pas. Toutefois, il ne s'attendait pas à découvrir la fuite totale de sa « surcharge émotive » qu'il recherchait depuis longtemps :

Ça a été comme l'évasion complète. Je n'ai jamais été autant déconnecté d'en dedans de moi. [J'avais] tout le temps recherché ça, [et] là, je l'étais déconnecté consciemment. Je n'avais pas besoin de *blackout*, rien. J'étais complètement déconnecté. Ça fait que j'ai aimé le *buzz*. [...] Je me disais [que j'allais] mourir gelé! Je me disais [...] : *moi, je suis capable de tout triper! Je suis comme le Roi du trip!* [...] Non seulement je voulais mourir, mais j'étais sûr de le faire! [...] Anyway, [c'était] mon dernier trip moi là! Je m'en fou! Je m'en crisse! [...] Je viens de trouver comment m'a mourir!

Monsieur G. raconte que cette soirée a été le début d'une série de journées passées à consommer sans arrêt de la cocaïne par injection.

Monsieur G. souligne que c'était Sebastian le principal fournisseur de l'argent nécessaire au trip. Il décrit l'ambiance de ses journées comme « irréaliste ». Pendant la journée, ils faisaient peu de choses, autres que profiter de l'effet et avoir des relations sexuelles, ensemble et avec d'autres hommes ou femmes, sans aucune protection. Ils avaient l'habitude de sortir en fin de soirée, moment où monsieur G. mangeait son seul repas de la journée. Il précise que Sebastian et lui étaient souvent en conflit :

C'était tout le temps la même affaire. Il me piquait. [Sebastian] réussissait tout de suite parce que j'ai une grosse veine [...] Puis moi, [je n]'étais pas capable de le piquer parce que je *shackais* trop. Ça fait qu'il était obligé de [se piquer] lui-même, puis lui, ses veines étaient fuyantes. [...] Il chialait : *pas capable de me piquer!* [...] Quasiment tous les coups, il se manquait. Ça fait [qu'il] capotait [parce qu'il] avait le goût de triper lui avec!

Malgré leurs conflits, monsieur G. ressentait de fortes émotions pour cet homme :

Je l'aimais parce [qu'on tripait] ensemble. Moi, dans ma tête, on va mourir ensemble, parce que je vais jusqu'au bout ce coup-là. [...]. [Je] m'en souviens même, [...] on dirait j'avais comme un *buzz* d'amour envers lui : *T'es mon chum de trip!* C'était [...] quasiment à la vie, à la mort.

Monsieur G. a de la difficulté à se remémorer le nombre de jours exacts qu'ils ont consommé sans arrêt. Après environ deux ou trois semaines, monsieur G. se rappelle avoir été à l'hôpital pour aller en désintoxication. Cette tentative a été un échec puisque monsieur G. ne voulait pas respecter les conditions d'admission pour la cure.

Sebastian et lui se sont donc retrouvés pour consommer encore quelques jours, environ une semaine. Un matin, monsieur G. se rappelle avoir ressenti des émotions particulièrement intenses :

Je me promenais sur la rue. J'étais complètement gelé. [...] Je pense ça [faisait] 1000 fois [que] je me disais [que] c'était fini. Mais on dirait que j'étais complètement connecté avec l'univers. Je regardais le ciel, il faisait beau. J'étais hyper émotif. Je pleurais cinq minutes, je riaais cinq minutes. [...] Mais en même temps, je le savais [qu'il y] avait quelque chose. Une semaine avant, je voulais mourir. [...] C'était contradictoire dans ma tête. [...] Je ne sais pas si à ce moment donné là, je voulais mourir. Mais je ne voulais pas perdre ce sentiment-là, ce bien-être qui m'envahissait, qui me faisait vivre plein d'affaires. J'étais vraiment là. J'étais vraiment bien.

Il ne se doutait pas que l'intensité de ses émotions allait avoir un si grand impact. En effet, en soirée, une chicane a éclaté entre Sebastian et monsieur G. puisque le sac de cocaïne était introuvable :

Il a commencé à me traiter de crosseur : *mon estie! T'as pris mon sac!* [...] Je ne comprenais pas tout ce qu'il disait, mais j'ai senti ça comme super agressif. [...] [De toute façon,] quelqu'un qui me traite de crosseur, je suis obligé de faire de quoi, même si je suis seul avec.

Monsieur G. a compris de cette crise que Sebastian l'accusait d'avoir volé la cocaïne. Ils ont fini par la retrouver et Sebastian s'est excusé. Monsieur G. rapporte que le désir de se geler était plus fort que celui de regagner son honneur à la suite de ces insultes. Après avoir reçu sa dose, monsieur G. s'est tout de même éloigné de

Sebastian et s'est dirigé vers une autre pièce. Sebastian a recommencé à crier puisqu'il ne réussissait pas à se piquer. Quand il a obtenu sa dose, Sebastian est venu retrouver monsieur G. C'est alors qu'a commencé une scène d'une extrême violence :

On dirait que j'étais extérieur à la scène, [...] comme dans un rêve, où tout [devient] flou. C'est comme si je n'étais pas là. [J'étais] transposé à l'extérieur de moi. [Sebastian] a foncé sur moi puis c'est là [que] je l'ai tué. Aujourd'hui, je [le] sais [que] c'était un couteau. Mais ça aurait pu être n'importe quoi.

Il a appris lors de son arrestation qu'il avait aussi tué Julia qui se trouvait dans l'appartement, sans qu'il se souvienne, même aujourd'hui, des raisons de sa présence dans l'appartement. Celle-ci a aussi été tuée avec une extrême violence :

Je l'ai frappée avec une TV. J'y ai rentré une seringue dans [la] gorge. J'y ai fait plein de cochonneries! Je l'ai vraiment... Je pense [je lui] ai crevé les yeux. [...] [Sebastian] est mort du premier coup. [...] [Julia] est morte au bout de son sang.

Monsieur G. précise que c'est surtout grâce aux rapports de police et au procès qu'il peut aujourd'hui reconstituer ce qu'il avait fait ce soir-là.

Par la suite, il a erré dans la ville et s'est retrouvé dans une bagarre dans un bar. C'est à cet endroit qu'il affirme avoir repris conscience et avoir réalisé qu'il avait probablement tué Sebastian. Monsieur G. bouillonnait de rage et se disait qu'il aimait mieux mourir que de retourner en prison. Dans sa tête, il ruminait des scénarios de vengeance : « Si je l'ai tué, [...] [je vais] tuer le plus [de policiers] possible! Je ne retourne pas en [prison] ». Il s'est fait arrêter peu de temps après, pendant qu'il marchait sur un boulevard. Il aurait dit aux policiers : « Allez voir [à l'adresse de l'appartement], il est arrivé quelque chose, je ne sais pas quoi ». Pendant son arrestation, plusieurs émotions se mélangeaient :

J'étais super découragé. [...] Je souhaitais me réveiller, que [ce ne soit] pas vrai. Je fermais mes yeux, quand j'étais dans la cellule. Je [me disais] : *Crisse, ça ne se peut pas!* [...] *Je sais les conséquences de ça. J'y retourne pour tout le temps!*

Monsieur G. se rappelle avoir lu dans les journaux que plusieurs parlaient d'un carnage, alors qu'un autre affirmait que même « [Michael Myers⁹] en état d'ébriété » n'aurait pas fait autant de dommage. Il se jugeait sévèrement pour ce qu'il avait fait et se disait que la société avait eu raison de le rejeter, puisqu'il était devenu exactement ce que les autres lui reprochaient d'être :

Je [ne] sortirai plus jamais. C'est ça que je mérite! Je suis un ostie de chien. Tout le monde a eu raison de dire que j'étais un dégueulasse. [...] *Anyway*, tout ce qu'ils ont dit [dans les] journaux, [c'était] même pas le un millième de ce que je pensais de moi. J'ai tout le temps pensé [...] que je ne valais rien, ça fait que là, ça le prouvait. [...] J'étais rendu au top de la honte que je pouvais vivre.

Paradoxalement, il raconte que ses meurtres lui apportaient aussi l'attention qu'il avait longtemps recherchée :

Aujourd'hui, je le sais que [...] j'ai fait des niaiseries à l'école pour avoir [...] un peu d'amour. J'ai tout le temps été obligé de faire des affaires comme super d'impact pour [dire] : *regarder, j'existe!* Toute cette publicité-là, ça me donnait ça quand même, d'une certaine manière. Même si ce n'était pas beau. Je [me disais] : *Vous allez voir, j'existe là! J'existe moi avec! Je vauX quelque chose moi avec.*

C'est dans cet état d'esprit qu'il a amorcé sa peine à perpétuité pour double meurtre.

3.4 Incarcération à perpétuité

3.4.1 *Le mood du bon détenu*

Pour monsieur G., cette cinquième sentence en prison relevait du perpétuel recommencement :

Les valeurs [délinquantes que] j'avais appris, je les pratiquais. J'avais tout le temps retourné en prison. Ça m'a tout le temps retourné à la même place. [...] Je ne savais pas ce qui se passait en dedans de moi. Je *feel* ben, je *feel* mal, c'était à

⁹ Personnage fictif de la série de films d'horreur *Halloween*. Michael Myers est un tueur en série.

peu près ça. Aujourd'hui, j'ai un peu de mots pour l'expliquer, mais dans ce temps-là, je n'en avais pas [vraiment]. C'est sûr que la vie pour moi, c'était de la crisse de marde. J'avais été embarrassé toute ma vie. Estie de société qui m'avait rejeté. Gang d'ostie de screws sales qui m'embarrent.

Dès le début de son incarcération, monsieur G. a ressenti une peur constante d'être battu par les autres détenus. Il était convaincu qu'eux non plus ne pouvaient tolérer le fait qu'il avait tué une femme. Ainsi, dès le premier soir de son arrivée en prison, monsieur craignait pour sa vie :

Quand je suis rentré dans le pénitencier, j'ai senti comme une pression sur moi [...] [Puis] quand je suis arrivé dans le gymnase, [...] tout le monde a arrêté de parler. [Je me disais] : *Tiens, ça y est estie! C'est sûr sûr sûr [qu'il m'arrive quelques chose]!* [...] J'ai regardé tout le monde [...] Je [connaissais] beaucoup de monde, [mais] personne est venu vers moi. [...] J'avais vraiment peur.

Il croyait être condamné par les autres détenus à être méprisé pour son meurtre d'une femme. Cette peur resta d'ailleurs présente chez monsieur G. durant une grande partie de son parcours carcéral, principalement au cours des dix premières années.

Lors de son arrivée en prison, monsieur G. affirme que son angoisse continuait d'être intense. C'est pourquoi, même incarcéré, il consommait le plus possible pour ne pas la ressentir, en prenant plusieurs médicaments, combinés à de l'alcool :

Je me suis starté une broue, de la *baboche*, avec des fruits puis toute, avec du sucre, caché dans ma cellule. Pour faire de la boisson. [...] Moi des pilules, c'était comme n'importe quoi, je les prends! [...] Des fois je te prenais des cocktails [de pilules], ça avait comme toute sorte de couleur. [...] Je ne me posais pas trop de questions.

Il ajoute qu'il se sentait mal par rapport à sa famille et qu'il ne voulait pas les contacter, par peur de les déranger. Il est donc resté seul, sans recevoir de visite pendant quelques années. Il s'est souvenu, au cours des entretiens, qu'il était vraiment découragé d'avoir à passer autant d'années en prison. Il ne voyait pas comment il pouvait passer au travers de sa sentence-vie, puisqu'il avait déjà trouvé difficile de terminer ses incarcérations précédentes. Lorsqu'il pensait à ses meurtres, il tentait de

les rationaliser en se disant que « c'était à [Sebastian] de ne pas me dire ça ». Il ressentait aussi beaucoup de honte par rapport à ceux-ci, surtout celui de Julia :

J'avais tué une fille. Je n'avais jamais frappé une fille de ma vie. C'était un principe [qui ne] fallait pas que je dépasse. Dans mes valeurs criminelles que j'avais intégrées, ça ne se faisait pas toucher à une fille. C'était la pire affaire tu pouvais faire, [...] puis je l'avais faite. Ça fait qu'envers moi-même, je *feélais* vraiment mal. C'est pour ça j'ai essayé de trouver des raisons tout le temps.

Ce n'est pas seulement le mal qu'il a fait à Julia qui le rendait honteux. Il continuait de rechercher le moment où il aurait pu abuser sa cousine. Monsieur G. rapporte qu'il y a réfléchi pendant plusieurs années, quasiment comme une « obsession ».

À cette période, monsieur G. rapporte qu'il continuait de croire qu'il était un « bon gars », un « correct » parce qu'il n'avait jamais dénoncé personne et qu'il avait toujours payé sa drogue. D'ailleurs, l'honneur et le respect des valeurs de la prison demeuraient très importants pour monsieur G. C'était seulement les détenus incarcérés pour un motif qui n'était pas « socialement acceptable » selon lui qui devenaient la cible du mépris et de la violence de monsieur G. Il était prêt à « être sur le front [et les] battre ». Lorsqu'il se battait, il affirme qu'il s'organisait pour « avoir le dessus tout de suite ou frapper sur le côté, en vrai sauvage! ». Il précise que c'était « la prison qui [l'avait] rendu comme ça ».

Ce séjour-là en prison lui a aussi donné l'occasion de se remettre à l'entraînement et de s'occuper de son corps, ce qui a permis de remonter un peu son estime :

L'image narcissique du corps qui est encore une affaire extérieure. Je me référais sur l'extérieur puis mon corps en était une représentation [...]. Mon corps me disait à quelque part : t'es beau. [J]'avais un beau corps. Au moins, [mon corps] me permettait d'exister.

Il ajoute que ses efforts ont rapidement fait s'estomper les séquelles physiques de sa consommation abusive de cocaïne. Il résume ses habitudes lors des premières années de sa sentence-vie ainsi :

Dans le fond, ma vie, moi, c'était [faire du] sports, m'entraîner, [prendre] de la drogue. C'était ça ma vie. Ça avait tout le temps juste été ça [et] c'était encore ça. Le mood du bon détenu : s'entraîner, en vouloir à tout le monde pour ne pas se sentir tout le temps, pour ne pas [ressentir mon angoisse]. Parce que si je m'étais senti là, ça n'allait pas trop bien.

3.4.2 Crises d'angoisse et vente de drogues

Monsieur G. rapporte que de nouveaux évènements ont rendu sa vie en prison plus difficile après environ huit années d'incarcération, à l'âge d'environ 37 ans. À partir de ce moment, il a éprouvé plusieurs attaques de panique qu'il nomme « crises de claustrophobie ». Il raconte que la première attaque de panique est arrivée après avoir consommé plusieurs comprimés d'acide. Il s'est mis à penser qu'il ne ressortirait plus jamais de prison. Il a alors commencé à se sentir « vraiment embarré », « emprisonné dans une bulle » avec ses idées qui « roulaient dans sa tête ». Physiquement, il affirme qu'il avait des spasmes musculaires, qu'il sentait ses muscles se tétaniser et qu'il n'était plus capable d'ouvrir sa bouche tellement sa mâchoire se serrait. Il a réussi à passer au travers de cette première crise parce qu'il croyait que l'effet disparaîtrait en même temps que l'effet des acides qu'il avait consommés, ce qui est effectivement arrivé.

Il a vécu un deuxième épisode semblable pendant un séjour en isolement. Il affirme que cette crise l'a rendu encore plus anxieux puisqu'il n'avait pas consommé de drogues, ni alcool. En plus, comme il était en isolement, il ne pouvait pas sortir de sa cellule. Il s'est alors mis à paniquer, à pleurer et à hyperventiler. Après quelque temps, la douleur est telle qu'il finit par s'évanouir. À la suite de cette crise, il a cessé sa consommation de médicaments et d'alcool puisqu'il avait peur qu'une nouvelle

crise d'anxiété ne soit déclenchée. Par conséquent, il n'avait plus la consommation pour diminuer l'angoisse, la honte et la peur qu'il ressentait. Monsieur G. rapporte que ses crises ont été très fréquentes au cours des sept années suivantes.

Puisque monsieur G. ne consommait plus de drogues, il a accumulé un surplus de médicaments qu'il a décidé de vendre aux autres détenus, ce qui lui a permis de faire de l'argent. Comme il vendait à beaucoup de clients, les plus influents ont commencé à l'approcher : « C'était moi qui [...] achetais [la drogue pour la revendre]. [...] Je suis parti petit, [mais] mon rêve c'était de devenir gros aussi ». Par le fait même, monsieur G. raconte que sa réputation de « collecteur » lui a permis de monter plusieurs échelles dans la hiérarchie de la prison : « Ça m'a donné un estie de pouvoir. [...] Quand tout le monde te doit [de l'argent] puis [...] fait [des] affaires avec toi [...] [C'est] comme [être] un caïd! ». Il a utilisé ce nouveau pouvoir pour augmenter son bien-être et pour aider ceux qu'il appréciait. Il envoyait des lettres avec de l'argent à plusieurs détenus au Canada; il payait des gens pour faire certaines tâches, comme des entrées de drogue ou faire sa vaisselle. Il mentionne qu'il était « comme la mère » pour ces détenus :

Je leur envoyais de l'argent. [...] Dans [la] *wing*¹⁰, j'ai tout le temps fait profiter tout le monde alentour de moi. Pour [...] me faire reconnaître, me faire aimer. [...] Tout le temps que j'ai vendu, le monde autour de moi, ils n'ont rien manqué.

Cette augmentation de revenus lui apporta une grande valorisation, que ce soit par son ascension dans la hiérarchie sociale de la prison ou par l'aide qu'il apportait aux autres détenus :

Ça me valorisait ça moi pareil. Moi j'ai tout le temps été un estie de trou de cul. Même en dedans, je passais pour un petit gelé sans importance. [...] Je passais pour rien. Mais là, mon image changeait. [...] Finalement, [...] je réussissais socialement dans mon monde. Je n'avais pas réussi dehors, mais dans mon échelle de valeurs.

¹⁰ Expression utilisée par les détenus pour désigner un pavillon de la prison.

Il a commencé à modifier sa vision très négative de lui-même par cette réussite à l'intérieur de sa communauté d'appartenance.

3.4.3 Troisième moment clé : *“Ce petit gars-là, il m'a sauvé la vie”*

Un autre évènement a eu un grand impact sur le parcours carcéral de monsieur G. : lorsqu'il est devenu amoureux de Fred (pseudonyme) :

Comme si [Fred était] une femme. [Je suis tombé] super en amour avec. J'ai vécu une relation [...] super intense comme que [je les] aimais. J'étais super intense moi [aussi] ça fait que j'aimais ça. Il ne s'est jamais passé grand chose sexuellement.

Le couple a rapidement été séparé par le transfert de monsieur G. dans un nouvel établissement, après que sa position stratégique dans le trafic de drogue ait été découverte. En partant, monsieur G. a dit à Fred : « Essaie de rester tranquille, *ti-cul*, pour venir me rejoindre ». Ils ont continué de s'écrire tous les jours pendant leur séparation. De son côté, monsieur G. s'est retrouvé dans une position semblable, c'est-à-dire qu'il est devenu un élément central du trafic de drogue de ce nouvel établissement. Du côté de son amoureux, une suite de conflits avec d'autres détenus l'a poussé à demander un transfert vers un pavillon de protection¹¹ à sécurité maximale.

Ce transfert rendait impossible la réunion entre Fred et monsieur G., à moins que ce dernier ne demande lui aussi un transfert vers ce pavillon de protection. Monsieur G. a trouvé très difficile d'apprendre cette nouvelle puisqu'aller rejoindre Fred impliquait d'aller rejoindre ceux qu'il considérait comme les « déchets de la prison », ces détenus qu'il jugeait et méprisait depuis longtemps :

¹¹ La protection offre un isolement sécuritaire aux prisonniers qui sont en danger d'être violentés par d'autres détenus.

Aller le rejoindre, c'est de m'en aller où ce que, moi [et] ma gang, [...] on [en] a envoyé plein de monde [...]! C'est de m'en aller avec ceux-là [que] je haïs le plus. C'est de m'en aller avec ceux que je juge depuis que j'ai l'âge de 16 ans. [...] [Avec ceux] que j'ai jugé que [c'était] les pires personnes qu'il n'y [avait] pas sur la terre quasiment, dans ma mentalité *fuckée*.

Monsieur G. a finalement décidé d'aller rejoindre son amoureux, en prenant le risque de faire partie, lui aussi, de ceux qu'il méprisait le plus parmi la population carcérale. Monsieur G. n'a pas avoué à aucun détenu la destination de son transfert, par peur de briser son image du « bon détenu ». Lors de son départ, il sentait qu'il était jugé fortement par les autres détenus : « J'avais la tête baissée. [...] Je *feela*is vraiment comme un rat¹² même si je n'avais rien fait à personne ».

À son arrivée dans le pavillon de protection de sécurité maximale, il affirme qu'il jugeait tout autant ses codétenus et conservait le sentiment d'être encore un « bon détenu ». Son attitude n'a pas été tolérée et plusieurs l'ont ramené à l'ordre :

Je me le suis fait dire une couple de fois : *hey le correct! T'es rendu sur la protect toi avec! [...] Arrête de jouer [au bon détenu]*. Je me suis fait remettre à ma place une couple de fois. Ce n'est pas parce qu'ils sont [dans un pavillon de protection] qu'ils ne sont pas dangereux.

Être avec ces détenus n'a pas été la seule difficulté rencontrée par monsieur G. Pendant qu'il était dans ce pavillon, ses crises d'angoisse sont devenues quotidiennes. En plus, sa peur de consommer des médicaments s'est généralisée à toute nourriture préparée par d'autres que lui-même et à « tout ce qui [était] vert ». Monsieur G. décrit cette période comme extrêmement difficile à vivre :

J'ai des photos chez nous. [...] J'ai l'air vraiment d'un mort-vivant [...] à force d'étouffer [en raison de ma] claustrophobie. [...] Les pires photos, je les ai jetées. J'étais pu capable de les regarder. J'ai l'air tellement magané [puis] tout maigre. J'ai l'air vraiment à l'article de la mort des fois sur des photos!

¹² Insulte utilisée par les détenus pour désigner les délateurs, entre autres.

Monsieur G. rapporte qu'il a reçu le soutien de son amoureux dans cette période difficile, et ce, même si Fred est tombé en amour avec un autre détenu. Monsieur G. se rappelle avoir eu beaucoup de difficulté à gérer ce rejet, surtout qu'ils partageaient une cellule commune. Il a tenté de gérer la tristesse de le perdre en consommant de l'alcool, ce qui a plutôt eu comme effet d'augmenter son angoisse. Il précise qu'il n'a pas bu d'alcool depuis cet événement, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Monsieur G. a trouvé cette séparation difficile puisque pour la première fois de sa vie, il devait « tolérer le rejet sans tout casser » et sans consommer.

La décision d'aller rejoindre Fred dans une prison de protection est marquante puisque monsieur G. a pris le risque d'abandonner une vie où il avait du succès et il était reconnu pour suivre quelqu'un qu'il aimait dans un endroit qu'il méprisait depuis longtemps. Comme il ne consommait plus et ne vendait plus de drogue, monsieur G. a ainsi cessé d'utiliser l'agir pour gérer son angoisse. Il s'est retrouvé avec des crises plus fréquentes. Il ne pouvait plus fuir le malaise qu'il ressentait et a lentement appris à mieux le tolérer, ce qui a eu un effet bénéfique à long terme. En plus, à force de côtoyer les autres détenus, monsieur G. a réalisé que ceux qu'il avait fortement méprisés pendant toute sa vie avaient, eux aussi, des qualités. Il a vu que derrière les actions qu'il jugeait méprisables se cachaient des êtres humains plus complexes :

C'est là que ma vie a commencé à changer vraiment. [Il y avait] d'autres choses en arrière des gestes des autres [et] il y avait d'autres choses en arrière des gestes [que] j'avais commis moi aussi. [J'ai] vu sur les autres des [qualités] avant [d'en] voir sur moi.

Cette prise de conscience a fait naître la possibilité que lui aussi pouvait être considéré comme quelqu'un qui avait le potentiel d'avoir une valeur, et ce, malgré les actes qu'il avait commis dans le passé.

L'augmentation des crises d'angoisse avait aussi comme impact d'empêcher monsieur G. d'être transféré vers un pavillon de protection à sécurité moyenne. Comme le pavillon de protection était dans un coin isolé du Canada, monsieur G. avait à passer plusieurs heures à l'étroit dans un camion. Le simple fait de s'imaginer faire ce trajet activait ses crises d'angoisse. Il croyait alors qu'il ne quitterait jamais cet endroit :

Dans ma tête [je pensais] : *[si] je reste [en protection], je vais mourir ici. Je ne peux pas m'en aller!* [...] J'étouffais trop! Juste le fait de penser au *truck*... [...] Je le savais [qu'il] fallait [que] je m'en aille de là [...]. Un moment donné [j'avais essayé] pour [...] accéder à plus de liberté, [de faire un transfert] dans un *médium* [...]. Je n'ai jamais été capable [de transférer].

Il a alors obtenu une permission spéciale, qui autorisait ceux qui l'accompagnaient à détacher monsieur G. si l'angoisse devenait trop grande. L'obtention de cette permission lui a donné l'impression d'avoir été reconnu dans sa souffrance et lui a redonné confiance envers les intervenants :

Parce [qu'ils ont] finalement admis que j'étais claustrophobe, [ils ont] allégé mon transfert. [...] Ça avec, ça été un autre moment où ce que [je me suis dit] [...] : *Bon, ils vont m'aider là. [...] Si j'étouffe au boutte, ils vont m'aider!*

Pendant son transfert, alors qu'il était sur un traversier, monsieur G. a ressenti un sentiment qu'il n'avait pas vécu depuis qu'il ne consommait plus :

J'avais demandé pour aller à la toilette [...]. Il m'avait dit : *OK, vas-y!* Ça fait que j'étais dans le monde, [...] j'aurais du me dire : *M'a me sentir regardé.* Mais [...] je n'ai pas ressenti ça. J'ai juste ressenti : *Je suis sur le traversier, [...] le vent de la liberté est sur moi.* J'avais vraiment pogné un petit *buzz* de liberté. Ça faisait longtemps j'en avais pas eu.

3.4.4 Je dégèle tranquillement

Arrivé dans le pavillon de protection à sécurité moyenne, Monsieur G. raconte qu'il vivait moins de crises d'angoisse et qu'il avait ainsi accès à plus d'émotions :

Les remords ressortaient étant donné [que] j'étouffais moins puis [que] ma vie [ce n]'était pas juste ça. Je [ne] me gelais pas, ça fait que je dégelais quand même,

même si je n'étais pas dans un mode de vie positif. Mais ça fait mal dégeler, de voir de plus en plus le mal que t'as fait, [de] voir les remords puis toute la culpabilité. J'en avais beaucoup. Je pense c'est ça qui me faisait étouffer. J'en avais tellement qu'un moment donné, [...] c'est ça qui [me] bloquait, je pense.

Monsieur G. a commencé alors à puiser dans ce qu'il ressentait ou certains de ses rêves pour écrire des poèmes ou des textes. Il s'est aussi investi dans quelques programmes offerts aux détenus. Il a terminé des cours de niveau secondaire pour ensuite compléter un diplôme d'études professionnelles. Il se souvient qu'un détenu lui avait suggéré de faire le « mémorandum de Dieu », exercice qui demandait de lire un texte pendant 100 jours de suite, avant de se coucher. Bien qu'il n'était pas croyant à cette époque, il a complété l'exercice. Il estime aujourd'hui qu'il s'endormait alors dans un meilleur état d'esprit. C'est aussi pendant ce séjour qu'un détenu l'a invité à assister aux rencontres d'*Alcooliques anonymes* :

J'y allais [...] plus pour voir du monde. Ce n'était pas pour m'en sortir nécessairement. [Ils parlaient] de mode de vie, mais [...] je ne comprenais pas [c'était quoi]. [...] J'aimais ça aller là parce que je voyais du monde. [...] Je ne comprenais pas [...] le cheminement plus profond [du programme].

Monsieur G. rapporte que la honte avait encore beaucoup d'impact sur lui et qu'elle était l'une des raisons qui l'empêchaient de participer activement aux rencontres. Il ne pouvait parler de ses difficultés devant les autres. Il ajoute qu'il restait sceptique par rapport à la possibilité de sortir de prison. Après avoir terminé ses projets scolaires et malgré sa peur de revoir les détenus qui connaissaient son parcours en pavillon de protection, il a fait une demande pour un transfert dans un établissement régulier à sécurité minimale.

Dès qu'il est arrivé dans cette nouvelle prison, monsieur G. s'est fortement senti jugé par son parcours en protection. Sa peur a ramené d'anciens réflexes :

Même si je [ne] voulais pas [retourner dans un pavillon de protection], [...] s'il y en a un qui [venait] m'écœurer, [j'allais lui] sauter dessus. J'étais prêt à ça. Mais [...] c'était la peur qui me faisait avoir ces pensées-là. On dirait [que] c'était écrit dans mon front *t'arrives de la protection*.

En plus de cette sensation d'être jugé par les autres, monsieur G. rapporte que lui-même jugeait son retour à la case départ :

J'ai transféré justement dans [le même secteur] où ce que j'avais été [à 20 ans]. C'était comme la grosse défaite en dedans : *Regarde t'es encore ici ostie! Vingt quelques années après. Ça pas changé, t'es encore là!*

Malgré ce sentiment de défaite qu'il avait à son égard, monsieur s'est investi dans plusieurs projets. Il a rencontré une psychologue pendant environ trois ans. Pour monsieur G., « l'écoute impeccable » de celle-ci lui a donné l'occasion de raconter son histoire et de revisiter certaines émotions qu'il avait su éviter dans le passé. Il qualifie encore aujourd'hui cette relation comme de « l'or en barre » :

Avec la psychologue, j'ai travaillé chaque petite étape de ma vie. J'ai été capable d'aller confronter mes peurs d'enfants. [...] Un coup que [...] j'avais pris confiance, eh conscience [de] ce que j'avais pas été capable de *dealer* quand j'étais jeune, [les moments où] je m'avais sauvé, je retournais là. J'en ai parlé, je l'ai écrit. [...] Ça prit deux ans avant que je compte ma vie au complet. On a vraiment été par étape. On a retravaillé des affaires à mesure.

Il s'engagea aussi dans un diplôme d'études collégial en sciences humaines, alors que la honte de son parcours en pavillon de protection était toujours présente. Celle-ci l'empêchait de s'approcher des autres étudiants/détenus, de peur d'avoir à raconter cette période de sa vie :

J'essayais de ne pas trop me mettre intime avec du nouveau monde [pour ne pas en parler]. [...] C'était des collègues, on s'aidait pour les travaux. Quand c'était le temps de dire ça, estie que j'avais honte. [...] On dirait [que] j'avais l'étiquette sur moi. Je viens de là, [je suis] un ça. Parce que moi, c'est ça je me disais : *T'as été sur la protect, t'es un estie de [déchet]*. Ce [que] j'avais dit [sur les] autres, je n'avais pas trop trop de misère à me le dire à moi.

Il rapporte avoir apprécié tout de même ce programme d'études puisqu'il lui a permis d'ouvrir son esprit sur différentes cultures, sur l'histoire et l'être humain en général. C'est aussi à ce moment qu'il a entrepris l'écriture de ses mémoires, qu'il a rédigé jusqu'au soir des meurtres. Il les a intitulés « Désobéissance » puisque c'est la partie de sa vie où il s'est toujours désobéi à lui-même :

J'avais la morale élastique. [...] Je pouvais me faire des *deals* : *ah! Ça, c'est correct!* C'est moi qui déterminais [si] c'était correct ou pas. Mon honnêteté c'était : *ah! Ça, ce n'est pas grave!* [...] Ça fait que mes valeurs, elles n'ont pas... Je ne suis pas tombé de super malhonnête intérieurement à honnête tout d'un coup. Ça a été vraiment une progression.

Il assistait toujours aux rencontres d'*Alcooliques anonymes*, même s'il était très difficile pour lui de parler de son vécu devant les autres. Se montrer vulnérable signifiait alors pour monsieur G. qu'il avait « craqué ». Il imaginait les autres membres se dire : « Tiens! [Monsieur G.], le solide qui a été sur la *protect*, [il a] craqué! ». Son parrain¹³ devient aussi très important pour l'aider à apprivoiser ce qu'il ressent :

Je n'avais pas d'espoir qu'un jour je changerais puis que je viendrais bien. Je le savais pas qu'est-ce [que] ça [pouvait] faire le mouvement, mais j'y allais. [Mon parrain] était présent. Il écoutait toutes mes délibérations mentales : que j'étais un bon à rien, que moi je ne pouvais pas m'en sortir parce que j'avais tué du monde; comment tu veux je fasse une amende honorable¹⁴ à du monde que j'ai tué? La foi, je ne l'avais pas. [...] Ça fait que ces personnes-là, elles m'ont aimé longtemps avant que moi je m'aime.

Il a aussi commencé à s'intéresser à la littérature des *Alcooliques anonymes*, qui est devenue une grande source d'espoir pour lui. Il raconte avec émotion la rencontre entre les deux fondateurs du mouvement, Bill et Bob :

Que deux personnes, un moment donné, se rencontrent dans un salon puis qu'ils se parlent de leur alcoolisme, de leurs problèmes. Puis qu'aujourd'hui, c'est un mouvement mondial. Ça a tout changé la mentalité de tout le monde médical.

Monsieur G. voyait tous les « miracles » qui avaient permis au mouvement de continuer malgré les obstacles. Il affirme qu'il se reconnaissait dans cette histoire puisqu'il croyait que seul un « miracle » pouvait lui redonner la liberté :

¹³ « Un alcoolique qui a progressé sur le chemin du rétablissement partage son expérience, d'une manière continue et individuelle, avec un autre qui fait appel aux AA pour devenir abstinent ou le demeurer » (*Alcooliques Anonymes*, 2011).

¹⁴ Faire amende honorable consiste à reconnaître les torts causés à certaines personnes et leur demander pardon. Il s'agit de l'une des étapes du programme d'*Alcooliques Anonymes*.

Moi j'étais incapable de m'aimer. J'étais incapable de même penser qu'un jour je m'aimerais. [...] Par rapport aux victimes ou par rapport à tout ce que j'avais fait, je me disais : *je ne peux pas aller bien*. [...] *Je ne suis pas un gars bien*. [...] Je n'étais pas capable de lâcher prise sur la culpabilité puis sur le ressentiment. Je n'étais pas capable de ne pas m'en vouloir. [...] Je voulais rester avec ma culpabilité. Je pensais aux victimes puis je me disais : *je ne peux pas feeler bien* [...] avec [ce que] j'ai fait.

3.4.5 Quatrième moment clé : "Pourquoi je ne m'abandonne pas?"

C'est dans ce processus de réflexion que monsieur G. affirme avoir éprouvé un changement à l'intérieur de lui. Il se rappelle un soir en particulier, où il a ressenti un grand soulagement. Ce moment est vécu par lui comme une épiphanie :

J'étais dans ma cellule puis je lisais la méthode d'*Alcooliques anonymes*. Un moment donné, c'est [écrit] : *et nous nous sommes abandonnés complètement avec le programme*. Ça fait que [je me suis dit] : *Tabarnac! Pourquoi je ne l'essaye pas pour de vrai le programme?* [...] *Pourquoi je ne m'abandonne pas?* [...] Cette journée-là, je me suis vraiment vraiment abandonné complètement. [...] J'ai [...] de la misère à l'expliquer. [...] Cette journée-là, j'ai su j'étais heureux, j'ai su je sortirais d'en dedans. Toute la haine [que] j'avais en dedans de moi, qui me restait, j'en avais pu. Je me suis senti super habité.

Il affirme que c'est à partir de ce moment qu'il a développé sa foi en la force qu'il a en lui, et qu'il nomme Dieu. Il ajoute que le sentiment écrasant d'être un « trou de cul » se dissipait tranquillement. À partir de ce moment, monsieur G. rapporte que quelque chose de supérieur lui avait pardonné et qu'ainsi, il ne pouvait plus se « dé-pardonner » lui-même :

Dieu m'a pardonné. J'ai pas à me dé-pardonner moi, sinon j'ai pu confiance en Lui. Pourquoi je déferais ce que Lui a fait? Ça s'est fait à un autre niveau le pardon. Moi, au point de vue humain, je ne suis pas capable de me pardonner ça. Je n'aurais jamais été capable. [Il y a] quelque chose de supérieur à moi [qui m'a pardonné et] je sais pas trop comment le décrire là, mais le pardon [...] a été fait à un autre niveau.

Pour monsieur G., cette journée a marqué le moment où la vie a commencé à lui apporter des « cadeaux ».

Par la suite, monsieur G. avait l'impression de pouvoir bénéficier du mouvement des *Alcooliques anonymes*. Il n'avait plus la crainte de partager dans le groupe. Il était touché par le discours des autres membres et se reconnaissait dans les histoires qu'ils partageaient. Il avait l'impression qu'il pouvait, lui aussi, être compris des autres. Monsieur G. affirme que c'est grâce aux membres d'*Alcooliques anonymes* qu'il est « né » et qu'il a trouvé « des mots pour exprimer ses maux ». Il participe aussi à *Justice réparatrice*, un programme fédéral où des proches de victimes de meurtre rencontrent des meurtriers. Dans ces rencontres, ils ont eu à créer une courteline pour illustrer ce qu'ils avaient vécu :

J'ai fait une main avec une fleur en dedans qui représentait : même si [...] t'as eu une vie super maganée, puis t'as commis des gestes... Parce que mes mains, je les ai salies en commettant des crimes, puis des meurtres [...]. Malgré ça, il peut pousser de quoi de beau après!

Aujourd'hui, il conserve l'impression que c'est parce qu'il a été important pour plusieurs personnes qu'il a finalement développé l'impression d'avoir une valeur. Son contact avec ces individus l'a amené à réaliser qu'il n'était pas seul dans sa souffrance et que les autres pouvaient lui apporter un soutien. Ces rencontres positives lui font éprouver le bien-être qu'apporte le fait de « juste être quelqu'un pour quelqu'un dans le fond ». Il conserve aujourd'hui de la gratitude envers les intervenants qu'il a rencontrés dans son parcours carcéral :

Ces personnes m'ont prouvé que l'amour peut guérir l'âme la plus malheureuse. [...] Je ne vous dirai jamais assez MERCI d'être venu un jour dans ma prison et d'avoir semé une graine d'amour dans mon cœur; d'être venue dans ma prison extérieure me libérer de ma prison intérieure.¹⁵

Il affirme que l'ensemble de ces rencontres a alimenté l'espoir qu'il méritait, lui aussi, une libération conditionnelle. Ce processus le menant d'un pavillon de

¹⁵ Cette citation provient d'une lettre de remerciement écrite pour les bénévoles qui travaillent en prison. Cette lettre fait partie des documents que monsieur G. a partagés lors des entrevues.

protection à sécurité maximale à une prison régulière à sécurité minimale a duré environ sept ans. C'est au bout de ces années que monsieur G. a obtenu sa libération conditionnelle, à la fin de sa quarantaine.

3.5 Libération conditionnelle

3.5.1 Enfin libre!

Monsieur G. n'a pas trouvé difficile la transition entre son incarcération et sa libération en société :

C'est bien plus facile pour moi [d'être] dehors qu'être en dedans! [...] S'il m'arrive quelque chose, je peux m'en aller [dans] une clinique. [...] Moi, dehors, j'ai trouvé ça facile. Je travaillais, je peux sortir, je [peux] aller faire du *meeting* avec mes amis, je peux rencontrer du monde. [...] Je n'ai pas de misère à sentir de la gratitude [...] puis tout le privilège que j'ai, que la société [ait] voulu me ressortir dehors. [...] Juste le sentiment de [ne plus] étouffer [et] d'être libre en dedans, c'est la plus grande richesse moi que je peux avoir!

Aujourd'hui, il considère faire partie de la société et a le désir d'y participer. Il cite en exemple une situation où il n'a pas hésité à contacter la police pour exercer son rôle de citoyen :

[j'ai vu] un gars qui s'en allait de même (fait un mouvement de zigzag avec sa main), il était dangereux! [...] [J'ai composé le] 9-1-1 [puis] ils ont répondu tout de suite! J'ai dit : *je suis à telle rue, telle rue. [Il y] a un gars en avant de moi qui est dangereux avec son auto. Il fait du zigzag, je pense qu'il est chaud!*

Peu de temps après sa libération, monsieur G. a entrepris une formation au collégial en relation d'aide qui lui permet aujourd'hui d'avoir un bon emploi. Il affirme qu'il est important pour lui de respecter les lois, notamment celle entourant le monde du travail : « Je n'irais pas travailler au noir [...] trois [ou] quatre mois, puis dire « crise de gouvernement qui nous vole ». Il ajoute avoir le souci de bien faire ses tâches à son travail et qu'il aimerait approfondir sa formation pour être mieux

outillé. Il réalise être ce qu'il avait toujours désiré être depuis l'enfance : un citoyen comme les autres.

Encore aujourd'hui, il s'implique activement dans l'association des *Alcooliques anonymes*. Il assiste à plusieurs rencontres par semaine et a occupé un poste administratif dans l'un des districts pendant un certain temps. Ces rencontres sont importantes pour lui puisqu'il croit nécessaire de partager ce qu'il a reçu en prison pour ne pas le perdre :

C'est comme si t'en mettais 1 000 dans un labyrinthe [...] puis moi je suis un des dix qui est sorti. Pourquoi moi? Je ne le sais pas! J'ai trouvé le chemin un moment donné, sans nécessairement le chercher! Je le cherchais, mais je suis un des privilégiés. Les autres, ils vont mourir là! [...] La liberté que j'ai aujourd'hui, elle va avec une responsabilité aussi. [...] C'est de tendre la main [et] d'être au service d'une puissance supérieure. Sinon, je peux être réattiré vers ce labyrinthe-là. [Est-ce que je vais] ressortir si je re-rentre? [Est-ce que je vais] avoir la grâce deux fois? Je ne le sais pas.

Il accepte fréquemment les opportunités de partager son histoire dans d'autres associations. Il veut transmettre le message que même lorsque tout semble perdu ou sans issue, il est « la preuve vivante » qu'il ne faut pas perdre espoir.

Monsieur G. affirme avoir souvent « pleuré de gratitude » depuis sa libération. Il constate cependant qu'être en liberté vient avec de nouvelles responsabilités, qu'il remplit en s'éloignant « de plus en plus de l'état d'esprit où ce que j'étais quand j'ai [fait mes meurtres] ». Il imagine que ses deux victimes auront un impact sur le reste de sa vie :

Je suis capable de bien vivre, même si j'y pense tous les jours. J'aimerais ça ne pas l'avoir fait. J'aimerais ça ne pas l'avoir fait, mais je l'ai fait. Je donnerais ma vie tout de suite, dans deux secondes [si quelqu'un] me disait : *OK, si tu meurs dans deux secondes, les deux personnes elles vont revenir*. Je le ferais tout de suite. Je n'hésiterais même pas, mais c'est impossible.

Ainsi, pour ne pas être envahi par la culpabilité et fuir ce qu'il ressent, monsieur G. utilise une action concrète : celle de faire ses amendes honorables tous les jours :

Faire amende honorable, c'est de réparer un petit peu [...] dans [la] mesure du possible, le tort que t'as fait à la personne. [...] Dans mon cas, je ne peux pas le réparer vraiment. [...] Si je peux juste peut-être, indirectement, en allant bien, puis en ayant une honnêteté le plus exemplaire possible [et] juste de ne pas le refaire. [De] réparer [indirectement] [...] en étant un attrait peut-être pour d'autres qui ont eu des chemins accidentés un petit peu comme moi là!

Pour monsieur G., ce travail d'amende honorable est aussi important à faire puisqu'il sait que le réflexe de fuir pourrait rapidement revenir. Il considère avoir un « petit contenant émotif » et doit être attentif à ses émotions tous les jours. Il reconnaît aussi que ce qui le faisait souffrir plus jeune est toujours présent en lui. Par exemple, il s'avoue encore sensible au rejet, mais il tente de s'aider le mieux qu'il peut lorsqu'il se retrouve dans des situations qui le provoquent :

Ça me fait travailler quand je me fais rejeter. [...] Avant ça, je n'aurais pas été capable de vivre ça. J'aurais frappé quelqu'un, j'aurais fait de quoi, un vol [ou] j'aurais pétié une crise! Non, j'ai pleuré à [la] place! J'ai pleuré, j'ai appelé.

D'après lui, la « vraie force spirituelle » c'est justement de pouvoir se montrer avec ses « peurs » et ses « faiblesses », d'avoir cette « honnêteté intérieure » par rapport à soi-même. Cette capacité d'être lui-même lui permet aussi d'entretenir de meilleures relations et de pouvoir échanger avec les autres : « Quand t'es capable de t'accueillir toi-même, t'es plus capable d'être en relation saine avec d'autres personnes ». Il formule son idéal comme celui d'avoir un « accueil inconditionnel envers tout être humain », tout comme le père dans la parabole de *L'enfant prodigue*.

3.5.2 Tous ceux que j'aime

Monsieur G. raconte avoir eu deux relations amoureuses depuis sa sortie de prison. La première a été décrite comme particulièrement problématique, puisque cette femme buvait, lui mentait et le trompait fréquemment. Malgré les avertissements de son agente de libération conditionnelle, monsieur G. a poursuivi sa

relation avec elle quelque temps, jusqu'au moment où il n'en pouvait plus. Il raconte que son utilisation des ressources autour de lui lorsqu'il avait des difficultés avec celle-ci a démontré qu'il pouvait bien se sortir de cette situation. Par la suite, il a rencontré une autre femme qui demeure très importante au moment des rencontres. Monsieur G. a même affirmé avoir voulu des enfants avec celle-ci. Bien que leur relation soit maintenant terminée, il affirme avoir énormément appris avec elle :

La rupture, ça a été vraiment difficile aussi. [...] Ma dépendance, comment je suis, tous mes comportements, toutes mes pensées irrationnelles, ça l'a [tout] voulu ressortir. [Il y a] fallu vraiment que je prenne les outils que j'ai : [...] me tourner vers d'autres personnes pour justement me décentrer de cette souffrance-là [...] qui [devenait] trop forte. Parce que si je la fuis la souffrance, la dépendance [...] va trop embarquer puis [je vais] perdre la raison, je le sais. [Lors de la rupture,] j'ai eu tous les sentiments : le goût de mourir, le goût de tout lâcher [et] ça a joué beaucoup sur mon estime.

Il rapporte que le contact avec l'enfant de cette femme était plus difficile. Il la trouvait « impeccable », comme un « ange », mais avait peur de l'approcher, puisqu'il rapporte qu'il se sentait « sale », « comme [un] criminel » lorsqu'il était devant elle.

Ses relations avec sa famille se sont aussi améliorées. Sa mère est décédée pendant qu'il était en prison, moment qu'il a trouvé très difficile, surtout puisqu'il ne pouvait être présent. Il espère qu'elle est fière de lui. Celle-ci lui sert toujours de réconfort lorsqu'il vit de l'angoisse. Avec son père, la relation est beaucoup moins tendue. Monsieur G. affirme ne pas être capable de vivre du ressentiment pour son père aujourd'hui :

J'ai été 25 ans sans le voir. [...] Mon père aujourd'hui [...], je l'aime au boutte! Aujourd'hui j'ai pu le ressentiment que j'ai gardé contre lui, quand j'étais jeune, même longtemps. [...] Aujourd'hui, c'est : merci, toi et maman, de m'avoir donné la vie! [...] Quand je le vois, je le serre dans mes bras, même si aujourd'hui, il continue à boire.

Monsieur G. comprend que son père avait de la difficulté à gérer ses émotions puisqu'il est passé par un chemin similaire. Il le visite assez régulièrement et apprécie ces moments en sa compagnie, ce qui n'est pas le cas de tous ses frères. Entre eux, ils

ont retrouvé une relation de proximité. Monsieur G. affirme que ses frères sont tous très fiers du chemin qu'il a parcouru, autant que celui-ci est fier de ce qu'ils sont devenus. Monsieur G. a l'impression que sa sortie de prison leur a donné de l'énergie positive pour poursuivre leurs projets, puisqu'ils ont tous terminé, comme lui, une nouvelle formation dans les dernières années.

CHAPITRE IV

L'ANALYSE DU RÉCIT DE VIE :

PORTRAIT DE SON ORGANISATION PSYCHIQUE

Alors que dans le chapitre précédent, il s'agissait de tracer le récit de vie de monsieur G. en identifiant les moments clés ainsi que le sens que ceux-ci avaient pour lui (obj. 1), dans les pages qui suivent, il s'agira de dresser le portrait de l'organisation psychique de monsieur G. en fonction des cinq périodes de sa vie qui ont été vues comme présentant une importance significative dans sa trajectoire de vie (obj. 2 et 3). Par la suite, une compréhension psychodynamique du processus de changement sera proposée (obj. 4 et 5).

Pour ce faire, le chapitre sera divisé en deux parties. Dans la première partie, l'étude des constats d'analyse tels qu'établis dans le récit de vie présenté dans le précédent chapitre se concentrera sur l'identification des instances psychiques en jeu et la description illustrée de l'organisation psychique pour chaque période temporelle (obj. 2 et 3). Cette seconde analyse des données d'entretien sera présentée dans l'ordre temporel du récit tel qu'exposé dans le précédent chapitre et utilisera la même division linéaire : enfance, adolescence, jeune adulte, incarcération à perpétuité et

libération conditionnelle. Chacune de ces cinq périodes temporelles analysées se terminera par un bref résumé de la compréhension psychodynamique de l'organisation psychique de monsieur G. à ce moment de sa vie.

Dans la seconde partie du chapitre, le processus de changement observé chez monsieur G. au cours de sa vie sera analysé à la lumière, d'une part, des quatre moments clés identifiés dans le précédent chapitre (obj. 4) et, d'autre part, des diverses organisations psychiques décrivant les rapports dynamiques entre les instances (obj. 5). Ce chapitre se terminera par une citation de monsieur G., dans laquelle il décrit son processus de changement à l'aide d'une métaphore qui lui est personnelle. Enfin, un rappel des notions théoriques recensées dans le premier chapitre sera fait tout au cours de ce chapitre.

4.1 Analyse en fonction de la période temporelle

4.1.1 Enfance et petite enfance : deux visions opposées

Les constats dégagés dans l'établissement de la trajectoire de vie présentés dans le chapitre précédent ont permis d'identifier deux organisations quant aux instances psychiques en jeu au cours de l'enfance de monsieur G. La première organisation psychique, présente jusqu'à environ six ans, s'est manifestée notamment à travers la représentation idéalisée que monsieur a faite de sa vie familiale. Puis, entre six et douze ans, son organisation psychique présente deux facettes qui sont fort différentes de l'organisation psychique précédente. La première facette se présente sous la domination d'un surmoi écrasant. Simultanément à cette organisation psychique qui l'amène à se sentir malheureux et sans aucune valeur, une seconde facette de son organisation psychique présente une inhibition de son idéal du moi. Après avoir décrit et illustré ces deux organisations psychiques propres à l'enfance de monsieur

G., une dernière section proposera une brève compréhension psychodynamique de cette période de sa vie.

4.1.1.1 LA PETITE ENFANCE : UN PARADIS PERDU

Le choix de regrouper l'analyse des constats concernant l'organisation psychique dominante au cours de sa petite enfance sous le titre de *paradis perdu* s'explique par le contraste saisissant entre sa description de sa petite enfance et celle des années qui suivront, où il décrira non seulement une dégradation du climat familial, mais aussi une détérioration de son équilibre personnel.

Les constats d'analyse, tels qu'ils ont été dégagés lors de l'établissement de son histoire de vie au cours de la petite enfance, permettent de faire ressortir la vision idéalisée qu'il entretient de celle-ci. Cela se dégage notamment de sa description de la situation financière et sociale de sa famille au cours de sa petite enfance et, d'une manière générale, du bonheur et de la « normalité » qu'il attribue à cette période de sa vie, en comparaison aux autres périodes. En ce sens, elle apparaît avoir été idéalisée et rappelle la vision d'Aulagnier (1975) du moi idéal qu'elle décrit comme un « paradis perdu [...], qui ne lâche jamais prise [et] qui représente ce qu'il y a de plus loin derrière nous » (dans Lussier, 2006 : 124). Cela rejoint aussi la notion de précurseur idéalisé du surmoi proposé par Jacobson (1964), qui consisterait en une ultime tentative pour retrouver une relation symbiotique avec la mère. Une illustration de cette notion se trouve dans l'extrait suivant, alors que monsieur G. décrit la maison qu'il occupait au cours de cette période :

C'était vraiment beau chez nous là! On avait une grande cour, on avait une bonne situation sociale, on ne manquait pas de rien. [...] Une grande maison où on avait toute notre chambre.

Cet extrait met en lumière le sentiment de monsieur G. d'avoir déjà vécu l'expérience d'une situation sociale privilégiée dans laquelle il aurait été, lui aussi, privilégié.

Associés à cette vision de lui-même et de la situation sociale de sa famille, se trouvent des rêves d'avenir où le petit garçon qu'il était imaginait un avenir heureux pour lui-même. Ses projets d'avenir, de devenir « boxeur ou médecin », constituaient son idéal du moi de cette époque. Toutefois, comme il a été vu dans le précédent chapitre, cette représentation de lui-même et de sa famille n'a pas duré et ses projets d'avenir ont été abandonnés à la suite de ce que monsieur décrit comme une dégradation personnelle et sociale de son père, puis de lui-même. Il se voit comme ayant été forcé d'abandonner ses rêves d'enfants, comme si la réalité de tous les jours ne lui permettait pas de les soutenir : « Mes rêves de la tendre enfance commençaient déjà à tomber ». L'impression de laisser derrière lui ses plus belles années se dégage de la narration de monsieur G., qui est d'avis que sa confiance en l'avenir n'a pu durer que le temps de sa petite enfance.

4.1.1.2 L'ÂGE SCOLAIRE : LA DURE RÉALITÉ

Les constats d'analyse, tels qu'ils ont été dégagés lors de l'établissement de l'histoire de vie de monsieur G. au cours de l'âge scolaire, soit de six à douze ans, permettent de faire ressortir qu'il s'agit d'une période où il était écrasé par un surmoi qui le jugeait très négativement. Son organisation psychique exprimait une domination du surmoi sur le moi qui se manifestait par une impression constante d'être dans l'erreur et d'être sans valeur.

Plusieurs extraits de son récit de vie permettent en effet d'identifier un rapport de domination du surmoi sur le moi, par exemple lorsqu'il se décrit comme un « trou de

cul », un « loser » ou comme ayant une image négative de lui-même comme celle « du fils du gars qui boit ». Un rapport dynamique interne qui mimait, pour ainsi dire, le rapport qu'il explique qu'il a entretenu avec son père tout au cours de son enfance. Certaines théories concernant les aspects développementaux de la délinquance juvénile font état de relations familiales semblables à celles décrites par monsieur G. Plusieurs auteurs signalent l'effet des traumatismes relationnels répétés (Mailloux, 1971; Casoni et Brunet, 2007) ainsi que l'effet de la violence exercée contre les enfants par le père (Aichhorn, 1925; Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1971). Ces facteurs environnementaux ont eu pour conséquence de faire vivre de la peur, voire de la terreur à certains moments, à monsieur G. qui s'exprimait par l'appréhension d'être battu par son père au plan de la réalité et au plan psychique par la peur d'être jugé par ses concitoyens. L'extrait suivant en rend compte :

Je me sentais jugé au maximum. Je ne me sentais pas bien à l'école. Je ne me sentais pas bien dans le monde. [...] Je me suis tout le temps senti comme un rejet justement. Quand j'arrivais dans le monde, j'avais cette sensation-là, que le monde [...] me jugeait.

Cet extrait illustre l'intensité des craintes de monsieur par rapport aux autres. Ces appréhensions semblent correspondre à une projection de son surmoi sur autrui. De la même manière qu'il se sentait lui-même sans valeur, il croyait qu'autrui le jugeait pareillement. Bien qu'il ait été possible que la dégradation de la situation personnelle et sociale du père de monsieur G. ait été l'objet de commentaires réels, ce qui se dégage de son récit de vie est davantage la constance de sa crainte d'être la cible du jugement des autres, qui est attribuable au mécanisme de projection du surmoi (Kernberg, 1975, 1984; Casoni et Brunet, 2003). Comme plusieurs auteurs l'expliquent, la projection du surmoi constitue un mécanisme inconscient qui vise à se protéger de la cruauté de cette instance (Jacobson, 1964; Mailloux, 1971; Kernberg, 1975, 1984; Casoni et Brunet, 2003). La projection du surmoi se manifeste aussi par son impression que les élèves de son école savaient tout de lui, comme l'extrait suivant le suggère :

Si j'étais resté [dans une grande ville], quand [j'arrivais] à l'école, le monde [...] n'aurait pas [connue] toute mon histoire de vie. Là, ils savaient tout. [...] Quand les polices venaient [...] ou que ça brassait [chez nous], [ce n]'était pas long que tout se savait. Quand j'arrivais à l'école, déjà le monde savait ce qui s'était passé chez nous la veille ou j'avais cette impression [...] que tout le monde le savait.

La projection de son surmoi conduit monsieur G. à être convaincu qu'il était jugé négativement par les citoyens de sa ville, de la même manière qu'il se jugeait lui-même. D'ailleurs, selon plusieurs auteurs (Mailloux, 1971; Redl et Wineman, 1951; Hartmann et Loewenstein, 1962; Jacobson, 1964), les déficiences du moi s'accompagnent chez une population délinquante et prédélinquante, d'un surmoi cruel. Ainsi, l'impression d'être constamment jugé par autrui rend compte des effets de la projection.

La seconde facette associée à cette organisation psychique dans laquelle le surmoi écrase le moi consiste en une inhibition de l'idéal du moi. Cela conduit le participant à ressentir, en plus de la culpabilité, des sentiments de désespoir et de honte. Ainsi, au cours de la période scolaire, les constats de l'analyse de son histoire de vie permettent de faire ressortir le fait qu'il « n'avait plus de rêves d'enfants ». Lorsqu'il affirme qu'il aurait aimé « être comme tout le monde » et continuer de « vivre dans une bonne famille », monsieur G. semble référer non seulement à un souhait, mais possiblement aussi à une inhibition de son idéal du moi d'« être comme tout le monde ». Cela met aussi en lumière l'idée d'un *paradis perdu* présentée plus haut, dans le sens où tout ce qui était bon, et tout ce qui paraissait l'être dans l'avenir s'avérait, en fait, gâté et gâché. Monsieur G. en éprouve non seulement du découragement, mais aussi du désespoir, comme si, du fait de l'inhibition de son idéal du moi, il ne pouvait plus imaginer que sa vie pourrait devenir meilleure, qu'il pourrait devenir meilleur.

La honte est également associée aux effets en lui de son idéal du moi. Bien qu'il ne se donne plus le droit d'espérer devenir meilleur ou voir son sort s'améliorer, il semble se mesurer néanmoins aux critères internes auxquels il s'était déjà identifié lorsqu'il dit : « Je ne me suis jamais senti bien avec mon nom; dans ce temps-là surtout! Dans ce temps-là, encore plus, mon nom, c'était la honte! ». La honte qu'il ressentait d'être un membre de sa famille est d'ailleurs ressortie comme un élément déterminant de l'analyse des années scolaires, comme si ni lui, ni son nom, comme symbole de lui-même, n'étaient à la hauteur de ce à quoi il aspirait. Plusieurs auteurs (Jacobson, 1964; Green, 1983; Casoni et Brunet, 2003; Janin, 2003; Lussier, 2006) associent la honte à l'action de l'idéal du moi.

4.1.1.3 COMPRÉHENSION PSYCHODYNAMIQUE DE L'ENFANCE

La présente section vise à présenter une compréhension psychodynamique à partir des constats associés à l'enfance de monsieur G. Parmi les éléments d'analyse déjà présentés, la domination du moi par le surmoi s'avère certainement un élément psychodynamique central. Il en résultait une menace interne et constante d'être puni ou jugé, qui était projetée sur son père et sur ses concitoyens, qui est bien résumée par sa phrase : « Quand j'étais chez nous, j'avais peur, puis quand je sortais de chez nous, j'avais honte ». Le contexte familial n'étant pas favorable au développement du moi, il s'est souvent retrouvé envahi par des émotions de peur – résultat de la projection de son surmoi (Kernberg, 1975, 1984) – et de honte. Cela le conduisait à se sentir exclu de la société et impuissant par rapport à sa situation familiale. Il se sentait stigmatisé et sans valeur, des affects à associer à l'effet de son surmoi et de son idéal du moi. La perte de l'espoir en la possibilité d'avoir accès à un monde meilleur, le fantasme d'un *paradis perdu*, lui donnait l'impression de ne pouvoir espérer devenir quelqu'un de bien, ce qui semble être le signe qu'une identité négative (Mailloux, 1971) se construisait en lui, mais aussi qu'il avait abandonné les projets associés à un idéal du moi, possiblement sous l'effet du surmoi. De plus, le moi peinait à gérer les

sentiments négatifs qu'il ressentait, ce qui résultait en l'expérience d'être envahi d'angoisse : « Je sortais [de chez nous] puis je me souviens, [...] je me sentais vraiment mal puis je [n']étais [plus] capable de vivre ça ». Il avait alors la conviction d'être un vaurien, résultat de la projection du surmoi qui écrasait le moi. Monsieur G. rend compte au cours des entretiens de désirs d'enfance, comme ceux d'être aimé ou encore d'être « comme tout le monde », mais ces désirs n'agissaient pas à la manière d'un idéal du moi vers lequel tendre. Le fait de ressentir que ceux-ci lui étaient inaccessibles contribuait plutôt à l'inhibition de la fonction jouée par l'idéal du moi tout en renforçant la domination du surmoi sur le moi. Ses impressions d'être exclu, impuissant et condamné à l'échec s'en sont trouvées renforcées.

4.1.2 Adolescence : une identité négative

Trois facettes de l'organisation psychique de monsieur G. se dégagent au cours de son adolescence. Le choix de regrouper ces trois facettes de son organisation psychique sous le titre d'identité négative a été pris en raison de la similitude entre son organisation psychique et celle décrite par Mailloux (1971) chez le jeune qui, à partir d'une représentation dévalorisée de lui-même, en vient à adopter une identité négative. Chez monsieur G., le développement d'une identité négative a procédé en trois étapes qui correspondent à des facettes distinctes de l'organisation psychique de sa personnalité. Au cours de la première de ces étapes, la sévérité de son surmoi s'est raffermie, se manifestant par un sentiment de rejet et d'exclusion toujours plus grand; au cours de la seconde étape, l'utilisation de la violence et la découverte des substances psychoactives lui ont permis d'y recourir afin de se libérer de l'oppression surmoïque, puis au cours de la troisième étape, lors de son séjour en centre de réadaptation, l'utilisation de la projection du surmoi sur l'autorité s'est consolidée et a donné lieu à l'adoption d'un comportement délinquant et d'une utilisation croissante de l'intoxication comme mode d'être. Après la présentation de ces trois facettes de

l'organisation psychique de monsieur G., une dernière section proposera une compréhension psychodynamique de son adolescence.

4.1.2.1 ADOLESCENCE : SÉVÉRITÉ GRANDISSANTE DU SURMOI

Au cours de la période temporelle qui a eu cours entre 12 et 18 ans, les constats d'analyse émanant de la trajectoire de vie permettent de mettre en lumière la consolidation de la sévérité du surmoi chez monsieur, qui se manifeste, entre autres, par une conviction d'être rejeté par tous et de ne pouvoir faire mieux que d'être exclu de la société. Ces fantasmes formeront la base de ce qui donnera le sens à une identité négative, au sens de Mailloux (1971). Ainsi, monsieur était particulièrement la cible de son surmoi, qui continuait de l'écraser :

Je sortais [de chez nous] puis je me souviens, je marchais [sur la] rue puis je me sentais vraiment mal puis [je n']étais plus capable de vivre ça. Il avait eu une vague de suicides dans mon bout, des jeunes justement. Je me disais : « bon, c'est ça la solution, d'en venir à ça ». J'y pensais vraiment souvent, sans le dire à personne parce que dans ce temps-là, je ne parlais pas de mes états intérieurs.

Cet extrait met en lumière non seulement son impression de n'avoir aucune valeur, mais aussi son désespoir qu'un changement puisse advenir. Son sentiment de ne pas mériter de vivre était l'expression de la sévérité de son surmoi, qui le punissait pour des fautes dont il ignorait l'existence. Confronté aux jugements surmoïques, monsieur G. avait de la difficulté à reconnaître sa propre valeur et son identité, comme il le dit : « je cherchais une identité, [je n']en ai jamais trouvé une! Pas d'identité! Je *feélais* trop mal! ». Ce n'est que lorsqu'il s'est joint à un groupe d'élèves marginalisés que le sentiment d'appartenance qu'il y a trouvé a réussi à calmer, un tant soit peu, cette angoisse identitaire.

4.1.2.2 ADOLESCENCE : ATTRAIT DU MOI IDÉAL

La seconde facette de cette organisation psychique met en relief l'effet libérateur qu'a eu sur lui le recours aux agirs violents. D'abord utilisés pour diminuer le stigmate douloureux d'être le « fils du gars qui boit », le recours aux agirs violents constitue une façon pour lui de se libérer de l'effet d'un surmoi écrasant. Passer ainsi du passif à l'actif lui fournit l'impression de gagner le respect des autres élèves. Il s'agit vraisemblablement de la résultante d'une identification à l'agresseur qui, sur la scène interne, est fort possiblement constitué par l'image de son père qui, faut-il le rappeler, l'a terrorisé depuis son enfance et le terrorisait encore à l'adolescence. Grâce à ce passage du passif à l'actif, son attitude changea, autant avec sa famille que dans sa communauté : « Je ne disais pas ça dans ce temps-là ces mots-là, mais c'était comme : *Fuck you! Vous n'avez pas voulu de moi, mais moi je fais qu'est-ce que je veux!* ». Il croyait avoir trouvé dans cette nouvelle attitude, qui résultait d'une projection de son surmoi, une façon de gérer ses relations avec les figures d'autorité qui lui permettait de diminuer l'angoisse que celles-ci suscitaient en lui. Cet aspect sera développé dans la prochaine sous-section.

Cette nouvelle identité, bien que négative, lui procura une certaine paix en diminuant ses tensions internes tout en lui donnant une impression d'avoir des capacités nouvelles, d'être fort et puissant. Par exemple, cela lui a donné l'impression de pouvoir désormais protéger ses frères de l'intimidation qu'ils subissaient des autres élèves. Toutefois, les bienfaits psychiques qu'il en retirait étaient éphémères. Monsieur G. explique, par exemple, que de céder à l'acte violent : « ça me faisait du bien. On dirait que la charge émotionnelle sortait. [...] Après, je me sentais calme. Mais, le cycle revenait vite [et] je me sentais [...] trou de cul. ». Lorsqu'il dit qu'il se sentait « trou de cul », on peut y voir le travail du surmoi qui écrase toujours le moi. Au contraire, l'impression de pouvoir protéger ses frères lui donnait l'impression d'être

puissant, ce qui est une manifestation du pouvoir attractif du moi idéal, et rendait le recours à la violence d'autant plus attrayant.

En plus de la violence, il ressort de l'analyse que l'intoxication devint également un élément qui procura à monsieur G. une sensation éphémère de libération de ses tensions internes et de ses appréhensions :

J'ai bu deux, trois bières. Le joint est arrivé. J'ai fumé puis [...] : « Ah! Wow! » C'était comme plus de peur, plus rien. Je me câlissais de tout. J'étais quasiment prêt à aller affronter mon père.

Cet extrait illustre comment l'intoxication avait pour effet non seulement de le libérer des sentiments de culpabilité et de honte, mais avait aussi un effet positif sur ses appréhensions sociales qui s'envolaient elles aussi : « Un coup j'avais consommé, on dirait ça partait ça [jugement des autres] ». Il exprime que ses idées suicidaires disparaissaient elles aussi. Cette impression de libération et d'être un « fonceur » peut être interprétée comme étant le résultat d'une alliance entre le moi et le moi idéal, qui lui donnait alors l'impression d'être invincible et libéré de la pression du surmoi, puisqu'il ne ressentait plus son jugement oppressant. De plus, puisqu'il se sentait libéré des jugements sévères à son égard, ses habitudes de consommation lui donnaient l'impression d'améliorer ses interactions avec les autres : « j'avais plus confiance en moi. [...] La consommation, ça m'a vraiment libéré de ma gêne. [...] Je pouvais [enfin] parler à du monde ». Bien qu'il eut l'impression de relations interpersonnelles améliorées, il est possible que son état d'intoxication brouillât sa capacité de jugement et le rendait parfois inadéquat socialement. Il avait néanmoins l'impression d'appartenir à un groupe de personnes qu'il considérait comme des adolescents « cool », plutôt que des adolescents marginalisés. Ainsi, la consommation est rapidement devenue une source de valorisation pour monsieur G. L'ensemble de ces raisons l'a motivé à profiter de chaque occasion où il pouvait consommer pour retrouver l'impression d'être libéré de toute angoisse.

Le fait que la consommation d'intoxicants entraîna une diminution de l'angoisse et lui donnait l'impression d'être invincible et sans peur contribua à rendre l'investissement du moi idéal attirant. La sensation d'être libéré de son angoisse lui faisait croire que : « finalement la vie [elle] peut être belle ». Il n'est pas surprenant qu'il recherchât cet effet le plus souvent possible. Dans ces moments de forte intoxication, puisque le moi était en alliance avec le moi idéal, le moi perdait son sens du jugement, ce qui l'encourageait à participer à toute sorte de projets, sans en mesurer les conséquences : « [d'autres jeunes] avaient organisé une évasion. [...] J'avais dit : *j'embarque avec vous autres!* [...] Moi c'était oui [tout de] suite! ». Cette citation démontre aussi son incapacité à résister à la tentation, faiblesse du moi identifiée par Redl et Wineman (1951). La consommation lui permettait aussi d'obtenir une reconnaissance narcissique qu'il recherchait depuis longtemps :

Au centre de mineurs, c'était dur [de consommer parce qu'il n'y] avait pas [de] drogues. [...] Ça fait que je me sauvais. Quand je me sauvais, je buvais, je tripais. Je me valorisais là-dedans. Je me sentais quelqu'un. [...] C'est juste la tape dans le dos : *hey! C'est beau le grand! C'est un bon coup! T'es un bon tripeux!*

On voit ici que la reconnaissance des autres, tant recherchée, ne vise pas des qualités ni des habiletés spécifiques, mais concerne surtout la reconnaissance de son existence, ce qui donne une indication de la nature de ses angoisses. Cette reconnaissance de son existence ainsi que le sentiment de « liberté » que lui procurait l'intoxication sont rapidement devenus des motivateurs narcissiques.

Cette impression d'être accepté dans un milieu délinquant lui permettait de voir un avenir dans l'identité délinquante qui était la sienne :

Mes rêves c'était [...] d'aller faire [de la prison]. Moi quelqu'un qui avait fait [de la prison] dans ce temps là, c'était : *Wow! T'as fait du pen! T'es un estie de correct!* Les gars [...] qui étaient là, leurs frères [...] avaient tous faits [de la prison]. [Ils] me parlaient de leurs frères. [...] Moi j'emmagasinais ça. Je me disais : *Siboire! C'est tripant ça estie!*

L'extrait précédent permet de voir que l'idéal du moi de monsieur G., tel qu'il s'entend dans cet extrait, était en accord avec son identité délinquante. De plus, le sentiment de puissance que lui donnaient les récits d'aventures des frères de ses copains donnait d'autant plus d'attraits au moi idéal et consolidait l'alliance du moi au moi idéal. Par l'effet consolidant du gang (Mailloux, 1971), ainsi qu'en raison du recours à des défenses psychologiques groupales (Redl, 1945), monsieur G. pouvait s'autoriser à participer à différents types de vols, ce qui a consolidé sa trajectoire délinquante. Il partageait aussi un ensemble de valeurs avec d'autres jeunes qui avaient des comportements délinquants. Auprès d'eux, il avait enfin l'impression d'avoir une appartenance sociale. Toutefois, ses nouvelles fréquentations le confrontaient aussi à certaines actions délinquantes qui le dérangeaient. Par exemple, il exprime son malaise lorsqu'un jeune, avec qui il avait fugué, a agressé une dame pour lui voler son sac à main : « J'avais trouvé ça super écœurant! [...] C'était [...] une ligne que je ne dépassais pas ». Ainsi, même s'il multipliait les agirs délinquants, monsieur acceptait plus difficilement certaines activités criminelles, signe que le surmoi conservait un certain pouvoir de jugement sur les actions du moi.

4.1.2.3 ADOLESCENCE : PROJECTION DU SURMOI

Une troisième facette de l'organisation psychique de monsieur, telle qu'elle se présente à son adolescence, met en scène la projection de son surmoi. Ainsi, lorsqu'il était en centre de réadaptation, la projection de son surmoi sur les figures d'autorité dominait, le conduisant à rejeter l'autorité :

[Quand] je me suis ramassé [en centre], j'étais complètement *fucké* déjà. J'étais anti-autoritaire. Je ne voulais rien savoir de personne! La seule affaire qui m'intéressait, c'était [de ne] pas sentir qu'est-ce qui se passait [à l'intérieur de moi].

Être « anti-société » et « anti-autorité » était l'expression d'abord de la projection du surmoi, mais aussi du triomphe de monsieur sur son père tyrannique, dans une

violence qui était l'œuvre de l'alliance du moi au moi idéal. Dans sa lutte contre les affects culpabilisants du surmoi, la projection du surmoi, de pair avec l'effet libérateur de l'intoxication ainsi que celui de l'agir violent, ont eu comme résultat d'enfermer monsieur dans une attitude délinquante. La projection du surmoi conduisait monsieur G. à croire que c'était les intervenants qui l'empêchaient de réaliser ses projets délinquants, par exemple. Il semblait aussi croire que les intervenants le persécutaient par leur façon d'appliquer les règlements, phénomène remarqué chez plusieurs délinquants par Redl et Wineman (1951). D'ailleurs, les tentatives des intervenants d'imposer des restrictions et de lui faire respecter les règlements ont échoué; son rejet de l'autorité l'a aussi conduit à tenter de nombreuses fugues. De plus, monsieur rejetait violemment les tentatives d'aide qui lui étaient manifestées. Il exprima cette attitude ainsi : « c'était carrément : *Mange de la marde puis crisse ton camp!* ».

4.1.2.4 COMPRÉHENSION PSYCHODYNAMIQUE DE L'ADOLESCENCE

La présente section propose une analyse psychodynamique de la période de l'adolescence de monsieur G. Cette période est marquée par une augmentation des comportements délinquants et d'intoxication, ainsi que l'adoption d'une identité négative. L'analyse de cette période met en lumière que ces comportements lui permettaient de se libérer des fortes idées suicidaires qui le tenaillaient, ainsi que des émotions négatives de honte et de peur qu'il ressentait. Les agirs délinquants ainsi que l'intoxication avaient aussi l'avantage de renforcer son sentiment d'identité personnelle, lui procuraient des satisfactions narcissiques et constituaient un mode de gestion de son angoisse. Certaines rationalisations (Redl et Wineman, 1951) étaient aussi mises en place pour tenter d'évacuer son sentiment inconscient de culpabilité. Cela s'exprimait lorsqu'il s'autorisait à voler parce qu'il avait besoin de consommer ou lorsqu'il justifiait ses actions par son niveau d'intoxication : « Sur la consommation, il se passe ben des affaires que tu ne veux pas faire puis que tu fais,

ou que tu te permets de faire parce que tu [ne te] ressens plus ». Ainsi, les difficultés du moi à gérer l'angoisse remarquée à l'enfance, couplée aux rationalisations utilisées pour protéger sa délinquance, rendaient le moi inefficace dans sa gestion des actes prosociaux. De plus, la projection du surmoi sur la société a contribué à donner au moi matière à rationaliser. Les transgressions aux lois ont alors augmenté, tant en fréquence qu'en gravité, même si monsieur gardait l'impression d'une menace imminente autour de lui qui pourrait le punir ou le juger sur sa valeur à tout moment. Comme son surmoi était toujours projeté sur la société et ses divers représentants, monsieur G. continuait de se sentir sévèrement jugé, ce qui a contribué aux affects dépressifs et sentiments d'infériorité qui l'animaient. Ses comportements délictueux ont également eu la conséquence de l'isoler dans un monde délinquant puisqu'il était constamment en conflit avec son environnement, phénomène décrit par Casoni et Brunet (2003) à propos de l'impact des agirs délinquants.

Le soulagement de la pression interne qu'il ressentait semblait encourager un cercle vicieux où angoisse et délinquance se renforçaient. Tout se passait comme si, comme adolescent, monsieur G. ne trouvait de repos face à son angoisse et ses sentiments de culpabilité et de honte que dans un état avancé d'intoxication. L'intoxication lui procurait un sentiment de libération qui peut être vu comme un état dans lequel le surmoi était désinvesti, libérant le moi de sa contrainte. Cette libération permettait à monsieur G. d'avoir des contacts sociaux qu'il jugeait positifs. Il faisait alors ce qu'il pouvait pour retrouver le sentiment de libération que les actes délinquants et la consommation lui faisaient ressentir, puisque sans ceux-ci, il retrouvait son angoisse insupportable. La multiplication de ses agirs délinquants et de ses agirs violents sur fond d'investissement du moi idéal créait une impression, certes éphémère, d'être invulnérable. Ainsi, monsieur G. alternait, au cours de son adolescence, entre des périodes d'invincibilité — manifestation de

l'alliance entre moi et moi idéal — et des périodes de dépressivité et d'angoisse — manifestation des attaques du surmoi sur le moi.

4.1.3 Début de l'âge adulte : la désorganisation

Au début de l'âge adulte — c'est-à-dire entre 18 et 29 ans, âge où il a commis son double meurtre —, les constats d'analyse qui se dégagent de l'établissement de la trajectoire de vie permettent de mettre en relief l'importance de la désorganisation que monsieur G. vit dans la réalité. Les constats qui suivent seront expliqués plus en détail dans les prochaines sous-sections. Ainsi, bien que l'intoxication et l'agir délictuel lui procurent un sentiment de triomphe sur ses angoisses, sa honte ainsi que sa culpabilité, les moments d'euphorie et de triomphe ne sont pas suffisamment nombreux ni suffisamment durables pour lui éviter les affres de sa souffrance psychique. Ainsi, l'organisation psychique qui s'était dessinée au cours de l'adolescence dans laquelle s'opposaient deux facettes contrastantes se consolide alors que monsieur G. passe d'un état mental où il se sent méprisé, vulnérable et sans valeur à un autre dans lequel il se sent libéré de l'angoisse, libre d'interagir avec autrui et même invulnérable et invincible. L'accroissement de sa détresse semble donner lieu à une augmentation en gravité et en fréquence des comportements violents et de l'intoxication, ce qui signe l'alliance entre le moi et le moi idéal. La dégradation graduelle de son état général, autant au niveau de sa santé que de ses relations et de son contact avec la réalité, semble autant le résultat de la domination du moi idéal que celle du surmoi, où le moi n'est pas investi d'une part parce qu'il est puni, effet du surmoi, et d'autre part parce qu'il n'est plus pris en compte, effet du moi idéal. Cette organisation l'a laissé dans un état de grande désorganisation matérielle, psychologique et psychique avant la perpétration du double meurtre dont il est l'auteur. Cette dégradation sera l'objet de la deuxième sous-section. Après avoir présenté les différentes facettes de l'organisation psychique du début de l'âge adulte, un résumé de la compréhension dynamique de cette période terminera cette section.

4.1.3.1 ÂGE ADULTE : DÉMESURE DU MOI IDÉAL

Au début de l'âge adulte, les agirs violents et l'intoxication sévère lui permettaient de retrouver un sentiment d'invincibilité, qu'il décrivait comme un « buzz de liberté », tout comme à l'adolescence. Toutefois, puisque l'investissement du moi idéal et l'alliance entre le moi et le moi idéal visaient un but défensif dans son équilibre psychique, cela constituait un équilibre qui était fragile. Ainsi, lorsque cet équilibre se rompait, l'investissement du surmoi dominait l'organisation psychique et cette facette conduisait à une emprise du moi. Il était alors contraint à ressentir angoisse, culpabilité et honte. Incapable de distinguer les affects qu'il vivait, le jeune homme qu'il était ne pouvait que témoigner du fait qu'il se sentait mal :

J'avais peur de tout. J'avais peur de la réalité. J'avais peur d'entrer en interaction avec des filles. J'avais [même] peur [d']aller au dépanneur [...]. [Je n]'étais pas bien.

En plus de la peur du jugement provenant de l'extérieur qui résulte de la projection du surmoi, il appert que le « je ne me sens pas bien » est la seule façon qu'il avait trouvée pour exprimer son angoisse. De plus, l'analyse permet de dégager plusieurs extraits où il décrit son vécu comme s'il ressentait que quelque chose le tenait enfermé et l'empêchait de dévoiler sa vraie identité :

La réalité je ne l'aimais pas [...] Ç'a été comme [...] un dédoublement de personnalité aussi. [...] Je n'ai pas vécu MA vie. J'ai vécu à l'extérieur [de ma vie] un peu. [...] Je ne me suis jamais senti comme tout le monde. On dirait [que] tout le monde me regardait [et que] tout le monde me jugeait. Je me trouvais moche puis on dirait que tout le monde voyait ça.

Il signifie ici qu'il était préférable de ne pas montrer qui il était réellement, puisque cela le mènerait inévitablement à être rejeté par tous. Après analyse, l'emprisonnement décrit dans cet extrait paraît de nature psychique, c'est-à-dire une prison intérieure formée par le fantasme d'un jugement sévère à son égard, mais qui provenait en fait de la projection de son surmoi. Ce n'est que grâce à la

consommation qu'il réussissait à avoir un répit temporaire de cette « prison intérieure ». Il ne recherchait alors qu'une seule chose : « triper le plus possible » pour retrouver l'effet libérateur de l'intoxication. Ainsi, les années de sa vingtaine se résument par une augmentation de sa dépendance toxicomane ainsi qu'un investissement massif des sentiments furtifs de toute-puissance que lui procurait l'intoxication extrême, par la libération de son surmoi et l'investissement de son moi idéal. Motivé par son besoin d'être intoxiqué, il a totalement embrassé son identité délinquante et ne s'empêchait plus de commettre des vols.

Pour affronter ce malaise grandissant, ses habitudes de consommation sont devenues fréquentes, excessives et sans limites : « moi, [en] boisson, pas capable de boire puis [de] m'arrêter! [Je n'ai] aucun, aucun, aucun contrôle là-dessus! [...] Je bois jusqu'au *blackout* ». Ce type de consommation « sans limites » lui procurait la sensation d'être complètement libéré de son malaise. Tout comme à l'adolescence, ses comportements excessifs d'intoxication, ainsi que ses agirs délinquants, semblaient effectués sous le signe de l'investissement du moi idéal. L'investissement du moi idéal s'accompagnait toujours d'une impression d'invincibilité, où aucune peur n'existait, qui lui apportait aussi un soulagement momentané puisqu'il se sentait enfin libéré des contraintes. Ainsi, le processus de marginalisation amorcé à l'adolescence s'est poursuivi à l'âge adulte, le conduisant à n'avoir plus personne sur qui compter à la fin de sa vingtaine.

Il ressort également de l'analyse de la trajectoire de cette période que l'alliance du moi au moi idéal a augmenté l'impression d'invincibilité et de démesure chez monsieur G. Ayant connu un sentiment grisant et enivrant de libération, celui-ci ne tolérait plus les limites de la réalité puisqu'elles l'empêchaient de faire ce qu'il désirait. Il vivait dans un monde illusoire où aucune restriction n'existait : « Je me disais, [...] [je vais] tout le temps me geler, [je vais] tout le temps boire [parce que]

c'est ça la vie! ». Le fait de rechercher activement l'état d'intoxication était accompagné de plusieurs agirs violents, qui contribuaient également à l'effet de libération tant recherché. Dans l'extrait précédent, le désir de maintenir l'illusion se dégage très clairement. Il affirme d'ailleurs à plusieurs reprises que ce qui le motivait c'était de continuer ce qu'il a appelé le « trip à tout prix » et la recherche effrénée de la sensation de libération des contraintes. Il ressentait aussi une sensation d'irréalité qu'il décrit comme « de ne pas avoir d'intérieur », ce qui constitue une autre manifestation de l'implication du moi idéal dans son état psychologique général à ce moment de sa vie. Son indifférence pour les conséquences de ses actions et son incapacité à les planifier en étaient d'autres manifestations. De plus, lorsqu'il était fortement intoxiqué, il réagissait aux frustrations par une rage incontrôlable : « Après la première claque, [je n]'ai pas été capable d'arrêter! Un coup j'ai commencé à frapper là! Un vrai fou estie! » L'alliance du moi avec le moi idéal s'exprimait aussi dans ce que monsieur G. identifie comme sa « morale élastique » qui lui permettait de décider lui-même de la gravité de ses gestes. Cette rationalisation était une tentative du moi pour mettre à l'écart son sentiment de culpabilité (Redl et Wineman, 1951). Aidé par l'alliance du moi au moi idéal, monsieur G. pouvait ainsi se faire des « *deals* » envers lui-même et s'autoriser à poser des actions autrefois culpabilisantes. Sa « morale élastique » était surtout observable pendant cette période. Ajouté à la projection du surmoi, cela explique comment monsieur G. ressentait davantage de la peur que de la honte ou de la culpabilité.

4.1.3.2 ÂGE ADULTE : SURMOI ET MÉFIANCE EXCESSIVE

Même si l'investissement du moi idéal demeure un élément important de la dynamique de cette période, l'augmentation de l'angoisse et des sentiments de peur a aussi été dégagée comme un aspect central de l'analyse. Avec l'augmentation de ses soirées passées à s'intoxiquer, il affirme qu'il s'est réveillé plus d'une fois avec la peur d'avoir tué quelqu'un. Bien que cette peur s'appuyait sur son manque de

souvenirs des événements de la veille (« je bois jusqu'à *blackout* »), ces moments à jeun marquaient aussi le retour en force de l'action du surmoi, qui s'exprimait par cette peur, par les « remords du matin » ou par un sentiment de honte :

J'avais beaucoup de honte par rapport à qu'est-ce que je faisais! Je ne l'avais plus un coup j'étais chaud ou que j'étais gelé! Mais, le matin, je l'avais quand je me réveillais! Je le savais des fois : *câlisse! Que c'est j'ai faite?* [...] Fallait j'en reprenne tout de suite parce qu'un coup chaud, je te rationalisais tout ça, puis tout était correct!

Par cette citation, monsieur décrit qu'il utilisait rapidement la consommation pour diminuer la tension psychique qu'il ressentait, qui pourrait être comprise comme le résultat de la fonction anti-narcissique du surmoi décrite par Brunet et Casoni (2003, 2007). De plus, la projection du surmoi sur l'extérieur forçait monsieur G. à craindre une attaque provenant de l'extérieur, ce à quoi il répondait par un état d'hypervigilance, où il devenait sensible aux moindres indices d'une attaque : « que je sois n'importe où, je *spottais* les objets [pour me battre]. [...] [puis] je m'arrangeais pour avoir le dessus [tout de] suite ou frapper sur le côté, en vrai sauvage ». Vers la fin de sa vingtaine, la menace d'une attaque potentielle est d'ailleurs devenue constante. Ainsi, il continuait de gérer sa peur, ses remords et sa honte par le seul moyen qu'il crût être efficace : la fuite dans les agirs délinquants et la consommation, mécanisme qui était consolidé par l'alliance du moi au moi idéal.

L'oscillation entre les deux positions, soit dévalorisé lorsqu'à jeun ou tout-puissant lorsqu'intoxiqué, était difficile à vivre pour monsieur G. La guerre entre son surmoi et son moi idéal ne semblait ni avoir d'issue, ni diminuer en intensité. Par son investissement massif, il semble que ce soit le moi idéal qui sortait vainqueur de son affrontement avec le surmoi. Toutefois, c'est plutôt ce dernier qui continuait d'avoir une mainmise sur le moi, alors que monsieur G. raconte qu'il ressentait que son malaise augmentait avec les années :

C'est sûr qu'un moment donné, [je n]'étais plus bien ni dans réalité, ni dans ce monde illusoire là que m'a donné la consommation. Ça fait que [...] [je n]'étais

plus bien à nulle part. J'étais même plus bien de me geler. Mais au moins, [quand j'étais] gelé, [...] ça me procurait [temporairement] une certaine satisfaction.

Ce peut-il que plus le monde irréel du moi idéal était investi, plus sa réalité lui devenait insupportable et plus il avait besoin de la consommation pour la tolérer? La suite de sa trajectoire montre bien le cercle vicieux dans lequel il s'avancait et qu'il cherchait à fuir sa vie réelle ainsi que son angoisse intolérable dans un « monde illusoire » qui lui semblait de plus en plus éphémère et insatisfaisant.

Même si la consommation excessive permettait à monsieur de se protéger de ses idées suicidaires, le caractère excessif de sa toxicomanie l'entraînait dans une spirale autodestructrice aux conséquences de plus en plus grandes. Ainsi, la solution salvatrice utilisée pour se libérer des pressions constantes du surmoi s'est avéré avoir des effets autodestructeurs, ce qu'il affirme avoir constaté lui-même : « je me suis détruit avec [la consommation]! Je le sais que c'est moi qui ai fait le choix inconscient [...] de me détruire. [...] Je me suis vraiment détruit! » Le surmoi est alors ressorti victorieux du combat avec le moi en ce qu'il exerçait sa toute-puissance sur celui-ci, l'obligeant à se sentir comme un être déchu et sans valeur. Considérant que le surmoi et le moi idéal tirent tous deux leur énergie du ça (Lussier, 2006), la puissance et la violence de leur source était inépuisable.

Cette spirale autodestructrice dans la déchéance s'est accélérée à l'âge de 29 ans lorsqu'il a pris connaissance de l'accusation faite par sa cousine. Selon sa vision de lui-même, il avait à poser des actions respectueuses envers les femmes autour de lui : « Dans mes valeurs criminelles que j'avais intégrées, ça ne se faisait pas toucher à une fille. C'était la pire affaire [que] tu pouvais faire ». En ce sens, Brunet et Casoni (2003) ont suggéré que le surmoi pouvait exercer une fonction anti-narcissique, dont la manifestation principale est la honte. Dans le cas présent, pour monsieur G., la simple possibilité d'avoir commis un tel geste l'a plongé dans un puissant sentiment

de honte : « cet évènement avec ma cousine, c'est sûr que ça a augmenté mon dégoût de moi-même ». Pour le gérer, il s'intoxiquait dès qu'il en avait l'occasion, parfois même peu de temps après son éveil, voulant retrouver l'alliance au moi idéal le plus rapidement possible. La cocaïne par injection a alors répondu à ce besoin puisqu'elle lui a permis de se sentir « complètement déconnecté » de ce qu'il vivait. Comme le moi tolérait cette intoxication constante et quotidienne, c'est à partir de ce moment qu'il a signé une alliance quasi permanente avec le moi idéal, où le principe de plaisir n'avait aucune limite (Friedlander, 1949). La toute-puissance, du surmoi et du moi idéal, l'a emporté sur le moi, autant dans sa destruction que sa déréalisation. Ce mois passé à consommer avec Sebastian a d'ailleurs versé dans la démesure à plusieurs niveaux : ils consommaient constamment, ne mangeaient qu'un repas par jour et avaient des relations sexuelles avec plusieurs inconnus, sans protection. Monsieur G. ressentait aussi un sentiment démesuré d'amour envers Sebastian, « à la vie, à la mort », ce qui démontre l'alliance entre le moi et les fantasmes de toute-puissance du moi idéal.

4.1.3.3 COMPRÉHENSION PSYCHODYNAMIQUE DU DÉBUT DE L'ÂGE ADULTE

En résumé, l'analyse met en lumière une dynamique, qui a pris naissance à l'adolescence et qui s'est cristallisée dans les mois qui ont précédé son double meurtre. Cette dynamique se caractérise par la déchéance et le triomphe de la toute-puissance, s'exprimant dans les attaques du surmoi ou dans l'alliance du moi au moi idéal. Pendant sa vingtaine, monsieur G. décrit qu'il n'avait qu'une intention : consommer à tout prix. L'état d'extrême libération et d'invincibilité que lui procurait la consommation excessive lui a permis d'éviter de ressentir les émotions négatives d'angoisse, de culpabilité et de honte qu'il avait en lui. L'intoxication lui donnait l'illusion que celles-ci n'existaient plus. Le moi continuait d'être écrasé par les jugements du surmoi et était envahi par l'angoisse et la honte, qui continuaient d'avoir un impact majeur sur son état psychique. Cela le poussait à consommer

encore plus. Ainsi, l'invalidation constante du surmoi ainsi que l'alliance entre le moi et le moi idéal sont des facteurs importants ayant menés monsieur G. au passage à l'acte meurtrier, bien que ceux-ci ne soient pas les seuls facteurs en cause (Casoni et Brunet, 2007).

4.1.4 Incarcération à perpétuité : développement de nouvelles capacités du moi

Les constats d'analyse qui se sont dégagés dans l'établissement de la trajectoire de vie de monsieur permettent de mettre en relief, au cours de l'incarcération pour sa sentence à perpétuité, une organisation psychique qui est dominée par le moi. Le titre de la section, *développement de nouvelles capacités du moi*, renvoie au fait que cette instance s'est beaucoup développée au cours de cette période, et qu'il est devenu plus apte à exercer ses fonctions. Les nouvelles capacités du moi se sont développées dans un processus qui s'est fait par étapes. En premier lieu, les constats d'analyse au sujet des premières années d'incarcération permettent d'observer que l'organisation psychique ressemblait beaucoup à celle qu'il a présentée au cours de l'âge adulte. Alors que le surmoi continue de dominer le moi qui ressent de la peur et de la culpabilité, monsieur G. gère ses angoisses par la consommation d'alcool et de médicaments, cherchant par l'intoxication à retrouver cet état d'euphorie caractéristique de l'investissement du moi idéal. L'arrêt de la consommation est venu perturber cet équilibre et a laissé monsieur G. envahi par son angoisse, qui s'est alors exprimée par de la claustrophobie. Toutefois, en deuxième lieu, le succès vécu par monsieur G. comme revendeur de drogues, au sein de la communauté de détenus à laquelle il appartenait, a contribué au développement de nouvelles capacités moïques. Il s'agissait pour lui de la première expérience de travail, de la première expérience d'accomplissement personnel et la première expérience d'autonomie réelle. Ces expériences ont requis le développement de capacités nouvelles, notamment celles d'organisation, de délais dans la satisfaction ainsi que la capacité de tolérer la frustration. Ses accomplissements sur le plan de la réalité ont fourni de la matière

pour nourrir les projets associés à un idéal du moi, certes associé à des valeurs délinquantes, toutefois en accord avec la réalité dans laquelle il vivait. Par la suite, la troisième sous-section, couvrant les dernières années de sa sentence-vie, mettra en lumière l'impact des nouvelles fonctions du moi. Pour terminer, l'évolution de ces trois enjeux sera résumée dans la compréhension dynamique de cette période.

4.1.4.1 INCARCÉRATION À PERPÉTUITÉ : SURMENAGE DU SURMOI

Au cours de son incarcération, et plus particulièrement au cours des premières années, la sévérité du surmoi ressort comme un pôle principal dans l'organisation psychique hors des périodes d'intoxication. Les mécanismes employés par le moi pour se protéger de l'effet des sentiments de culpabilité et d'angoisse prennent forme soit dans une quête obsessionnelle du moment où il aurait pu avoir agressé sexuellement sa cousine, soit dans un vécu d'angoisse à l'idée d'être frappé par les autres détenus pour avoir tué une femme. Bien que l'angoisse obsessionnelle chargée de culpabilité cachée semble être une manifestation d'un conflit psychique, la peur d'être battu par les autres détenus renvoie à la fois à une punition surmoïque et à une tentative de se protéger de la sévérité de son surmoi en le projetant sur autrui : « Le lendemain [de mon arrivée] quand je me suis réveillé, [j'avais] peur. [...] C'est sûr, sûr, sûr, estie, que je me fais battre ». Bien entendu, la peur qu'il ressentait des codétenus était en accord avec leur réel potentiel dangereux, mais son angoisse semble être reliée à l'importance de ses sentiments de culpabilité. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il avait l'impression que les autres détenus voulaient le battre précisément pour le punir d'avoir tué une femme, ce qu'il trouvait lui-même inacceptable. Cette peur est longtemps restée présente en lui, même lorsqu'il a gagné l'estime des autres détenus. Il y a lieu de se demander s'il y a un lien entre les ruminations surmoïques angoissées au sujet de sa cousine et la crainte d'être battu en raison de la nature d'un des meurtres qu'il a commis. Se pourrait-il qu'inconsciemment, l'identité de l'une et de l'autre se soit confondue?

Outre l'alliance du moi au moi idéal, soutenue par la consommation excessive d'alcool et de médicaments, le moi de monsieur G. continuait d'utiliser d'autres moyens pour gérer son angoisse. Celui-ci utilisait encore des mécanismes de défense tels la rationalisation pour tenter de justifier ses meurtres :

J'ai réussi à rationaliser longtemps [mes meurtres] [...] pour être capable de *dealer* [avec]. J'ai longtemps voulu trouver des raisons : « C'était [à Sebastian] à [ne] pas me dire ça ». J'ai [...] vraiment essayé de [...] rationaliser ça [...] parce que sinon à ce moment-là dans ma vie, j'aurais pas été capable de *dealer* ça.

Puisque les rationalisations réussissaient à diminuer l'angoisse et la culpabilité de monsieur, il y a lieu d'y voir un progrès dans la place occupée par le moi au sein de son organisation psychique. Alors qu'auparavant seule l'alliance du moi au moi idéal réussissait à calmer son sentiment de culpabilité et son angoisse, dorénavant, le recours à la simple rationalisation avait un effet semblable. Alors que les conditions restrictives de la prison lui donnaient aussi l'occasion de mieux s'occuper de lui, monsieur G. évaluait l'ampleur de ce qu'il vivait en utilisant son apparence physique comme baromètre de son état. Ainsi, il pouvait se servir de la disparition des séquelles physiques laissées par sa consommation abusive de cocaïne comme une manière de se prouver qu'il se portait bien. Au début de sa sentence-vie, l'alliance du moi au moi idéal, la projection du surmoi et certaines rationalisations étaient encore des moyens utilisés pour gérer ses émotions négatives, ce qui lui permettait de conserver un équilibre relativement stable.

Le recours à l'intoxication comme mode de gestion de l'angoisse a cependant cessé d'être efficace au cours de son incarcération. La reconstruction de la trajectoire de vie a permis de déterminer que le début des crises d'angoisse marque probablement le moment où l'équilibre psychodynamique basé sur une alliance du moi et du moi idéal ne parvenait plus à calmer son angoisse. Puisque l'intoxication semblait constituer une condition nécessaire pour maintenir cette alliance, il se peut

que les conditions de détention aient nui à son plein déploiement. De plus, monsieur se trouvait dans une situation où il lui était difficile d'échapper à la peur et il ne triomphait plus. Dans pareilles circonstances, il semble que l'équilibre des instances psychiques en lui ait basculé vers l'équilibre de jadis, celui où il était constamment apeuré et angoissé. Cette fois-ci, l'angoisse prit la forme de la claustrophobie. Il ne pouvait en effet plus fuir et échapper aux effets intrapsychiques du surmoi.

Bien qu'au départ, il attribuait ses crises d'angoisse à sa consommation qu'il a cessé dans l'espoir vain de contrôler l'angoisse qui l'envahissait, il en est arrivé à comprendre que c'étaient plutôt les remords qui nourrissaient sa claustrophobie : « les remords puis toute la culpabilité, j'en avais beaucoup. Je pense [que] c'est ça qui me faisait étouffer ». L'interprétation que se donne monsieur G. a posteriori rappelle les propos de Redl et Wineman (1951) qui décrivent comment l'angoisse a un effet désorganisant sur le moi du délinquant. D'après ces auteurs, parmi les déficiences du moi du délinquant, se trouve l'incapacité de gérer autant les émotions que leurs intensités et ils insistent sur la culpabilité comme étant un sentiment particulièrement désorganisant pour ceux-ci, ce qui semble s'appliquer dans le cas de monsieur G. Le surmoi de monsieur G. se manifestait comme lorsqu'il était jeune et le laissait dans un état défait et découragé puisque son moi était écrasé par la culpabilité et l'angoisse. Ces crises occupaient toute la place dans l'esprit de monsieur G. et sont devenues une punition pire que l'incarcération elle-même : « c'était l'enfer! ».

Malgré le fait qu'il a su développer des habiletés nouvelles, comme nous le verrons dans la section suivante, les attaques de panique ne l'ont pas quitté pour autant. En effet, une confrontation intime à ses actes et ses crimes devait avoir lieu pour que cette manifestation particulière de son surmoi diminue en intensité au cours de son incarcération.

4.1.4.2 INCARCÉRATION À PERPÉTUITÉ : VALORISATIONS RÉALISTES

Malgré l'augmentation de l'anxiété découlant de la sévérité de son surmoi, l'image que monsieur G. avait de lui-même s'est peu à peu améliorée au cours de son incarcération à la faveur de l'importance des fonctions, certes illégales, qu'il y a assumées : « ça me valorisait ça moi pareil ». Cet extrait permet de montrer combien il était important pour monsieur de réaliser quelque chose ou de réussir une entreprise pour se sentir quelqu'un, d'autant plus que son image personnelle de lui-même était extrêmement négative : « Moi, j'ai tout le temps été un estie de trou de cul. Même en dedans, je passais pour un petit gelé sans importance. [...] Je passais pour rien ». L'estime que lui témoignaient les autres détenus a été d'autant plus importante qu'inattendue :

Mais là, mon image changeait. [...] Finalement, je réussissais socialement dans mon monde. Je n'avais pas réussi dehors, mais [je réussissais] dans mon échelle de valeurs.

Son estime personnelle semble ainsi s'être bâtie sur la découverte de sa capacité de fonctionner socialement et de réussir à terminer les tâches qu'il s'était engagé à accomplir. Il a ainsi commencé à changer la vision dévalorisée de lui-même qu'il avait pour celle d'une personne capable. Le moi tirait paradoxalement deux types de satisfaction de cette activité puisqu'elle permettait d'atteindre, d'une part, un idéal délinquant, mais aussi, d'autre part, de satisfaire un projet de son idéal du moi. Un idéal délinquant était atteint en raison du caractère illégal de l'activité, mais il tendait aussi à satisfaire un projet de son idéal du moi, soit celui de parvenir à trouver sa place socialement et à contribuer à ce groupe social. Ainsi, l'investissement de son idéal du moi a passé à la fois par l'activité commerciale et par l'inscription sociale. Comme l'idéal du moi est une sous-instance vers laquelle « l'on ne cesse de tendre parce qu'il n'est jamais tout à fait atteint » (Lussier, 2006 : 50), cette réussite dans la société carcérale a fait naître en lui le désir de réaliser les mêmes progrès dans la société (« vouloir changer ma vie »), surtout s'il désirait s'en sortir.

Avec l'arrêt de la consommation, les fantasmes de toute-puissance appartenant au moi idéal n'occupaient plus une place aussi importante dans l'organisation psychodynamique de monsieur G. Toutefois, une certaine alliance du moi au moi idéal était encore présente. Elle s'exprimait non seulement par la décision de devenir un acteur important dans la revente de drogues, mais aussi par le désir d'ainsi obtenir un prestige et une position privilégiée par rapport aux autres détenus. Cette alliance intrapsychique permettait aussi de faire taire le moi et le surmoi quant à l'illégalité de ce commerce. De plus, les recours à la rationalisation et l'autojustification contribuèrent à faire taire les tensions morales issues du surmoi : « je me disais : si [ce n]'est pas moi [qui vend de la drogue], c'est un autre ». Le recours à ces rationalisations, qui ont pour fonction l'évacuation de sa culpabilité, montre bien l'incapacité du moi à empêcher l'agir d'actes répréhensibles. Il est paradoxal de constater que ce sont des activités délinquantes perpétrées lors de son incarcération qui ont contribué au développement de certaines capacités moïques chez un homme qui n'avait jamais été suffisamment organisé ou capable de travailler auparavant.

4.1.4.3 INCARCÉRATION À PERPÉTUITÉ : DÉCOUVERTES DE FORCES NOUVELLES

À la suite de son séjour dans une aile de protection, l'analyse permet de dégager la découverte de nouvelles forces du moi, qui se sont notamment exprimées dans un changement de perspective chez monsieur G. puisqu'il a commencé à voir les autres comme des personnes de plein droit :

La psychologue c'était pu l'*estie de vache* qui allait essayer de trouver une *bibitte* pour me retarder [dans ma sortie]. L'agente de classement c'était plus [...] la *crisse de vache* qui va tout faire pour [que je ne sorte] pas.

Cette citation laisse envisager un fonctionnement différent chez monsieur G., où il ne percevait plus les autres sous l'angle clivé qui était le sien auparavant. Également, il ne se voyait plus de manière aussi clivée et pouvait envisager le

changement sans y voir menace à son estime de lui-même, voir une menace à son sentiment d'existence :

Je me suis servi de [...] tout le monde comme pour m'aider puis je me suis ouvert à tout le monde. Je me suis dévoilé. J'ai été super transparent, même des fois peut-être [...] trop.

Cette capacité nouvelle de contact interpersonnel est une indication d'une organisation psychique en mutation chez monsieur G., où l'alternance entre euphorie et omnipotence du moi idéal et culpabilité et angoisse du surmoi laisse désormais la place au moi pour se développer de manière plus autonome. Monsieur G. décrit les dernières années de son incarcération comme celles où il a commencé à « dégeler », c'est-à-dire les années où il ne consommait ni alcool, ni drogues et n'utilisait plus l'agir délinquant. C'est aussi cette période qui marque la fin de ses crises d'angoisses. Il précise que les attaques de panique « gelaient » sa propre culpabilité : « ça fait mal dégeler, de voir de plus en plus le mal que t'as fait, [de] voir les remords puis toute la culpabilité ». Malgré ses efforts visant son développement personnel, sa culpabilité lui faisait croire qu'il ne méritait pas de sortir de prison : « Je voulais rester avec ma culpabilité ». Étant donné qu'il avait tué deux êtres humains, il ne croyait pas qu'il avait droit à un futur où il serait heureux puisqu'il avait causé trop de douleurs autour de lui. Il décrit son état ainsi :

C'est comme si je [montais] des marches. [...] Plus je suis haut, [...] plus je vois loin, plus je vois d'affaires [et] plus j'ai conscience du monde alentour de moi. Je ne suis plus dans mon trou centré sur ma souffrance [...] [et] je suis conscient du mal que j'ai fait aussi. [...] Plus la conscience [s']éveille, plus ça fait mal! [...] Avant, ça [ne] me faisait pas mal estie, je [...] rationalisais tout!

Il mentionne, dans cet extrait, que la reconnaissance de sa responsabilité venait avec le poids d'une nouvelle forme de culpabilité. Monsieur G. rapporte à plusieurs reprises qu'il ressentait que le poids de ses actions l'empêchait de croire qu'il pouvait lui aussi avoir un avenir satisfaisant ou simplement être heureux, signe que le surmoi était toujours sévère à son égard. Ce sentiment avait encore de l'influence sur le moi puisqu'il ne réussissait pas à croire en sa valeur ainsi qu'en la possibilité d'obtenir

une libération conditionnelle un jour. La différence était qu'à ce moment, le moi acceptait le sentiment de culpabilité et le fait de ne pas avoir un avenir meilleur. Il était incapable d'imaginer sa vie sans remords puisqu'il s'agissait pour lui d'une conséquence de ses actes. Cette phase dépressive a toutefois eu l'avantage d'emmener monsieur G. à s'intéresser à ce qu'il vivait intérieurement. Ce fut une étape nécessaire pour qu'il puisse, subséquemment, travailler à régler ses conflits psychiques.

L'analyse du discours de monsieur G. démontre que l'angoisse ressentie s'est progressivement transformée en sentiment de culpabilité, en un conflit internalisé plutôt que le conflit agi avec l'extérieur du passé. Ainsi, son moi a tranquillement développé une capacité à tolérer la honte et la peur, sans besoin de projection (« ce n'était plus une vache ») ni la présence d'angoisse diffuse. Le fait d'avoir été l'objet d'investissement de la part des codétenus, de son amoureux et des intervenants a eu un effet positif sur le moi qui s'est manifesté, notamment, dans sa capacité à ressentir de la culpabilité. Ce nouveau regard sur les autres, mais surtout sur lui, a renforcé le moi de monsieur G. par de nouvelles identifications, plus complexes et subtiles que les précédentes, qui étaient clivées. Il est aussi devenu plus flexible (« [J'ai été] obligé [...] de modeler ma mentalité ») et a démontré ses premiers signes d'empathie pour les autres (« J'ai commencé à voir des qualités sur le monde »). C'est aussi après ce séjour dans une aile de protection que le moi de monsieur G. a commencé à investir un mode de vie moralement élevé (« l'honnêteté a payé »). Il a alors progressivement développé le projet de se réhabiliter dans l'espoir de contribuer positivement à la société, soit le projet qui a donné forme à son idéal du moi. Il a fortement investi ce projet de réhabilitation et a fait plusieurs efforts en ce sens, même s'il demeurait convaincu que sa réalisation était impossible.

Toutefois, les éléments d'allure plus paranoïdes, autrefois présents chez monsieur G., refont surface à la suite de son séjour dans une aile de protection. C'est ainsi qu'à chaque transfert de pénitencier qu'il connut par la suite, ou encore à chaque arrivée de détenus dans l'établissement où il était incarcéré, des indices permettant de croire que la projection de son surmoi redevenait active étaient apparents. Dans l'extrait suivant, cela s'exprime par la peur d'être jugé : « j'avais peur de me faire juger, j'avais peur de me faire traiter de rat devant tout le monde, [...] [de] perdre mon image parce [qu'elle] était déjà ternie, selon moi ». Il était convaincu que les autres détenus le jugeraient négativement en raison de ce séjour dans une aile de protection, tout comme il se jugeait lui-même, ce qui s'exprimait par exemple ainsi : « je pensais que le monde y se disait : *Tiens! [Monsieur G.], le solide qui a été sur la protect, il a craqué!* ». Ces quelques extraits montrent bien comment le fait de ne plus faire alliance avec le moi idéal rendait monsieur G. vulnérable aux affects de honte et d'humiliation. Malgré le fait qu'il évitait de parler de ce séjour, il avait l'impression que c'était « écrit dans son front ». Cependant, étant donné le développement de nouvelles fonctions du moi, dont une plus grande capacité de gérer son angoisse, monsieur G. en était moins envahi et était davantage en mesure d'identifier les émotions en jeu, telles que les sentiments de culpabilité, la honte et la peur.

4.1.4.4 COMPRÉHENSION PSYCHODYNAMIQUE DE L'INCARCÉRATION À PERPÉTUITÉ

Au cours de l'incarcération, ce qui ressort de l'analyse est que monsieur G. s'est retrouvé dans un état de déséquilibre psychique, qui a été accompagné d'une certaine désorganisation. Il est donc passé d'une gestion de l'angoisse paranoïde grâce à la fuite à un état de panique extrêmement fréquent. Ainsi, il semble que le moi idéal a progressivement été désinvesti, au point où l'accès principal au moi idéal, soit la consommation d'intoxicants, en est venue à être considérée comme étant dangereuse par monsieur. Après avoir cessé de consommer, il a vu une opportunité de

revente avec les médicaments qu'il lui restait et qu'il continuait d'obtenir. Ce rôle de revendeur a eu comme but inconscient de rechercher la reconnaissance de ses pairs. Celle-ci eut comme effet de solidifier son estime personnelle et de rencontrer un désir présent en lui depuis l'enfance, soit de réussir à trouver sa place en société; un désir associé à un idéal du moi qui, compte tenu des circonstances de sa vie, était devenu un idéal du moi délinquant. Par la suite, lorsqu'il fut incarcéré dans une aile de protection, les attaques de panique auparavant plus espacées, devinrent constantes. Néanmoins, c'est avec fierté que monsieur réussit à traverser cette période sans recourir ni à la consommation de médicaments ou de drogues, ni à leur revente. Il est important de préciser que c'est à la même époque que le clivage de soi et des autres s'est atténué et qu'il commença à se voir et à voir les autres avant tout comme des êtres humains. Ainsi, les mécanismes de défense, par exemple le clivage, la projection et les défenses maniaques, cédaient leur place à une plus grande capacité du moi à témoigner de l'empathie envers autrui. Enfin, dans la dernière période de son incarcération, il est progressivement devenu apte à mieux gérer ses émotions et ses états de tension intérieurs sans recourir à la consommation ni aux agirs violents. Même si sa conviction qu'il ne méritait pas de sortir de prison persistait, les changements observés en ce qui concerne la dynamique de sa personnalité pendant sa sentence lui ont permis de se préparer à sa libération conditionnelle.

4.1.5 Libération conditionnelle : l'alliance du moi et de l'idéal du moi

Les constats d'analyse qui ont été dégagés au précédent chapitre lors de l'établissement de la trajectoire de vie, pour ce qui en est de la période dite de la libération conditionnelle, ont permis d'identifier trois facettes à l'organisation psychique en cours. Le titre a été choisi par analogie à la notion développée par Casoni et Brunet (2003) et rend compte du rôle joué par les idéaux du moi dans le développement du moi de monsieur G., tout comme de l'effet enrichissant que ceux-ci ont sur son moi. Pour ce qui en est de la première facette, le développement du moi

sera abordé sous l'angle de son identité citoyenne et des gestes prosociaux posés. Pour ce qui est de la seconde facette de l'organisation psychique, l'impact positif de l'investissement des projets de l'idéal du moi sera examiné. Le désir de poser des actions moralement bonnes et le projet de réparation psychique seront notamment présentés. La troisième facette rend compte de la projection du surmoi sur une figure bienveillante, qui a pour effet de rendre plus tolérables les critiques du surmoi. Le résumé de la compréhension dynamique de cette période terminera cette section.

4.1.5.1 LIBÉRATION CONDITIONNELLE : LE MOI ET L'IDENTITÉ CITOYENNE

Les constats d'analyse dégagés lors de l'établissement de la trajectoire de vie de monsieur G. font ressortir une première facette de son organisation psychique au cours de sa libération conditionnelle dans laquelle monsieur se considère désormais comme un citoyen comme les autres. Le développement de nouvelles capacités fonctionnelles du moi qui a eu cours tout au long de la précédente période donne des résultats probants au cours de celle-ci alors que le moi parvient à mieux exercer ses fonctions de manière satisfaisante. De plus, la capacité d'identification aux autres, c'est-à-dire l'empathie, s'est développée et se manifeste, par exemple, par le désir et l'impression de monsieur de pouvoir apprendre des gens qu'il côtoie et avec qui il est capable d'entretenir de meilleures relations qu'auparavant. Il exprime d'ailleurs que c'est en raison d'une modestie nouvelle, héritière d'un moi plus en accord avec la réalité, qu'il a autant bénéficié de sa formation scolaire : « Je suis capable d'apprendre parce que je suis capable de me dire qu'il en a des meilleurs que moi ». Cette capacité plus adéquate de jugement de la réalité se comprend aussi par le désinvestissement du moi idéal qui empêche l'apprentissage en raison d'une attitude toute-puissante devant le savoir, comme l'a bien démontré Eissler (1949). La relation différente au surmoi se constate aussi lorsqu'il a contacté la police comme un citoyen ordinaire, signe qu'il ne les méprise plus et qu'il ne projette plus son surmoi de manière clivée sur l'autorité ou les policiers. Le moi est aussi identifié à la société et

manifeste un désir de respecter les règles sociales. Monsieur précise d'ailleurs vouloir contribuer comme les autres citoyens dans le respect des lois du travail et n'accepterait pas de « travailler au noir » par exemple. Le désinvestissement du moi idéal et du surmoi permet aussi l'abandon de mécanismes tels la rationalisation ainsi que le développement d'un meilleur jugement moral et éthique.

Quelques exemples observés en entrevue sont indicatifs du développement des nouvelles fonctions du moi de monsieur. Ainsi, à de multiples reprises, monsieur G. s'est montré soucieux de contextualiser son récit pour aider à la compréhension du chercheur. Il expliquait certains termes lorsque ceux-ci étaient inconnus du chercheur, parfois sans que ce dernier ait à le demander. Sa capacité actuelle d'analyse lui a aussi permis de remettre en question certains éléments de son histoire. Par exemple, il reconnaît dorénavant que les membres de sa communauté ne l'avaient probablement pas jugé autant qu'il le croyait : « Ils me jugeaient aussi [mais] peut-être pas au point que je pensais ». Il n'a pas été envahi par ses émotions lorsqu'il racontait des passages plus sensibles. Une capacité nouvelle de pleurer ainsi que de ressentir de la joie et de la gratitude sont aussi indicatifs du développement des fonctions du moi. Toutes ces attitudes sont l'expression des fonctions plus développées de cette instance, qui ont aussi eu un impact sur l'investissement de l'idéal du moi ainsi que la projection du surmoi, avec sa toute-puissance, sur la figure de Dieu.

4.1.5.2 LIBÉRATION CONDITIONNELLE : L'IDÉAL DU MOI RÉINVESTI

L'autre facette qui se dégage des constats d'analyse de la période couvrant la libération conditionnelle concerne le réinvestissement de l'idéal du moi et plus précisément de projets qui visent une réparation psychique des torts commis. La reconnaissance des torts irréparables et de la souffrance qu'il a causés est désormais un aspect incontournable qui est pris en compte par le moi et donne naissance à des

projets de réparation associés à l'idéal du moi. Le programme des *Alcooliques anonymes* est utilisé, en ce sens, comme un guide moral de rédemption. Ce programme lui procure des objectifs de vie ainsi qu'une multitude d'outils pour l'aider à atteindre ses objectifs moraux. Comme les objectifs de l'idéal du moi sont essentiellement de nature morale, ils deviennent une source d'inspiration pour le moi qui en est renforcé. Monsieur G. insiste pour dire que la rencontre de ses objectifs de conduite morale constitue un travail quotidien sur soi, qui participe en outre à son développement personnel. Ainsi, le moi n'est plus l'objet de pression constante du surmoi qui le condamnerait et invaliderait ses efforts. Plutôt, le moi éprouve ses idéaux comme autant de sources de motivation à se dépasser. Depuis sa sortie de prison, monsieur tente, en effet, de réaliser des projets concrets dans le but de donner à autrui et de réparer un tant soit peu les torts qu'il estime avoir commis à la société. Les multiples rencontres hebdomadaires d'*Alcooliques anonymes*, l'écriture quotidienne de ses états d'âme ainsi que le partage de ses difficultés avec les autres font partie des efforts de développement personnel qui le soutiennent dans la poursuite de ses objectifs moraux. Il aspire à atteindre ses objectifs, ce qui est réaliste, puisque ceux-ci sont du domaine du possible. En ce sens, monsieur G. se situerait dans la phase que Vaughan (2007) nomme celle du dévouement.

Lorsqu'il aborde les bienfaits de la présente recherche, il ajoute qu'il se sent privilégié d'y participer et d'avoir quelqu'un pour l'écouter : « Ça me permet encore une autre fois de refouiller puis d'essayer d'améliorer ma compréhension de moi-même ». Cette citation est aussi un exemple de l'investissement du moi dans un idéal du moi qui consiste à s'améliorer comme personne humaine. Il voit l'amélioration de sa compréhension de lui-même comme faisant partie des étapes à réaliser pour atteindre ses buts moraux. La force de son moi lui permet aussi de se poser des questions plus complexes à propos de sa psyché, par exemple, lorsqu'il se questionne au sujet de sa difficulté et son malaise lorsqu'il ressent de l'hostilité envers autrui :

« c'est à nous autres qu'on fait du mal quand qu'on fait du ressentiment puis qu'on nourrit ça ». Il est ainsi capable d'identifier ce qui est le mieux pour son équilibre psychique. Il affirme qu'il est difficile pour lui de ressentir des émotions de colère et de haine puisqu'ils sont à l'opposé de son idéal du moi, qui est de devenir une meilleure personne morale : « j'ai de la misère à en vouloir à mon passé aujourd'hui ». Il aimerait même être accueillant envers tout le monde, comme le père l'est dans le récit de *L'enfant prodigue*.

4.1.5.3 LIBÉRATION CONDITIONNELLE : UN SURMOI "BIENVEILLANT"

Une autre facette de l'organisation psychique de monsieur qui se dégage de l'étude des constats d'analyse ayant permis d'établir la trajectoire de vie présentée dans le précédent chapitre au cours de sa libération conditionnelle concerne le rapport nouveau entre le moi et le surmoi. Le surmoi n'apparaît plus seulement comme une force interne interdictrice, mais plutôt comme la projection d'une représentation de juge bienveillant sur la figure de Dieu. Du coup, il ne se sent plus paralysé par des sentiments de culpabilité par rapport à ses meurtres et aux autres actes qu'il se reproche, ni n'éprouve-t-il le besoin de se punir par des actes autodestructeurs ou haineux envers lui-même : « Je [ne] suis pas obligé de me punir infiniment pour qu'est-ce que j'ai fait. Je confie ma vie à Dieu ». Le désinvestissement du moi idéal semble jouer un rôle dans ce changement de son organisation psychique, en ce que la toute-puissance et la grandiosité associées au moi idéal ne sont plus vécues comme lui appartenant, mais sont projetées sur la figure de Dieu qui est le seul en mesure d'agir comme le juge de la conduite des hommes, prenant ainsi la fonction de surmoi. Il est intéressant de constater, de plus, qu'il s'agit d'un surmoi de nature bienveillante, tel que décrit par Lagache (1961), Jacobson (1964) et Green (1983). Monsieur affirme qu'il conçoit Dieu comme une métaphore qui illustre une force qu'il a à l'intérieur de lui :

Je me sens tellement habité aujourd'hui par une force intérieure, je ne sais pas comment dire... [Je vais] appeler ça Dieu. Dieu [à l'intérieur] de moi, [c'est] cette force là, même s'il m'arrive des trucs ou que je suis dans des situations super inconfortables, intérieurement j'ai la force là de rester dans... une attitude positive puis [de] rester heureux quand même.

Cet extrait met en lumière la fonction de soutien du moi que joue la figure emblématique de Dieu en tant que surmoi bienveillant. Monsieur est confiant dans sa capacité de travail en vue d'atteindre les objectifs moraux qu'exige ce surmoi bienveillant, mais sait que le jugement sera sévère en cas d'échec, ce qui confirme la nature surmoïque de la figure de Dieu. Si pour satisfaire son idéal du moi, il désire plaire à Dieu, en faisant des efforts constants pour s'améliorer comme personne humaine en poursuivant des objectifs moraux de réparation, pour satisfaire son surmoi, il ne doit pas agir à l'encontre des normes morales édictées par l'idéal du moi. À cette étape de sa vie, le lien unissant le surmoi et l'idéal du moi, postulé par quelques auteurs (Lagache, 1961; Jacobson, 1964; Green, 1983; Donnet, 1995, 2009) devient plus évident.

La toute-puissance du surmoi étant ainsi projetée sur cette figure divine, le pardon qu'il n'aurait pu s'autoriser lui-même, devient possible :

Moi, au point de vue humain, je ne suis pas capable de me pardonner ça. [Il y a] quelque chose de supérieur à moi [qui m'a pardonné et] je sais pas trop comment le décrire là, mais le pardon [...] a été fait à un autre niveau.

Il exprime aussi qu'il ne pourrait tolérer d'être pris en flagrant délit de toute-puissance. Il est d'ailleurs intolérant face au discours de certains qui affirment avoir « payé leur dette » et ne plus rien devoir à la société : « aie au moins du respect pour les victimes [et] le monde qui souffre encore alentour ». Il s'interdit ce type de pensées puisque selon lui, ce serait de ne pas reconnaître les souffrances causées et subies, comme s'il revenait à l'époque où il utilisait la rationalisation pour justifier ses meurtres ainsi que ses autres actes délictuels.

4.1.5.4 COMPRÉHENSION PSYCHODYNAMIQUE DE LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Pour cette période, l'analyse permet de mettre en lumière que monsieur G. a obtenu sa libération conditionnelle après que son moi ait développé de nombreuses forces, dont la capacité à sursoir à la satisfaction, la capacité d'attendre, la capacité de sublimation et aussi une plus grande adaptabilité. Cela s'observe par l'aisance avec laquelle il s'adapte à ses nouvelles conditions de vie et son investissement constant de son idéal du moi. Redl et Wineman (1951) précisent qu'un idéal ne peut avoir une influence à long terme que lorsqu'un travail sur les forces du moi a été fait préalablement. À cela s'ajoute la nécessité d'un désinvestissement préalable du moi idéal et du surmoi. Actuellement, son surmoi, plutôt que d'avoir l'effet de l'écraser et de diminuer sa valeur personnelle, est projeté sur une figure idéalisée et bienveillante. Comme il désire plaire à cette figure, il construit son idéal du moi autour des exigences de Dieu et tente de devenir une meilleure personne en étant accueillant envers lui-même et les autres. Sa toute-puissance se retrouve aussi projetée sur Dieu, ce qui lui permet de se pardonner et de ne plus avoir à porter ses fantasmes qui auraient été intolérables pour lui. Le but principal de sa vie est actuellement de satisfaire les exigences de son idéal du moi, qu'il veut atteindre en travaillant tous les jours pour devenir une meilleure personne.

4.2 Analyse des moments clés du processus de changement

Dans la seconde partie de ce chapitre, les processus de changement observés chez monsieur G. seront analysés à la lumière des rapports entre les instances psychiques (obj. 5), en se basant sur les effets sur sa personnalité des quatre moments clés identifiés (obj. 4). Ainsi, l'effet psychodynamique de chaque moment clé sera discuté en regard des modifications observées tant en ce qui concerne les instances

psychiques, qu'en ce qui a trait aux changements sur le plan de ses comportements et ses attitudes.

4.2.1 Premier moment clé : la fugue

Monsieur G. soutient que sa première fugue a bouleversé le cours de son histoire : « ma vie a complètement changé ». L'analyse fait ressortir que ce moment clé a surtout eu un impact sur lui en ce que l'expérience de la fugue lui a permis d'imaginer qu'il pouvait s'affranchir de son père et avoir une certaine maîtrise sur sa vie. Cela créait, en lui, une voie de sortie inattendue par rapport au désespoir qui l'habitait auparavant :

Ça a été comme une révélation. [Je n'étais] pas obligé de rester *encarcané* chez nous! Ça m'a donné tellement un *buzz de liberté*, comme commencé à vivre un peu d'autres choses que tout le temps avoir peur!

Cet extrait montre bien jusqu'à quel point la peur guidait sa vie en le contraignant notamment à la soumission à son père et à ce qu'il ressentait comme une réclusion. Le sentiment de s'être libéré du lien de dépendance économique de son père en volant l'argent trouvé dans les locaux de l'école a ajouté à ce sentiment de maîtrise : « Je me disais : j'ai de l'argent, je [ne] retourne plus jamais chez nous! Je vais pouvoir refaire ma vie! ». Le sentiment de libération décrit par monsieur G. rend compte de l'euphorie passagère due à l'impression de s'être libéré de l'emprise de son père. Il va sans dire que l'emprise du père était probablement confondue avec l'emprise surmoïque dont il se sentait aussi soudainement libéré.

Le manque de considération pour les limites de la réalité (vouloir refaire sa vie avec peu d'argent) marque la rupture avec une dynamique exclusivement basée sur un surmoi qui écrasait un moi affaibli par un sentiment chronique d'incapacité et d'impuissance. Cette rupture est aussi marquée par l'entrée en scène du moi idéal. La fugue à l'extérieur de la ville est décidée de manière impulsive, alors que grisés par la

réussite de leur vol, monsieur et ses compagnons avaient l'impression que l'avenir leur appartenait. De telles fantaisies omnipotentes appartiennent au domaine du moi idéal (Eissler, 1949; Friedlander, 1949; Casoni et Brunet, 2003; Lussier, 2006). Cependant, l'investissement du moi idéal a été temporaire puisque la peur d'être puni, soit l'effet du surmoi, est revenue assez rapidement avec l'entrée en scène de la police qui ramena le jeune monsieur G. à la maison. Cependant, la réaction inattendue de son père qui lui démontra du respect et de l'affection à son retour soutint davantage l'investissement du moi idéal que celle du surmoi. En ce sens, la réaction de son père a plutôt eu l'effet de soutenir inconsciemment son moi dans une identité délinquante naissante, que dans une identification plus prosociale (Mailloux, 1971). Son père a ainsi agi comme s'il permettait les actions délinquantes de son fils, comme le suggèrent Johnson et Szurek (1952) dans leur conception du surmoi lacunaire. Ainsi, la fugue, comme moment clé dans la trajectoire du jeune monsieur G., signe en effet un tournant important alors que sa représentation de lui-même passait de *vaurien* aux yeux de son père à celle d'un jeune dont la fierté paternelle reposait sur ses activités délictuelles.

Le développement d'une identité délinquante devient pratiquement inévitable en ce que le moi y trouve une manière commode d'échapper à la condamnation surmoïque. De plus, une telle identité lui apparaît comme étant souhaitée aux yeux de son père qui, pour la première fois depuis des années, lui porte une attention dont il désespérait. Il n'est pas surprenant que le jeune monsieur G. associe cette fugue à un éprouvé de libération puisqu'il s'en trouve affranchi de l'emprise paternelle et de l'emprise surmoïque. Cette fugue est vue comme un moment clé par monsieur G. dans la reconstruction qu'il fait de sa vie, car la découverte de cette facette de sa personnalité, que nous désignons comme un investissement du moi idéal, a constitué la première étape dans le développement de sa délinquance. Il n'est guère surprenant, compte tenu de l'importance des attaques surmoïques exercées contre son moi, qu'il

ait ressenti le besoin de s'en affranchir tant l'angoisse, la tension intérieure et le désespoir qui en résultaient étaient grands. La poursuite de sa trajectoire de vie montre que le soulagement qu'il éprouva à la suite de cette fugue fut toutefois de courte durée et qu'il eut besoin de recourir à d'autres moyens pour faire face aux sentiments de culpabilité, à la honte et à l'angoisse qui l'habitaient.

4.2.2 Deuxième moment clé : la raclée paternelle

Le deuxième moment clé identifié au cours du précédent chapitre est constitué par une raclée subie par le père de monsieur G. aux mains de ce dernier alors qu'il avait 19 ans. Malgré la consolidation de sa délinquance, et de sa rébellion contre l'autorité, le jeune monsieur G. continuait d'avoir peur de son père : « Je le voyais plus gros que nature ». Le jour où il l'a battu rageusement a marqué pour lui un changement dans sa trajectoire en ce qu'il a eu le sentiment d'avoir enfin vaincu sa peur de son père : « Tu [ne] me feras plus jamais peur toi ! Tu [ne] viendras plus jamais crier après moi ! » C'était la première fois que sa rage l'eut emporté sur sa peur. C'est dans un état de rage incontrôlable qu'il s'attaqua sauvagement à son père et n'eut été de l'intervention physique de ses copains, il craint qu'il aurait pu le tuer. De tels instants de rage destructrice sont difficiles à comprendre au plan structurel, comme si plus aucune restriction, ni du surmoi, ni du moi n'étaient effectives. Ce pourrait-il que dans de pareils moments, le moi soit en alliance avec le moi idéal et que plus aucune contrainte n'était prise en compte ?

Il n'est pas surprenant qu'à la suite de ce moment clé, monsieur G. décrit une augmentation de ses comportements délinquants, de sa violence et de sa consommation d'intoxicants comme si, sur la scène interne, il avait eu l'impression d'avoir triomphé de celui qui représentait l'interdiction surmoïque. De plus, l'identification à l'agresseur que présente monsieur au cours de son adolescence était

vraisemblablement basée sur une identification à la force et à la puissance de son père. Ainsi, le fait de vaincre celui qui l'avait tant terrorisé a vraisemblablement éveillé un sentiment de triomphe contre ce tyran, ce qui ne pouvait que renforcer l'alliance du moi aux fantasmes de toute-puissance du moi idéal. Si la raclée administrée au père a constitué un moment clé, c'est probablement parce qu'il se sentait désormais non seulement libéré de l'emprise de son père, mais qu'il avait aussi le sentiment que personne ne pouvait lui faire peur depuis qu'il avait triomphé de celui qu'il voyait comme étant « plus grand que nature ». Il devint ainsi celui que tout le monde craignait : « quelque part, j'étais comme lui [mon père] déjà ».

Bien que la victoire lui procurait un sentiment de triomphe sur sa représentation de lui-même comme une personne méprisable : « quand je frappais puis le gars était à terre, on dirait... pour un moment, je me disais : *hein! Pas si trou de cul que ça!* », ces triomphes étaient de courte durée. En effet, les bagarres étaient presque toujours initiées lorsqu'il était en état d'intoxication, alors qu'il se sentait puissant et invincible, signe de l'investissement du moi idéal. Toutefois, ces éprouvés ne duraient que le temps de l'intoxication et étaient remplacés, lorsque la sobriété revenait, par des sentiments de honte et de culpabilité difficiles à supporter :

C'était moi que je pouvais valoriser [dans] la violence, de me sentir quelqu'un pour un petit temps, même si en dedans de moi, quand je dégelais, c'était *ouch!* Que c'est j'ai fait là?

Monsieur G. exprime bien dans cet extrait l'écart entre les éprouvés au cours des deux états; la honte et la culpabilité l'écrasaient lorsqu'il était sobre, alors qu'il se sentait supérieur et puissant quand il était intoxiqué. Tantôt, l'action du surmoi, et possiblement de l'idéal du moi, se manifestaient, et tantôt, son comportement était dicté par une alliance du moi au moi idéal et à la projection du surmoi sur les figures d'autorité et la société en général.

Le moment clé dans la trajectoire de monsieur constitué par la raclée administrée à son père alors qu'il avait 19 ans met en évidence le rôle joué par les agirs violents et la surconsommation d'intoxicants sur son devenir. Bien que ce moment clé n'a pas eu comme impact de modifier sa trajectoire, il l'a certainement marquée en exacerbant à la fois les conduites autodestructrices et les conduites violentes. S'agit-il d'agirs visant à le punir d'avoir voulu tuer son père? Sans doute la raclée qui lui a été administrée, en plus d'avoir éveillé des sentiments de triomphe lui a aussi fait vivre des sentiments de culpabilité puissants. L'alternance entre ces deux états, soit un état intoxiqué de violence idéalisée, soit un état sobre de dévalorisation coupable, montre bien que la signification inconsciente de ce geste a assurément été plus déterminante qu'il ne paraît à première vue. En effet, ce n'est qu'à partir de ce moment clé que des conduites autodestructrices surgissent comme autant de préludes à la déchéance du moi à venir. Le recours à une forme de toxicomanie excessive et compulsive en est une manifestation. En espérant se protéger des foudres du surmoi par la consommation abusive, paradoxalement il participa ainsi à sa propre autodestruction.

4.2.3 Troisième moment clé : la réunion

Le troisième moment clé qui a été identifié dans le récit de monsieur G. consiste en sa décision de demander de changer de pénitencier afin d'être réuni à l'homme qu'il aimait. Cette réunion a eu lieu après plusieurs années d'incarcération et impliquait de suivre son ami dans une aile de protection, ce qui voulait dire qu'il se retrouverait avec des détenus qu'il avait toujours ouvertement méprisés, les trouvant faibles d'avoir besoin d'être protégés des autres détenus. La réunion avec son ami a constitué un moment clé dans sa trajectoire; car la décision de le suivre a été très difficile à prendre. Elle le confrontait à plusieurs enjeux majeurs de son organisation de personnalité (Maruna et Roy, 2007; Zdun, 2011). D'abord, cela voulait dire de renoncer à son commerce illégal de drogues intramuros qui lui procurait non seulement de l'argent, mais surtout une reconnaissance et un prestige auprès des

autres détenus qui comptait énormément pour son équilibre. Puis, la réunion avec son ami voulait dire qu'il serait associé à des détenus qu'il s'était toujours représentés comme étant faibles et plaignards, ce qui le choquait et lui faisait craindre d'être vu et de devenir comme eux. De plus, la réunion avec son ami le confrontait à ses angoisses de nature phobique : la perspective d'un transfert d'établissement éveillait des angoisses d'une intensité nouvelle; comment pourrait-il tolérer d'être menotté dans un véhicule de transport, incapable de se retenir ou de se déplacer librement advenant un accident? Enfin, la réunion avec son ami signifiait pour lui de se remettre en question et de le faire de manière beaucoup plus engagée que jamais auparavant. Cela voulait dire également envisager la possibilité d'un changement de type de vie, d'imaginer la possibilité d'une libération conditionnelle ainsi que le processus de changement nécessaire pour y parvenir. Sans doute, la réunion avec son ami a constitué un moment clé surtout parce que, pour la première fois, en prenant la décision de demander à être réuni avec lui, il envisagea le processus de changement qui pourrait changer sa vie.

Ce choix semble ainsi marquer la première étape dans le processus de changement de monsieur, même si cela n'était pas tout à fait conscient pour lui. Cette étape est importante puisqu'il a renoncé, pour la première fois, aux fantaisies de grandeur et à la gratification que celles-ci lui donnaient, en vue d'une satisfaction plus grande issue d'une relation interpersonnelle (Maruna, 2001). Ce changement d'environnement signifia concrètement de renoncer aux sources de gratifications délinquantes que lui apportait le commerce de drogues intramuros ainsi qu'à la position de prestige qu'il avait auprès des autres détenus. C'est aussi à partir de ce moment qu'il a renoncé à l'utilisation de la violence. Ces renoncements ne sont pas négligeables puisqu'ils ont tout à voir avec son identité de délinquant. D'ailleurs, il ne peut y avoir de changement vers la réinsertion que si ces aspects fondamentaux de

l'organisation de sa personnalité sont remis en question par le délinquant (Mailloux, 1971; Kernberg, 1975, 1984; Casoni et Brunet, 2003).

Ce renoncement est une manifestation du désinvestissement du moi idéal, qui permet l'investissement du surmoi. Le récit montre que c'est aussi à partir de ce moment que le surmoi a cessé d'être projeté et qu'il a commencé à être toléré au sein de l'appareil psychique. La voix de sa conscience morale était désormais entendue. Cela rend compte aussi du développement de nouvelles fonctions du moi. Monsieur G. avait déjà démontré par ses activités commerciales qu'il était plus apte à s'organiser et s'adapter à son milieu. Le renoncement est un autre signe de la force du moi puisqu'il est impossible de renoncer à quelque chose d'important sans avoir l'impression d'être capable de le faire. Ainsi, c'est comme si monsieur G. commençait à croire qu'il retirerait plus de satisfaction de la relation interpersonnelle avec son ami que ce qu'il retirerait de ses activités délictuelles.

Les événements qui ont suivi marquent temporellement le début du processus de changement psychique ainsi que le moment où il a décidé consciemment d'arrêter sa participation active au monde de la criminalité (Maruna, 2001). C'est alors que se définissent peu à peu les projets constituant son idéal du moi. Ce choix de délaisser une position privilégiée en prison pour favoriser la réunion avec l'homme qu'il aime montre bien de quoi est constitué ce projet de l'idéal du moi. En effet, par cette décision, monsieur G. montre qu'il a commencé à investir des valeurs différentes : le respect des règles, le désir d'améliorer qui il est ainsi que celui de construire une relation avec quelqu'un. C'est d'ailleurs au cours de son séjour dans l'aile de protection que l'importance prise par les relations interpersonnelles est devenue claire. Le respect pour l'autre et des marques d'empathie envers autrui sont apparus dans le discours de monsieur G., ce dont il n'était pas question auparavant. Le fait de viser la réhabilitation rend les comportements délinquants incompatibles avec son idéal du

moi (Shover, 1996). Monsieur développe un intérêt à travailler pour son avenir. En choisissant la réunion avec son ami, il a fait le choix de délaisser une identité délinquante investie afin de découvrir d'autres aspects de lui-même, encore inconnus. Le projet de réinsertion dans la société s'est développé sur cette assise. C'est à partir de ce moment-clé que le processus de changement (Gove, 1985; Shover, 1996; Maruna, 2001; Maruna et Roy, 2007; Vaughan, 2007) vers la réhabilitation a été amorcé, préparant la place au prochain moment clé.

4.2.4 Quatrième moment clé : une épiphanie

Le quatrième moment clé identifié dans la trajectoire de vie de monsieur G. consiste en un moment qui, à la suite de Maruna (2001), peut être désigné comme une épiphanie, soit un moment d'une grande intensité spirituelle où il a eu le sentiment de prendre contact avec une facette de lui-même qu'il ignorait jusque-là, comme s'il se confrontait à une réalisation personnelle par rapport à laquelle il avait été en conflit depuis longtemps. Monsieur décrit ce moment clé comme un moment de vérité avec lui-même et avec Dieu, cette soirée où il a accepté la vie qu'il avait eue, réalisant une fois pour toutes qu'il ne pouvait rien changer par rapport au passé, mais que l'avenir lui appartenait. Ce que ce moment avait de particulièrement poignant concernait plus précisément sa confrontation avec ses sentiments profonds de culpabilité face auxquels il se sentait tellement impuissant, tellement petit. Monsieur parle de ce moment clé comme d'une épiphanie aussi parce que c'est au cours de celui-ci qu'il a su qu'il avait foi en Dieu. Sa foi en Dieu, dont il prenait conscience en ce moment d'intense rencontre avec lui-même, lui parut soudainement comme étant la valeur la plus importante parmi toutes; c'est ce qui devint la clé de sa sortie de la culpabilité paralysante qui l'habitait depuis plusieurs années. Il comprit que si Dieu lui pardonnait ses crimes, et cette rencontre spirituelle l'en convainquait, il ne pouvait, lui simple mortel, se donner le droit d'en douter : « Dieu m'a pardonné. Je n'ai pas à me dé-pardonner, moi ». Dans son épiphanie, il a ainsi attribué au jugement de Dieu

une valeur certes omnipotente, mais de la part, non pas d'une figure vengeresse ou qui lui était hostile, mais plutôt d'une figure bienveillante qui était en mesure de lui pardonner ses fautes, ce qu'il ne réussissait pas à faire lui-même.

Le développement de nouvelles fonctions du moi de monsieur, au cours de ce long processus carcéral et surtout au cours du long processus de changement qu'il avait entrepris depuis le précédent moment clé, semble avoir participé au dénouement vécu dans ce quatrième moment clé, son épiphanie. Ainsi, la capacité de tolérer les condamnations internes du surmoi, ainsi que la capacité de désinvestir le moi idéal à la faveur de l'investissement d'un projet de réinsertion sociale né de l'idéal du moi ont été possibles en raison d'un moi plus en mesure de faire face aux exigences de la réalité et davantage capable de gérer les pressions internes sans recourir à des mécanismes régressifs. Le poids de la culpabilité devenait plus important et non pas moins lourd à porter au fur et à mesure que le moi était capable de prendre acte non seulement des agirs violents qu'il avait posés, mais aussi des mensonges et des fourberies associées à sa délinquance. Le moment clé de son épiphanie se situe au carrefour de ce qu'il ressentait précédemment comme une impasse où il arrivait à la conclusion : « je ne peux pas *feeler* bien... avec [ce que] j'ai fait ». C'est tout ce processus que monsieur G. décrit lorsqu'il aborde l'intense expérience spirituelle qu'il décrit comme étant une épiphanie (Maruna, 2001).

C'est à la suite de cette expérience qu'il a constaté l'ampleur des changements en lui. Ce moment clé représente pour monsieur G. le moment où il a réalisé que les conditions commençaient à être réunies pour qu'il soit capable de faire face à ce qu'il avait fait. Alors qu'il oscillait auparavant entre deux états, les autoaccusations d'allure masochiste et le déni tout-puissant, le processus de changement entrepris l'avait conduit à être capable de ressentir sa culpabilité par rapport aux gestes criminels qu'il avait posés. Il avait réalisé qu'il devait assumer sa responsabilité s'il

voulait mériter le droit de vivre comme tout le monde. C'est ici que les idéaux du moi, ainsi que le surmoi ont pu devenir des alliés pour le moi, dans le sens où la projection du surmoi sur une figure toute-puissante bienveillante, aimante et juste a joué une fonction de soutien au moi pour faire face à sa culpabilité profonde, le libérant d'une impasse :

À partir de cette journée-là, la vie [m'a] juste [donné] des cadeaux après. J'ai été capable d'aller partager [aux rencontres d'Alcooliques anonymes], puis me montrer super vulnérable, hyperventiler devant le monde. [...] J'ai été capable de me montrer tel que j'étais [fragile et vulnérable].

La projection du surmoi sur la figure de Dieu a aussi un impact sur le moi qui, dans le but de plaire à cette figure divine a investi les idéaux du moi et a accompli nombre de projets, par la suite, qui répondaient à un objectif de réparation morale des torts causés. Le désir de faire « amendes honorables » pour les crimes horribles qu'il avait commis devint un objectif investi avant tout qui est vu comme devant être l'objet de son attention quotidienne. Ce qui est intéressant dans cet objectif de réparation psychique est qu'il pousse monsieur G. dans une action réfléchie, où le but de ses actes passe par une décision éthique : celle de faire le bien. La réflexivité qui passe par l'action remplace dorénavant l'autre type d'action, qui était l'agir impulsif. De plus, depuis l'obtention de sa libération conditionnelle, monsieur G. a posé plusieurs gestes dans le but d'aider et de participer activement et positivement à la société. Ainsi, les projets qui forment l'idéal du moi constituent des mises en œuvre de son désir de réparation qu'il a instauré comme une valeur prioritaire dans sa réinsertion sociale.

4.3 Métaphore du changement selon monsieur G.

Monsieur G. résume l'ensemble des changements effectués en lui à l'aide de la métaphore de la maison intérieure :

J'étais perdu. Je n'avais pas de place pour me réfugier en dedans. Je n'en avais pas de place. Mais avec les étapes, je me suis construit une maison, en dedans. Comme un royaume. Je me suis construit une maison. Puis aujourd'hui, j'ai un refuge intérieur où je peux avoir la paix, où je peux prier en silence. J'ai une référence en dedans où ce que, quand je suis dans la vie, puis un moment donné ça va trop vite ou que je vis des émotions, j'ai une place où me réfugier [maintenant]. J'ai ma petite maison intérieure [...] que j'ai construite [à l'aide des] étapes. En même temps, je suis capable d'accueillir le monde. J'ai une place pour les accueillir. Avant ça, je n'étais pas capable de rentrer en relation avec le monde. Je n'avais aucune place pour les recevoir. Aujourd'hui, j'en ai une place. Je peux recevoir le monde. Je peux les accueillir. Je peux les aimer. Je suis rendu j'ai de la compassion pour le monde. Avant ça, je n'en avais pas. Ma vie, c'était ma souffrance. Ma vie, c'était étouffé. Ma vie c'était... Je n'avais pas d'autres places pour avoir de la compassion pour le monde. « Hey toi! T'en as-tu pour moi? Regardez, c'est moi qui souffre! » Je n'en avais aucune! Aujourd'hui, j'ai une place pour accueillir le monde. Depuis ce temps-là, je suis capable de ressentir de la joie aussi. Avant, je ressentais juste de la peur dans la vie. Aujourd'hui, je suis capable d'avoir de la joie, je suis capable de l'exprimer, je suis capable de pleurer, je suis capable de vivre! J'ai le goût de vivre au boutte là! Avant, j'avais tout le temps le goût de mourir!

Cette citation montre bien les changements attendus à la suite d'un processus de désistement décrits par Gove (1985). Lorsque monsieur G. était plus jeune, il ressentait un vide en lui, créer par les attaques du surmoi, qu'il tentait de combler, entre autres, par les agirs délinquants et la consommation. Cette impression de ne pas avoir de place en lui était perturbante, il avait l'impression de ne pas avoir d'espace psychique pour sa détresse, sa colère ou sa peur. Il décrit maintenant un espace réconfortant à l'intérieur de lui (un royaume, une maison, un refuge) où il peut se regarder, s'évaluer et réfléchir à ses émotions, signe de l'évolution de son moi. Cet espace en lui devient le reflet de qui il est, comme une représentation interne stable de soi. Il n'est plus préoccupé que par ses propres besoins (« regardez, c'est moi qui souffre »), une attitude narcissique qui est un symptôme fréquent de l'organisation limite (Merceron, Ponce et Rossel, 1983). Il explique dorénavant le désir et la possibilité d'accueillir les autres, qui forme en partie son idéal du moi. À l'aide du renforcement de son moi, il peut désormais mieux vivre les tensions psychiques et

ainsi pouvoir profiter de la deuxième chance qui lui est offerte de réussir à vivre en société.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Le processus de changement est au cœur du champ d'intérêt de cette recherche. Il est ainsi pertinent de s'intéresser à ce processus après en avoir exposé l'analyse détaillée en ce qui a trait aux instances psychiques. Ce chapitre reprendra les grandes lignes de la théorie et de l'analyse des résultats. Les trois premières sections résumeront les différents résultats obtenus à propos du surmoi, des différents idéaux ainsi que du moi. La division des sections par instance et sous-instance mettra en lumière l'évolution de chacune d'entre elles à l'intérieur du récit de vie de monsieur G. Par la suite, une réflexion plus globale sur le processus de changement sera faite, en mettant l'accent sur le développement de nouvelles forces du moi, l'influence du soutien social ainsi qu'un commentaire sur la description que monsieur G. propose de du processus de changement qu'il a observé en lui-même.

5.1 Résumé des constats importants

5.1.1 À propos du surmoi

Pour Lussier (2006), le surmoi est essentiellement le représentant des interdits parentaux, lequel est mû par la force pulsionnelle du ça. Considérant son rôle de représentant de la loi sur la scène interne, il est cohérent de s'intéresser à l'instance

surmoïque pour mieux comprendre le processus de changement chez un individu ayant commis un double meurtre. Freud (1916) lui-même tenta de comprendre la délinquance à l'aide de ce concept. Plusieurs auteurs s'entendent pour décrire le surmoi du délinquant comme étant sévère (Klein, 1927, 1934; Redl et Wineman, 1951; Mailloux, 1965, 1971; Kernberg, 1984, 1992; Casoni et Brunet, 2003). D'autres auteurs (Johnson et Szurek, 1952; Kernberg, 1984, 1992; Casoni et Brunet, 2003) ajoutent que le surmoi du délinquant montre des signes de perturbations développementales. Cette sévérité peut paraître surprenante, considérant le manque de culpabilité apparente chez les jeunes délinquants. Kernberg (1975, 1984) explique ce phénomène par la projection du surmoi, alors qu'une partie de la réponse pourrait aussi se trouver dans le sentiment de honte, qui est compris comme une action spécifique du surmoi par certains auteurs (Jacobson, 1964; Brunet et Casoni, 2003, 2007; Casoni et Brunet, 2003).

Au cours de l'histoire de monsieur G., l'instance surmoïque s'est effectivement démarquée par sa sévérité constante ainsi que la toute-puissance qui lui est accordée par moments, notamment lors de périodes d'intoxication sévère et continue. Lorsque monsieur G. était un jeune enfant, son organisation psychique était marquée par un surmoi sadique et sévère qui écrasait le moi sous le poids de la honte et la peur. Comme l'enfant qu'il était ne parvenait pas à atteindre ses idéaux de vie, le surmoi imposait aussi de la honte au moi. Le sentiment de peur s'explique, quant à lui, par le mécanisme inconscient de la projection du surmoi à l'extérieur, qui situait monsieur G. dans un monde culpabilisateur, où la menace de punition provenait exclusivement de l'extérieur. Tant l'enfant, l'adolescent que l'adulte qu'il était ont été envahis par ces sentiments de culpabilité et de honte, ce qui démontre à quel point le moi a peiné à gérer les tensions internes et les diktats imposés par le surmoi.

L'utilisation de la violence a constitué une manière de se libérer de la sévérité du surmoi. L'attitude antiautoritaire, adoptée à l'adolescence, en était une manifestation, tout comme la consommation, qui s'est jointe à la délinquance pour lui apporter un répit éphémère. Malgré ces attitudes et agirs qui avaient pour effet de diminuer l'angoisse ressentie, le surmoi continuait d'être actif inconsciemment. Il se manifestait notamment dans sa conviction d'être une personne ridicule et méprisable, sans valeur ni avenir, vision de lui-même qui l'a conduit à une déchéance toxicomane dans laquelle le surmoi obligeait monsieur G., en quelque sorte, à devenir progressivement l'être misérable et sans valeur qu'il lui assurait qu'il était. Les attaques de panique chroniques vécues en prison étaient aussi le signe de l'activité incessante du surmoi dans l'organisation psychique de monsieur G. Ainsi, après avoir arrêté sa consommation, il ressentait le jugement sévère du surmoi tout comme lorsqu'il était enfant. Les attaques de panique peuvent être interprétées comme le réveil brutal de son surmoi qui l'ont laissé hanté par une forte angoisse. Le discours de monsieur montre bien que sa culpabilité s'exprimait à travers son angoisse, ses pensées obsessives, ainsi que sa peur d'être puni par les autres détenus en raison du fait qu'il avait tué une femme.

Actuellement, malgré la figure d'un Dieu bienveillant qui caractérise le surmoi de monsieur G., les exigences de son surmoi demeurent élevées, ce qui correspond à la description que Lussier (2006) fait du surmoi habituel de tout individu. Cela s'exprime par son impression d'être incapable de progresser, de ne pouvoir accepter les compliments, de ne pas pouvoir profiter de sa thérapie, de ne pas mériter d'aller mieux et de devoir souffrir. Son surmoi semble désormais projeté sur la figure de Dieu qui est imaginé comme étant à la fois bienveillant, mais sévère et tout-puissant. Bien que les exigences du surmoi sont perçues comme requérant une attention de tous les instants, le jugement du surmoi n'est plus ressenti comme une condamnation, mais davantage comme une injonction à l'amélioration. Dans ce sens, le jugement du

surmoi ressemble à la description que Lussier (2006) fait de l'idéal du moi. À cet effet, il y a lieu de se demander si ce sont les fantasmes constituant le surmoi qui semblent avoir changé ou si c'est la capacité du moi à les gérer qui a changé? Lorsque le surmoi est sous la maîtrise d'un moi mieux développé, l'impression d'avoir une valeur n'est pas détruite par les attaques surmoïques lorsqu'elles se manifestent. Cela lui permet de mieux accepter d'envisager sa culpabilité, qui est vue comme une exigence de travail sur soi, plutôt que d'être ressenti uniquement comme une fatalité l'écrasant.

5.1.2 Au sujet des idéaux

Comme il a été discuté dans le chapitre premier, les auteurs psychanalytiques conçoivent deux différents types d'idéaux : ceux de l'ordre de la toute-puissance et la démesure ainsi que ceux qui sont vus comme étant de l'ordre de la mesure et de la réalité. Lussier (2006) nomme respectivement ces concepts moi idéal et idéal du moi. Il insiste sur l'importance de bien différencier les deux, tout comme Lagache (1961) et Green (1983). Le moi idéal est constitué de fantasmes de grandeur et de toute-puissance qui s'opposent au principe de réalité, étant sous la domination du principe de plaisir. L'idéal du moi, quant à lui, guide le développement personnel. Il est en accord avec les exigences du surmoi et le principe de réalité. Lorsqu'il est un idéal de vie, il permet au moi de s'enrichir et de se réaliser. Certains auteurs (Eissler, 1949; Friedlander, 1949; Casoni et Brunet, 2003) ont noté que la présence de l'investissement de la toute-puissance et du moi idéal chez les délinquants est fréquente. Considérant l'investissement moins courant de l'idéal du moi dans les cas où le moi idéal est investi, il n'est pas étonnant de constater que peu d'auteurs en décrivent l'influence dans le développement de la délinquance. Il est toutefois suggéré que l'idéal du moi est susceptible d'être davantage investi lors d'un processus de désistement criminel.

La primauté dynamique du moi idéal sur le moi (Casoni et Brunet, 2003) s'est principalement exprimée dans la sensation de libération ressentie lorsque monsieur G. commettait des délits et lors de la consommation excessive d'alcool et de drogues qui lui donnait un accès temporaire à l'impression d'être tout-puissant et de ne plus avoir de limites. La recherche frénétique de cette sensation de libération condamnait le moi à être sous la gouverne du principe du plaisir, ce que Friedlander (1949) décrit comme une caractéristique du psychisme des délinquants. Toutefois, l'investissement des fantasmes de grandeur et de force associés au moi idéal avait comme résultat de diminuer son sentiment d'angoisse associé aux attaques de son surmoi. L'alliance du moi au moi idéal permettait aussi, comme l'affirme Kernberg (1975, 1984), de se sentir assez fort pour confronter le monde sévère et culpabilisateur créé par la projection de son surmoi. Ainsi, sans le secours de la consommation excessive, il anticipait un jugement redoutable de la part de l'autre comme de la société et ne pouvait se présenter en public sans ressentir une angoisse envahissante ni sans se représenter comme étant sans valeur. L'alliance du moi au moi idéal libérait non seulement monsieur G. de son impression d'être un vaurien, mais lui donnait aussi l'assurance nécessaire pour affronter les jugements qu'il croyait provenir de son environnement.

Dans une organisation psychique où le principe de réalité est désinvesti au profit du principe du plaisir, l'idéal du moi n'est habituellement pas investi. Cependant, chez monsieur G., on observe que même si les projets réalistes associés à l'idéal du moi ne constituaient pas des motivateurs déterminants, ils demeuraient tout de même associés à un certain espoir dans le discours de monsieur G.; soit une observation qui n'a pas été relevée par les auteurs recensés. En outre, le fait de ne pas poursuivre les projets associés à son idéal du moi avait comme effet de lui faire ressentir un sentiment de honte et de désespoir (Brunet et Casoni, 2003; Janin, 2003), ce que

certain auteurs attribuent à une fonction spécifique du surmoi (Jacobson, 1964; Brunet et Casoni, 2003, 2007; Casoni et Brunet, 2003). Jacobson (1964) ajoute que la honte serait un signe de la participation de la toute-puissance dans la régulation du moi, ce qui était effectivement le cas chez monsieur G., plus particulièrement à l'adolescence et à l'âge adulte. À ce propos, il est à noter qu'au cours de l'enfance de monsieur G., peu d'observations peuvent être reliées à l'activité du moi idéal. Toutefois, il ressentait de puissants sentiments de honte qui, vraisemblablement peuvent être interprétés comme des manifestations de la fonction anti-narcissique du surmoi (Brunet et Casoni, 2003, 2007), davantage qu'à une expression du moi idéal comme le suggérerait Jacobson (1964). Sommairement, plusieurs auteurs notent que les sentiments de honte sont à lier soit à une fonction spécifique du surmoi (Jacobson, 1964; Brunet et Casoni, 2003, 2007; Casoni et Brunet, 2003) ou bien encore à la non-atteinte d'un idéal du moi (Brunet et Casoni, 2003; Janin, 2003). Ces auteurs soulignent ainsi que la distance entre les réalisations du moi et les idéaux de l'idéal du moi est à l'origine du sentiment de honte.

L'idéal du moi s'exprime aujourd'hui de manière très explicite à travers le projet de contribuer positivement à la société. Cet idéal est fortement lié à l'histoire de monsieur G., bien que la dynamique de sa personnalité ait été telle que ce n'est qu'à l'âge adulte après un parcours criminel et de réhabilitation souffrant qu'il a été en mesure de le réaliser. En effet, ce n'est qu'avec le moment d'épiphanie que cet idéal du moi a pu prendre une forme réalisable pour lui, et ne plus être qu'une source de honte et de sentiments d'impuissance. Il semble que l'estime portée par plusieurs à son égard, mais surtout les réalisations qu'il a lui-même accomplies ont contribué à diminuer progressivement la distance entre son moi et son idéal du moi (Brunet et Casoni, 2003; Janin, 2003). Cela lui a permis de développer une meilleure estime de lui-même et permis de croire qu'il pouvait tenter, lui aussi, d'obtenir une libération conditionnelle. Réaliser les projets de son idéal du moi lui semblait alors possible et

réaliste. Du coup, son sentiment de honte en était atténué. Ainsi, plus il avait le goût de sortir de prison et d'être à l'écoute de ses émotions, moins l'attrait des fantasmes de toute-puissance associés au moi idéal lui apparaissait comme une option et encore moins comme une solution pour réaliser son objectif. Le fait de cesser de chercher refuge dans l'investissement du moi idéal a aussi eu comme effet de diminuer son sentiment de honte (Jacobson, 1964).

Les seules images de toute-puissance qui restent présentes dans la dynamique actuelle de personnalité de monsieur G. renvoient à l'image de Dieu; soit un Dieu bienveillant quoiqu'exigeant et qui a le pouvoir de pardonner monsieur G. si, et seulement si sa vie est dorénavant à la hauteur des vertus qu'il attend de ses fidèles. Voilà la seule figure de toute-puissance qui survit chez monsieur G. Elle renvoie à une éthique de perfection divine et à la possibilité que ses péchés, dont ses meurtres, puissent un jour lui être pardonnés. Le projet de se réparer psychiquement, notamment en ayant un comportement irréprochable et des valeurs moralement élevées guide sa vie qui est subordonnée à la figure de toute-puissance de Dieu qui a le pouvoir de le pardonner ou non. Ce n'est qu'en mettant en œuvre de manière quotidienne et constante ce projet de réparation qu'il réussit à diminuer le sentiment de culpabilité qu'il ressent d'être vivant alors qu'il en a injustement tué d'autres. Ce n'est qu'en se mesurant à cet idéal de vie qu'il réussit à diminuer suffisamment le poids de sa culpabilité pour se permettre de vivre. La présence d'une fonction de jugement de soi, sévère, mais bienveillant, avait été proposée par certains auteurs, dont Lagache (1961), Jacobson (1964) et Green (1983), dans leur description du rôle positif, car bienveillant du surmoi. Toutefois, en ce qui concerne le moi de monsieur, une donnée nouvelle est apparue, soit la présence d'une indulgence plus grande à son propre égard. En ce sens, il y a lieu de se demander si cette figure d'un surmoi sévère et bienveillant est le résultat du développement des fonctions du moi ou d'une modification des fantasmes mêmes du surmoi? Dans le cas où ce sont les fonctions du

moi qui seraient développées, les propositions de Lussier (2006) au sujet du surmoi comme une instance fondamentalement interdictrice et cruelle pourraient s'appliquer.

Malgré ces différences et cette atténuation du sentiment de honte, un aspect en particulier semble avoir gardé tout son potentiel honteux pour monsieur G. : il s'agit de tout ce qui concerne son meurtre de Julia. En effet, il a décrit à plusieurs reprises qu'il était important pour lui de ne pas faire de mal aux femmes. Ce meurtre allait ainsi à l'encontre de ses valeurs conscientes et, en ce sens, aucun soulagement n'est apparu en lui, malgré la recherche déterminée de réparation qui guide son comportement et ses pensées depuis ces dernières années. Encore aujourd'hui, il ne parvient qu'à être évasif au sujet de ce meurtre, affirmant en avoir très peu de souvenirs. Il semble qu'il ne parvienne pas à psychiser ce crime horrible. Serait-ce une des raisons pour lesquelles son surmoi continuerait d'exercer autant de sévérité sur son moi?

Les différentes manifestations décrites plus haut concernant le moi idéal et l'idéal du moi rappellent l'importance de bien les distinguer, tel que suggéré par Lagache (1961), Green (1983), Casoni et Brunet (2003) et Lussier (2006). Cliniquement, l'utilisation des concepts de moi idéal ou de l'idéal du moi permet de différencier des fantasmes aux visées opposées. En effet, lorsque monsieur investit le moi idéal et que son moi s'y allie, il devient de moins en moins capable de bien interpréter correctement la réalité, de même, il n'investit aucun projet d'avenir et se trouve intoxiqué dans une activité délinquante où les satisfactions doivent être immédiates. Lorsqu'il investit l'idéal du moi, il peut exercer une plus grande maîtrise sur sa propre destinée puisqu'il exerce un jugement plus adéquat de la réalité et un meilleur jugement des autres. En ce sens, les projets d'avenir qui sont investis sont en accord avec ses valeurs, sont susceptibles d'être réalisés et sont de l'ordre de l'accessible, à

contrario des idéaux qui appartiennent au moi idéal, qui sont de l'ordre de la démesure et de la toute-puissance.

5.1.3 Concernant le moi

Dans l'ensemble des modifications dans l'organisation psychique de monsieur G., il semble que le changement ayant le plus d'impact soit lié au développement de nouvelles capacités du moi, qui lui a permis de progresser vers la réalisation de ses objectifs. En effet, le moi est devenu plus apte à exercer l'ensemble de ses fonctions, dont celle de médiateur entre les exigences du surmoi et celles de la réalité (Laplanche et Pontalis, 1967). De son enfance jusqu'au milieu de sa vie adulte, le moi était particulièrement impuissant face au conflit entre le surmoi et le moi idéal, ce qui va bien au-delà de ce que Laplanche et Pontalis (1967) décrivent comme l'autonomie relative du moi et renvoie plutôt aux déficiences décrites par Redl et Wineman (1951) et Mailloux (1971) typiques du jeune délinquant. Désormais, le discours de monsieur G. permet d'observer que le moi travaille pour les « intérêts de l'ensemble de la personne », selon l'expression de Laplanche et Pontalis (1967 : 241). Ainsi, il n'est pas étonnant que des auteurs tels que Friedlander (1949) ainsi que Redl et Wineman (1951) expliquent l'apparition de comportements délinquants par des faiblesses de cette instance.

Jusqu'au milieu de son incarcération, plusieurs éléments du récit de monsieur G. portent à croire que le moi éprouvait de la difficulté à exercer ses fonctions, envahi sous le poids de la culpabilité, de la peur et de la honte. La sévérité de son surmoi avait d'autant plus d'impact sur son moi que, comme le soulignent Redl et Wineman (1951), le moi des délinquants se désorganise facilement lorsqu'il ressent un sentiment de culpabilité. S'ajoute à cette déficience du moi, d'autres répertoriées par ces auteurs, dont l'intolérance à la frustration et la difficulté à résister à la tentation.

En ce sens, considérant la sévérité du surmoi de monsieur G., il n'est pas étonnant que le moi ait longtemps peiné à exercer ses fonctions.

Ce n'est qu'après plusieurs années d'incarcération que des signes de développement des capacités du moi apparurent chez monsieur G. Ce développement moiïque semble avoir été influencé par les réussites et les accomplissements personnels vécus par ce dernier dans son « travail » de revendeur de drogues au sein de l'établissement pénitentiaire. Redl et Wineman (1951) étaient d'avis, à ce sujet, qu'il est nécessaire que les forces du moi se développent pour espérer obtenir un changement durable chez les jeunes délinquants qu'ils traitaient. Les forces du moi de monsieur G. s'expriment désormais plus concrètement de diverses façons, notamment par sa capacité d'empathie et sa compassion envers autrui. L'obtention de son diplôme collégial ainsi que celle d'un emploi stable une fois sa libération conditionnelle obtenue révèlent aussi le développement de capacités d'organisation, de tolérance à la frustration et à l'attente ainsi que le développement d'une capacité de jugement, autrefois très déficiente. Ces capacités ont toutes contribué à ce qu'il devienne compétent dans ses fonctions et satisfait de ses accomplissements, capacités attribuées au moi selon Markstrom, Sabino, Turner et Berman (1997). Son projet de perfectionnement personnel et professionnel est signe d'une capacité nouvelle à se projeter dans l'avenir et à apprendre de ses erreurs. Il se dégage aussi de l'analyse du matériel une capacité nouvelle, développée au cours de son incarcération, à ressentir et à identifier les émotions qui l'habitent sans en être désorganisé. Il affirme être conscient de ses forces et faiblesses, ce qui l'aide à prendre des décisions plus éclairées. Ainsi, le moi est désormais mieux apte à gérer tant son rapport avec la réalité externe qu'avec son monde interne, il réussit ainsi à conserver un équilibre psychique raisonnable dans la distribution du pouvoir entre les instances (Redl et Wineman, 1951).

En rétrospective, il pourrait être suggéré que le moi de monsieur G. a eu recours à deux stratégies inconscientes pour faire face aux pressions de son surmoi tout au long de sa trajectoire. D'abord, l'apparition de sa délinquance et l'aggravation de sa toxicomanie signent l'alliance graduelle de son moi à son moi idéal (Casoni et Brunet, 2003); stratégie qui le protégeait de l'action destructrice du surmoi. Ainsi, c'est à travers l'investissement de la toute-puissance du moi idéal qu'il a tenté d'oublier l'action destructrice surmoïque en lui. En second lieu, au cours du processus de changement psychique qui a eu cours en lui, un nouvel équilibre s'est exprimé dans lequel le moi a trouvé un soutien dans les projets de l'idéal du moi, qui, en plus d'enrichir positivement le moi, a offert un soutien face aux relents d'attaque surmoïques. De la même manière qu'avec l'alliance du moi avec le moi idéal qui résultait du désinvestissement du surmoi (Casoni et Brunet, 2003), lorsque le moi devient en mesure d'investir des projets associés à l'idéal du moi, l'investissement du surmoi diminue, et son rôle dans l'équilibre psychique est bien moindre. Le moi a dorénavant une plus grande marge de manœuvre puisque les idéaux qui gouvernent ses actions sont réalistes, ainsi les défis qui en découlent peuvent être relevés. Monsieur G. cherche activement à s'améliorer et, en ce sens, il accepte davantage les erreurs, les butées et les échecs puisqu'il a désormais davantage confiance en ses capacités de changer. Il vise à corriger ses erreurs, à faire mieux et à être une meilleure personne. Le jugement intérieur qu'il porte sur ses pensées, ses attitudes et ses actions n'est en effet plus vécu par le moi sous le mode d'une condamnation irrévocable, mais plutôt comme un impératif le poussant à s'améliorer encore en cherchant activement à faire le bien et à choisir la voie moralement souhaitable. L'équilibre ne consiste plus à tenter de faire taire un surmoi intraitable et cruel, mais à travailler constamment sur soi-même afin de réparer le mal qu'il a fait dans sa vie.

5.1.4 Le processus de changement

Le processus de changement vu sous l'angle des instances psychiques permet d'observer que le changement le plus manifeste s'observe probablement dans le développement du moi et de sa subjectivation (Roussillon, 2001) au point où il devint possible d'observer l'apparition et le développement d'un self chez monsieur G.; soit un sentiment d'identité complexe qui repose sur diverses identifications et qui laisse la place au moi pour exprimer plusieurs facettes de lui-même. Grâce au développement de son moi, il appert que monsieur G., non seulement, n'est plus écrasé par son surmoi, mais que son moi n'est plus, non plus, rendu impuissant en raison de son alliance au moi idéal. Aux termes de nos entretiens, il se dégage de notre analyse des instances psychiques en jeu chez monsieur G. que son moi occupe désormais une part active dans sa psyché, exerçant une plus grande maîtrise dans l'exercice de ses fonctions. Le moi n'est donc plus investi uniquement soit dans le moi idéal, soit dans le surmoi. La tension psychique ressentie par monsieur G. s'en trouve ainsi grandement diminuée.

Le processus de changement, vu sous l'angle des instances psychiques, permet aussi d'observer la présence d'un idéal du moi réaliste qui est une source d'enrichissement pour le moi, comme le décrit Lussier (2006). Malgré ces changements, monsieur G. affirme toujours se considérer comme un être immature émotionnellement. La capacité de reconnaître ses propres difficultés et ses limites doit toutefois être vue comme résultant d'une plus grande maîtrise du moi dans l'exercice de ses fonctions, signe que cette instance s'est grandement développée. Avec le développement d'une capacité réflexive (Fonagy, 1999) et d'une capacité d'autocritique, monsieur G. est davantage en mesure d'identifier ce qui se passe en lui et de s'analyser avec justesse. Cela a contribué au changement en lui, depuis la vision dévalorisée de soi qu'il avait à une vision, certes modeste, mais plus juste de ses capacités que lorsque son moi était guidé par les illusions de grandeur du moi idéal au

cours de son adolescence et comme jeune adulte, notamment. Les nouvelles forces découvertes en lui-même aident aussi monsieur G. à faire face à l'angoisse qui continue de le visiter.

Ces changements forment un portrait très différent de celui que nous avons dépeint de monsieur lorsqu'il était enfant, adolescent et jeune adulte. Jusqu'à la fin de sa trentaine, monsieur G. présentait en effet de nombreuses failles narcissiques et identitaires, il haïssait qui il était et ne se voyait aucun avenir pour lui-même. L'ivresse lui a permis temporairement de se libérer quelque peu de l'angoisse qui le hantait, mais les nombreuses déficiences moïques et surmoïques qu'il présentait n'ont pas pu être surmontées au cours des séjours en rééducation ni lors de ses premières incarcérations. Le cadre restrictif extérieur qu'il subissait n'a pas été suffisant pour amorcer un processus de changement au plan de l'organisation psychique. Ce n'est que lorsque monsieur G. s'engagea plus personnellement dans un processus de cheminement personnel qu'il commença à se confronter à ses déficiences, à ses blessures et à ses affects (Vaughan, 2007). Le moment clé de cette étape de son cheminement vers un processus de changement semble bien avoir été le désir de rejoindre la personne qu'il aimait malgré ses propres préjugés sur la nature méprisante des détenus qu'il y côtoierait et malgré l'affront à son image de dur à cuire que cela entraînerait. Green (2011) dirait qu'il a préféré alors la relation interpersonnelle à l'investissement narcissique de soi, ce qui irait dans le sens du développement et non de la régression. Ainsi, cette décision de privilégier une relation à autrui est importante, car elle est le signe qu'un changement psychique est à l'œuvre (Green, 2011). Ce choix en entraînait d'autres comme de le contraindre à se percevoir différemment, puisque s'il était capable d'abandonner le prestige pour quelqu'un qu'il aimait, il était certainement capable de faire ce qu'il fallait pour sortir de prison. Ce moment-clé symbolise aussi tous les moments qui l'ont précédé où le moi reprenait timidement les rênes de sa destinée. Voilà pourquoi c'est avec cette

décision qu'il a commencé à modifier sa vision de lui-même et à se dégager un tant soit peu du clivage de soi et des autres qui le condamnait à la répétition. Il a pu peu à peu se reconnaître une valeur, en reconnaître aux autres et commencer à imaginer un avenir potentiellement différent du passé.

Le processus de changement vécu par monsieur G. s'est exprimé, tel que nous l'avons relevé, entre autres, comme l'écrit Green (2011) par : « la variété, la diversité et la richesse des investissements, avec une priorité pour les relations avec autrui » (2011 : 133). Cependant, même si la motivation à changer doit venir avant tout de l'individu, le soutien social demeure aussi un élément clé dans la diminution de la détresse (Institut canadien d'information sur la santé, 2012). Ainsi, il n'est pas surprenant que celui-ci ait aussi eu un rôle important dans le processus de changement observé chez monsieur G. (Maruna, 2001). Que ce soit par une psychothérapie, des groupes de soutien, des ateliers d'autogestion ou des discussions sur la spiritualité, divers contacts sociaux positifs ont permis à monsieur G. d'encourager le développement de nouvelles forces du moi, dont l'augmentation de son estime personnelle ainsi que sa capacité à faire confiance aux autres. Jumelée à ces nouvelles forces, la diminution de l'utilisation du mécanisme de clivage, autant par rapport à sa vision de lui-même que celle des autres, a eu l'impact de créer une image moins déformée de la réalité et des relations avec autrui. Le choix de suivre celui qu'il aime ainsi que la confrontation à ceux qu'il avait toujours méprisés ont donc eu un fort impact sur lui : « dès que son regard sur l'autre n'a plus été déformé par l'identification à l'agresseur, il a pu s'identifier à autrui plus facilement, ce qui a soutenu sa capacité naissante d'empathie » (Casoni, 2010 : 367). Il peut ainsi voir dans les autres personnes une source d'aide qu'il ne voyait pas avant, puisqu'il les considérait tous comme des ennemis potentiels. Monsieur G. exprime que l'estime reçue de la part des gens qu'il côtoie lui donne une vision plus positive de qui il est, ce qui a dû contribuer à l'autoriser à investir un projet d'avenir, soit de travailler à

obtenir sa libération conditionnelle, ce qui donna naissance éventuellement à un idéal du moi. Ainsi, tout comme Redl et Wineman (1951) l'observaient, sans la maturation du moi, l'idéal du moi n'aurait pas pu avoir l'influence qu'il a eue sur le processus de réhabilitation de monsieur G.

La métaphore de la maison intérieure proposée par monsieur G. semble être un bon résumé du processus de changement vécu par monsieur G. Elle témoigne du développement d'un accès à la transitionnalité (Reid, 1996, 2008), concept fortement influencé par les travaux de Winnicott (1971) sur l'espace transitionnel. Cet espace, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, permet de lier la psyché à l'environnement extérieur. Plusieurs bienfaits sont associés au développement de cette fonction psychique dont on peut imaginer le développement tout au long de sa dernière incarcération. Il peut dorénavant identifier les émotions qu'il éprouve sans les interpréter comme autant d'intrusions en soi. Il sait aussi désormais que ses émotions et ses fantasmes ne sont pas des reflets exacts de la réalité, ce qui lui permet d'éviter la méprise et encourage la remise en question de ce qu'il ressent. Enfin, monsieur G. démontre désormais une certaine capacité à penser ses pensées. Cela témoigne d'un espace intérieur bienveillant qui accueille les produits de soi, comme les pensées, sans les détruire (surmoi) ni les dénaturer (moi idéal).

Aujourd'hui, comme son moi est plus développé et mieux apte à exercer ses fonctions de gestion des réalités psychique et matérielle, il n'a plus besoin de recourir à une illusion de toute-puissance qui lui a longtemps été fournie par le moi idéal pour faire face aux exigences tant de la réalité externe qu'interne. Le recours au moi idéal ne se pose même plus comme une option. Les capacités de son moi font qu'il peut ainsi mieux faire face aux critiques venant du surmoi, et faire face à ses fautes, petites et graves, et mieux accepter d'assumer sa responsabilité dans les actes qu'il a commis. De plus, l'idéal du moi agit comme soutien au moi à travers des projets d'avenir qui

sont ancrés dans la réalité et tiennent compte de ses capacités. En ayant ainsi une perception non déformée de la réalité, monsieur G. peut bénéficier du soutien qui lui est offert et continuer de poser des actions cohérentes pour son épanouissement personnel. Ce changement le maintient dans un équilibre, où la recherche de bien-être passe avant tout par des actions moralement bonnes ainsi que l'investissement des autres (Maruna, 2001) plutôt que par la recherche d'une satisfaction narcissique immédiate.

CONCLUSION

La présente recherche avait pour but d'identifier les manifestations des instances psychiques, ainsi que leurs relations dynamiques pour mieux comprendre le processus de changement observé chez un homme condamné à perpétuité pour meurtres, mais bénéficiant d'une libération conditionnelle totale. Plusieurs théories psychanalytiques mettent de l'avant le rôle du surmoi et du moi idéal dans le développement d'un comportement délinquant. Cependant, aucun écrit psychanalytique ne porte sur le processus de changement vers la réhabilitation sociale du point de vue des instances psychiques, ce que cette recherche visait notamment à étudier. De plus, les enjeux liés à l'idéal du moi ont été négligés par la plupart des auteurs qui se sont intéressés à la délinquance et à la transgression criminelle. De ce fait, son rôle dans le processus de changement n'a pas été exploré dans les écrits sur le sujet, ce qui en a fait un objet d'intérêt pour la présente étude. Quant au moi, cette instance a donné lieu à un grand nombre de contributions psychanalytiques qui ont pris une place importante dans le développement des programmes de réadaptation des années 1950 à 1990. Ainsi, il s'agissait dans le cadre de cette recherche, d'en examiner les manifestations et d'étudier le rôle joué par cette instance dans le processus de changement qui a eu cours chez le participant. La trentaine d'heures d'entretiens en profondeur qui ont été nécessaires pour cueillir les données utiles à cette recherche a aussi permis de reconstituer la trajectoire de vie du participant et

ainsi de rendre l'exposé des changements observés et leurs analyses plus vivants et mieux inscrits dans la réalité de sa vie.

L'analyse des données a permis de mettre en évidence l'effet déstructurant sur la personnalité, ainsi que l'effet inhibant sur le moi, du développement pathologique du surmoi et du moi idéal du participant, au cours de son enfance et de son adolescence. L'investissement en alternance, tantôt du surmoi, tantôt du moi idéal, semble en effet avoir contribué au développement de conduites délinquantes chez lui. Ainsi, il appert que le moi, paralysé dans ses fonctions et inhibé dans son développement, n'a pu parvenir à l'épanouissement nécessaire pour jouer un rôle positif dans le processus de changement chez lui que relativement tard — vers 40 ans — dans sa vie. Le développement du moi, en plus de permettre une plus grande maîtrise des tensions internes et des contraintes de la réalité, lui permit de mieux gérer les pressions exercées par le surmoi, tout en résistant à l'attraction exercée par le moi idéal. De plus, le développement du moi a conduit au réinvestissement de projets associés à l'idéal du moi, ce qui a contribué, en retour, à soutenir le moi de plusieurs manières, entre autres pour faire face aux critiques du surmoi et pour résister aux attraits du moi idéal.

En ce sens, l'analyse du processus de changement observé chez monsieur G., tel qu'il a été dégagé de l'étude de sa trajectoire de vie, met en lumière, d'une part, ce qui essentiellement s'avère avoir été une réorganisation structurale importante de sa personnalité, et notamment un développement déterminant du moi. D'autre part, l'analyse met en évidence le rôle important joué par l'idéal du moi dans ce nouvel équilibre psychique, ce qui se manifeste principalement à travers un projet de perfectionnement moral de soi qui sert de guide à son comportement et qui semble contribuer au maintien de son nouvel équilibre en solidifiant le moi face au surmoi. Plus précisément, les importants sentiments de culpabilité ressentis relativement aux

gestes criminels et aux meurtres qu'il a perpétrés trouvent une voie de réparation en lui à travers son projet d'amélioration constante de soi. La seconde réponse psychique aux sentiments de culpabilité qui continuent de l'assaillir face aux gestes du passé qu'il ne pourra jamais effacer de sa conscience consiste en la projection de son surmoi sur la figure de Dieu, à qui il attribue une fonction de jugement suprême. En se remettant au jugement de Dieu, monsieur G. est loin de nier ou d'abdiquer devant ses sentiments de culpabilité; au contraire, il se place dans une position dialectique avec Dieu auprès de qui il cherche à mériter, par ses pensées, ses prières et ses actions concrètes louables, qu'Il lui pardonne ses crimes. En projetant son surmoi sur Dieu, monsieur G. se libère aussi de sa crainte ancienne d'être jugé négativement par autrui, un effet de la projection de son surmoi cruel d'alors. Si monsieur G. aux termes du processus de changement que nous avons étudié ne craint pas trop la figure de Dieu sur laquelle son surmoi a été projeté, c'est qu'il y a aussi projeté son moi idéal. Cette figure devient de ce fait celle d'un être tout-puissant qui peut, s'il juge que monsieur G. le mérite, lui pardonner ce qui, à ses yeux d'aujourd'hui, lui semble pratiquement impardonnable.

Limites de la recherche

La méthodologie utilisée a imposé un certain nombre de limites aux résultats de cette recherche. D'abord, puisqu'il s'agit d'une étude à cas unique, il est difficile, voire impossible de généraliser les résultats obtenus à la population d'hommes purgeant une sentence à perpétuité ayant connu un processus de changement.

Les nombreuses heures d'entretien nécessaire à la méthodologie du récit de vie peuvent contribuer à introduire un biais : celui de la subjectivité. Ce biais peut se développer autant du côté du participant que de celui du chercheur. Cela peut nuire tant au déroulement des entretiens qu'aux analyses des données qui s'en suivront. Toutefois, les multiples heures d'entrevues ainsi que les procédures d'analyses ont

permis d'évaluer la valeur des informations recueillies et ainsi, de s'assurer, selon l'expression de Roussillon (2007 cité par Brunet, 2009 : 72) de : « se donner les moyens de ses ambitions ». La plupart des informations recueillies n'auraient pu l'être sans le rapprochement qu'apporte le développement d'une relation de confiance entre le participant et le chercheur. Ainsi, la subjectivité a été un levier important pour recueillir l'ensemble des informations nécessaires à cette recherche (Brunet, 2009). Cependant, afin que la subjectivité ne vienne pas voiler les informations récoltées, plusieurs mesures ont été mises de l'avant, dont principalement l'analyse par consensus et l'analyse-retour. Par son discours et par les thèmes qu'il a spontanément abordés, il semble que monsieur G. désirait montrer qu'il n'était plus l'homme violent et meurtrier qu'il a déjà été, et qu'il est toujours aussi engagé dans son processus de réhabilitation. Le nombre élevé d'entretiens, et les occasions que cela a données au chercheur de confronter le participant à ses dires, ont ainsi permis de dégager le désir de plaire et de faire bonne figure comme des aspects fondamentaux de l'organisation structurale de sa personnalité et de son processus de changement.

Inhérent à ce type d'étude, un biais rétrospectif a aussi été observé en ce que monsieur G. a parlé de sa vie telle qu'il se l'est reconstruite. Ainsi, les événements marquants de sa vie ont été narrés selon une perspective vraisemblablement différente de celle qu'il avait au moment où il les a vécus. En plus, la psychothérapie qu'il a faite lui a certainement permis de revoir son histoire et, donc d'influencer sa narration actuelle. Ces biais sont contrebalancés, toutefois, par le nombre élevé d'entretiens et par le souci méthodologique de procéder à une analyse du matériel en même temps que le déroulement des entretiens. De même, un processus d'analyse-retour permet d'identifier un certain nombre de biais, d'omissions et d'incohérences au fur et à mesure. Il était alors possible de revenir sur ces éléments et d'en obtenir une seconde, voire une troisième version. L'ensemble des informations recueillies a ainsi permis de

faire ressortir un tout cohérent, qui est surtout représentatif de la vision que monsieur G. a de sa propre histoire.

La méthodologie du récit de vie exigeant de nombreuses heures d'entretien a, en outre, l'avantage de permettre une saisie en profondeur des mécanismes observés. Ainsi, les manifestations et les relations dynamiques entre instances et sous-instances qui ont été analysées dans le cadre de cette recherche peuvent servir de base conceptuelle pour des recherches à venir sur une problématique semblable. De plus, comme l'indique Znaniecki (1934), il s'est avéré que des dimensions centrales chez le participant à cette recherche rejoignent des aspects semblables observés par des auteurs traitant d'une population similaire. De plus, des constats d'analyse issus de la présente recherche ont rejoint des conceptualisations théoriques proposées par des auteurs psychanalytiques recensés à propos de la délinquance, notamment au sujet des particularités en ce qui concerne la structure psychique. Enfin, comme cette recherche s'insère dans une étude plus large (Casoni, 2010), les constats d'analyse issus de cette partie-ci de l'étude seront utiles à prendre en compte dans l'intégration des résultats et dans les réflexions qui en découleront.

Considérations futures

Tel qu'il se dégage de l'analyse de la trajectoire de vie de monsieur G., sa délinquance s'est développée sur un fond de pauvreté, de maltraitance et d'exclusion sociale. En dépit de l'escalade de violence qui fut la sienne, il semble avoir été plus vulnérable à certains moments clés de son parcours, et donc plus susceptible de bénéficier de l'aide offerte. En effet, en certaines occasions, il semble qu'une intervention aurait pu lui être bénéfique pour arrêter cette escalade de la violence. Bien que monsieur G., comme adolescent, n'ait pas été aidé par les ressources pour jeunes de son époque, il appert qu'un processus de changement — dont les éléments constitutifs en ce qui concerne les instances psychiques ont été exposés dans cet essai

— peut être amorcé dans un contexte de garde fermé. De même, un processus de réinsertion sociale peut être réussi, même avec des délinquants ou des criminels dont le parcours délictuel est des plus graves. Plusieurs éléments se sont mis en place pour que le changement advienne chez monsieur G. Ainsi, il serait utile, dans le cadre d'études à venir, de chercher à mieux comprendre les conditions sociales favorables au changement ainsi que les conditions psychologiques nécessaires pour que ces conditions puissent être exploitées de manière opportune. À ce jour, ces dimensions de la rééducation sont peu connues, mais semblent jouer un rôle déterminant.

Le cas de monsieur G. tel qu'exposé dans cette recherche met en lumière l'existence de la possibilité de se réhabiliter. À l'aide des constats obtenus dans la recherche actuelle, il serait intéressant de mieux comprendre l'influence des relations interpersonnelles dans le processus de changement des délinquants. Plusieurs pistes de recherche peuvent, en effet, être prises à partir des riches constats de recherche dégagés à ce sujet. Il est important socialement de soutenir les études sur la réinsertion des détenus et sur la réadaptation des adolescents délinquants, d'abord pour prévenir la commission de crimes graves, mais aussi pour prévenir la souffrance psychologique de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance.

RÉFÉRENCES

- Adams, K. (1997). Developmental Aspects of Adult Crime. Dans Thornberry, T. P. (dir.), *Developmental Theories of Crime and Delinquency* (pp. 309-342). New Brunswick : Transaction Publishers.
- Aichhorn, A. (1925). *Wayward Youth* (4^e édition). New York, NY : The Viking Press, 1965.
- American Psychiatric Association. (2000). Diagnostic and statistical manual of mental disorders (4th ed., text rev.). Washington, DC : Author.
- Alcooliques anonymes. (2011). Questions et réponses sur le parrainage. Repéré à http://www.aa.org/pdf/products/fp-15_Q&AonSpon.pdf
- Archambault, J. et Hamel, J. (1998). Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques. Dans Poupart, J., Groulx, L.-H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp.93-153). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Banks, C. (2008) *Criminal Justice Ethics : Theory and Practice* (Second Edition). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.
- Beccaria, C. (1767). On crimes and punishments. Dans Newburn, T. (dir.), *Key Readings in Criminology* (pp.88-92). Cullompton, UK : Willan Publishing, 2009.

- Bergeret, J. (1972). *Psychologie pathologique, théorique et clinique*. Paris, France : Masson, 2004.
- Bergeret, J. (1974). *La personnalité normale et pathologique*. Paris, France : Dunod, 1996.
- Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blumstein, A. et Cohen, J. (1987). Characterizing Criminal Careers. *Science*, 237(4818), 985-991.
- Brunet, L. (2009). La recherche psychanalytique et la recherche sur les thérapies psychanalytiques. Réflexions d'un psychanalyste et chercheur. *Filigrane*, 18(2), 70-85.
- Brunet, L. et Casoni, D. (2003). Culpabilité, honte et dynamique criminelle. Au sujet des fonctions anti-pulsionnelles et anti-narcissiques du Surmoi. *Revue française de psychanalyse*, 67(5), 1561-1565.
- Brunet, L. et Casoni, D. (2007). La gloire et la faute. Essai psychanalytique sur le conflit qui oppose narcissisme et culpabilité d'André Lussier, *Revue française de psychanalyse*, 71(2), p.593-598.
- Casoni, D. (2010). L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines. *Criminologie*, 43(2), 351-372.
- Casoni, D. et Brunet, L. (2002). The psychodynamics of terrorism. *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 10(1), 5-24.
- Casoni, D. et Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*. Presses de l'Université de Montréal.
- Casoni, D. et Brunet, L. (2007), The psychodynamics that lead to violence. Part 1; The case of the chronically violent delinquents, *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15(1), 41-54.

- Chalifoux, J.-J. (1984). Les histoires de vie. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données* (pp.277-291). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Chasseguet-Smirgel, J. (1990). *La maladie d'idéalité. Essai psychanalytique sur l'idéal du moi*. Paris, France : L'Harmattan, 1999.
- Comité de la statistique correctionnelle. (2006). *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Comité de la statistique correctionnelle. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. No de cat. : PS1-3/2006F, 126p.
- Commission des Libération Conditionnelle du Canada (2011). *La libération conditionnelle*. Repéré à <http://pbc-clcc.gc.ca/parle/parle-fra.shtml>
- Cusson, M. (1974). Deux modalités de la peine et leurs effets sur le criminel. *Acta Criminologica*, 7(1), 11-52.
- De Greeff, É. (1932). L'homme chez le criminel. *Revue de droit pénal et de criminologie*. 5(Mai), 465-507.
- Deslauriers, J.-P. et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.85-111). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2), 145-152.
- Desmarais, D. (1986). Chômage, travail salarié et vie domestique : esquisse d'une trajectoire sociale. Dans Desmarais, D. et Grell, P. (dir.), *Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types* (pp.55-83). Montréal, Québec : Éditions Saint-Martin
- Diamond, D. et Yeomans, F. (2008). Psychopathologies narcissiques et psychothérapie focalisée sur le transfert (PFT). *Santé mentale au Québec*, 33(1), 115-139.

- Donnet, J.-L. (1995). Surmoi. *Monographie de la Revue française de psychanalyse*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Donnet, J.-L. (2009). *L'humour et la honte*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Doyon, B. et Bussi res, M. (1999). *Recherche sur la criminalit  et la d linquance : une distinction selon le sexe*. Page consult e le 27 octobre 2008, du d partement de sociologie (Facult  des sciences sociales) de l'Universit  Laval. URL : <http://www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1999/criminalite.pdf>
- Doyon, F. (2012). « Un m pris total de l'humain ». *Le Devoir*, 103(30), B1 A8
- Eissler, K. R. (1949). Some Problems of Delinquency. In Eissler, K. R. et Federn, P. (dir.), *Searchlights on delinquency. New Psychoanalytic Studies* (pp. 3-25). New York, NY : International Universities Press.
- Ernst, T. (2011). *10 reasons to oppose bill C-10*. Rep r    <http://www.thestar.com/opinion/editorialopinion/article/1086785--10-reasons-to-oppose-bill-c-10>
- Ferri, E. (1913). The positive school of criminology. Dans Newburn, T. (dir.), *Key Readings in Criminology* (pp.99-103). Cullompton, UK : Willan Publishing, 2009.
- Freud, S. (1900). L'interpr tation du r ve. Dans * uvres compl tes* (Vol IV). Paris, France : Presses Universitaires de Paris, 2004.
- Freud, S. (1913). *Totem et tabou*. Paris, France : Petite biblioth que Payot, 1971.
- Freud, S. (1916). Quelques types de caract res d gag s par le travail psychanalytique. In * uvres compl tes* (Vol. XV, 13-40). Paris, France : Presses Universitaires de Paris, 1996.
- Freud, S. (1923). Le moi et le  a. Dans * uvres compl tes* (Vol. XVI, pp.225-301). Paris, France : Presses Universitaires de Paris, 1991.

- Fonagy, P. (1999). La compréhension des états psychiques, interaction mère-enfant et le développement du self. *Cahiers psychiatriques*, 26, 37-50.
- Friedlander, K. (1949). Latent Delinquency and Ego Development. In Eissler, K. R. et Federn, P. (dir.), *Searchlights on delinquency. New Psychoanalytic Studies* (pp. 205-215). New York, NY : International Universities Press.
- Gabbard, G. O. (2000). Disguise or consent: problems and recommendations concerning the publication and presentation of clinical material. *International Journal of psychoanalysis*, 81(6), 1071-1086.
- Genest, L. (2011). Avec C-10, comment avancer en arrière.... Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/canada/337086/avec-c-10-comment-avancer-en-arriere>
- Gove, W. R. (1985). The Effect of Age and Gender on Deviant Behavior : A Biopsychosocial Perspective. In Rossi, A. S. (dir.), *Gender and the Life Course* (pp. 115-144). Hawthorne, NY : Aldine.
- Green, A. (1983). L'idéal : mesure et démesure. Dans *La folie privée. Psychanalyse des cas-limites* (p.255-292). Paris, France : Gallimard, 1990.
- Green, A. (2011). *Illusions et désillusions du travail analytique*. Paris, France : Odile Jacob.
- Giorgi, A. (1979). An application of Phenomenological Method in Psychology. Dans Giorgi, A., Fischer, C. et Murray, E. (dir.), *Duquesne Studies in Phenomenological Psychology – Volume II* (pp.82-103). Atlantic Highlands, NJ : Humanities Press.
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.341-364). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Groulx, L.-H. (1998). Sens et usage de la recherche qualitative en travail social. Dans Poupart, J., Groulx, L.-H., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A.

- P. (dir.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp.1-50). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Grunberger, B. (1971). *Le narcissisme. Essais de psychanalyse*. Paris, France : Payot, 2003.
- Hartmann, H. et Loewenstein, R. (1964). Notes sur le Surmoi (traduit par J. Massoubre). *Revue française de psychanalyse*, 28, 639-678.
- Humery, R. (1995). La problématique du cas singulier. Dans Bourguignon, O. et Bydlowski, M. (dir.), *La recherche clinique en psychopathologie. Perspectives critiques* (pp. 69-91). Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Institut canadien d'information sur la santé (2012). Le rôle du soutien social dans l'atténuation de la détresse psychologique. Repéré à https://secure.cihi.ca/free_products/AiB_ReducingPsychological%20DistressFR-web.pdf
- Jacobson, E. (1964). *Le Soi et le monde objectal*. Paris, France : Presses Universitaires de France, 1975.
- Janin, C. (2003). Pour une théorie psychanalytique de la honte (honte originaire, honte des origines, origines de la honte). *Revue française de psychanalyse*, 67(5), pp.1657-1742.
- Johnson, A. M. et Szurek, S. A. (1952). The Genesis of Antisocial Acting out in Children and Adults. *Psychoanalytic Quarterly*, 21, 323-343.
- Kernberg, O. F. (1975). La personnalité narcissique. Paris, France : Domaines de la psychiatrie, 1980.
- Kernberg, O. F. (1984). Les troubles graves de la personnalité : stratégies psychothérapeutiques. Paris, France : Presses Universitaires de Paris, 1989.
- Kernberg, O. F. (1992). Psychopathic, Paranoid and Depressive Transferences. *International Journal of Psychoanalysis*, 73, 13-28.

- Klein, M. (1927). Criminal Tendencies in Normal Children. *British Journal of Medical Psychology*, 7, 177-192.
- Klein, M. (1934). On Criminality. *British Journal of Medical Psychology*, 14(4), 312-315.
- Lagache, D. (1961). La psychanalyse et la structure de la personnalité. Dans *La psychanalyse*, 6. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Landreville, P. (1986). Évolution théorique en criminologie : l'histoire d'un cheminement. *Criminologie*, 19(1), 11-31.
- Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, France : Presses Universitaires de France, 1998.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.365-389). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Lemire, G., Durand, S. et Vallée, J. (2000). La libération conditionnelle à l'heure des règlements de compte. Repéré à http://www.societecrimino.qc.ca/lettres_liberation_conditionnelle.php
- Lussier, A. (1975). *Essai sur l'Idéal du Moi*. Thèse de doctorat (Ph. D.) sous la direction de Noël Mailloux. Département de psychologie. Université de Montréal.
- Lussier, A. (2006). *La gloire et la faute. Essai psychanalytique sur le conflit qui oppose narcissisme et culpabilité*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mailloux, N. (1965). Le fonctionnement du Surmoi chez le délinquant habituel. *Contribution à l'étude des sciences de l'homme*, 6, 67-72.
- Mailloux, N. (1971). *Jeunes sans dialogue. Criminologie pédagogique*. Paris, France : Fleurus.

- Markstrom, C. A., Sabino, V. M., Turner, B. J. et Berman, R. C. (1997). The Psychosocial Inventory of Ego Strengths : Development and Validation of a New Eriksonian Measure. *Journal of Youth and Adolescence*, 26(6), 705-732.
- Marshall, I. et Block, C. (2004) Maximizing the availability of cross-national data on homicide. *Homicide Studies*, 8(3), 267-310.
- Maruna, S. (2001). *Making Good. How Ex-convicts Reform and Rebuild their Lives*. Washington, DC : American Psychological Association.
- Maruna, S. et Roy, K. (2007). Amputation or Reconstruction? Notes on the concept of "Knifing Off" and Desistance from crime. *Journal of contemporary criminal justice*, 2(2), 104-124.
- Mascini P. et Houtman, D. (2006) Rehabilitation and Repression. Reassessing their Ideological Embeddedness. *British Journal of Criminology*, 46(5), 822-836
- Merceron, C., Ponce, L. et Rossel, F. (1983). Aménagement particulier des états-limites : les troubles du comportement à caractère délictueux. *Psychologie française*, 28(2), 156-163.
- McCord, J. (1980). Patterns of Deviance. Dans S.B. Sells, R. Crandall, M. Roff, J.S. Strauss et W. Pollin (Eds.), *Human functioning in longitudinal perspective* (pp.157-165). Baltimore, MD : Williams et Wilkins.
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Muncie, J. (2001) The construction and déconstruction of crime. Dans Newburn, T. (dir.), *Key Readings in Criminology* (pp.11-16). Cullompton, UK : Willan Publishing, 2009.
- Orofiamma, R. (2002). Le travail de narration dans le récit de vie. Dans Niewiadomski, C. et de Villers, G. (dir.), *Souci et soin de soi, liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse* (pp.163-191). Paris, France : L'Harmattan.

- Pedinielli, J.-L. et Fernandez, L. (2007). *L'observation clinique et l'étude de cas*. Armand Colin.
- Peräkylä, A. (2005). Analyzing Talk and Text. Dans Denzin, N. et Lincoln, Y. (dir.), *The Sage Handbook of Qualitative Research* (pp.869-886). Thousand Oaks, CA : SAGE publications.
- Pinker, S. (2011). Decline of violence : Taming the devil within us. *Nature*, 478, 309-311.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.113-169). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Poncelet, V. (2007). Chapitre V : Méthodologie du récit de vie. In *Cancer et histoire de vie : la part psychosomatique*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.
- Poupart, J. (2004). L'institutionnalisation de la criminologie au Québec : une lecture sociohistorique. *Criminologie*, 37(1), 71-105.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A. P. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.173-209). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Redl, F. (1945). The Psychology of Gang Formation and the Treatment of Juvenile Delinquents. *Psychoanalytic Study of the Child*, 1, 367-377.
- Redl, F. et Wineman, D. (1951). *Children who Hate. The Disorganization and Breakdown of Behavior Controls*. Glencoe, IL : The Free Press.
- Reid, W. (2008). Un nouveau regard sur la pulsion, le trauma et la méthode analytique. Première partie: Une théorie de la psyché. *Filigrane*, 17(1), 68-94.

- Reid, W. (1996). L'analyse du transfert limite ou la limite du transfert analysable : la valeur heuristique de la notion d'utilisation de l'objet. Dans Doucet, P. et Reid, W. (dir.), *La psychothérapie psychanalytique: une diversité de champs cliniques*. (pp.199-220). Paris, France : Gaëtan Morin Éditeur.
- Rizkallah, É. (2011). *PSY7106 – Brève intro à la méthode qualitative* [Présentation PowerPoint]. Repéré dans le Portail Moodle de l'UQÀM : <http://www.moodle.uqam.ca>
- Roussillon, R. (2001). L'objet « médium malléable » et la conscience de soi : Ces objets qui soignent. *L'autre*, 2(2), 241-254.
- Sapolskym, R. (1997). Testosterone Rules. *Discover*, 18(3), 44-50.
- Schmideberg, M. (1954). Is the Criminal Amoral?. *British Journal of Delinquency*, 4, 272-281
- Shover, N. (1996). Career Changes and Termination. Dans *Great Pretenders. Pursuits and Careers of Persistent Thieves* (pp.119-150). Boulder, CO : Westview Press.
- Statistiques Canada (2010). Statistiques sur les crimes déclarés par la police. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11523-fra.htm#a1>
- Thomas, D.R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246.
- Vaughan, B. (2007). The Internal Narrative of Desistance. *British Journal of Criminology*, 47(3), 390-404.
- Winnicott, D. W. (1971). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Mesnil-sur-l'Estrée, France : Gallimard.
- Zdun, S. (2011). Immigration as a trigger to knife off from delinquency? Desistance and persistence among male adolescents from the Former Soviet Union in Germany. *Criminology and Criminal Justice*, 11(4), 307-323.
- Znaniecki, F. (1934). *The Method of Sociology*, New York, NY : Farrar and Rinehart.